

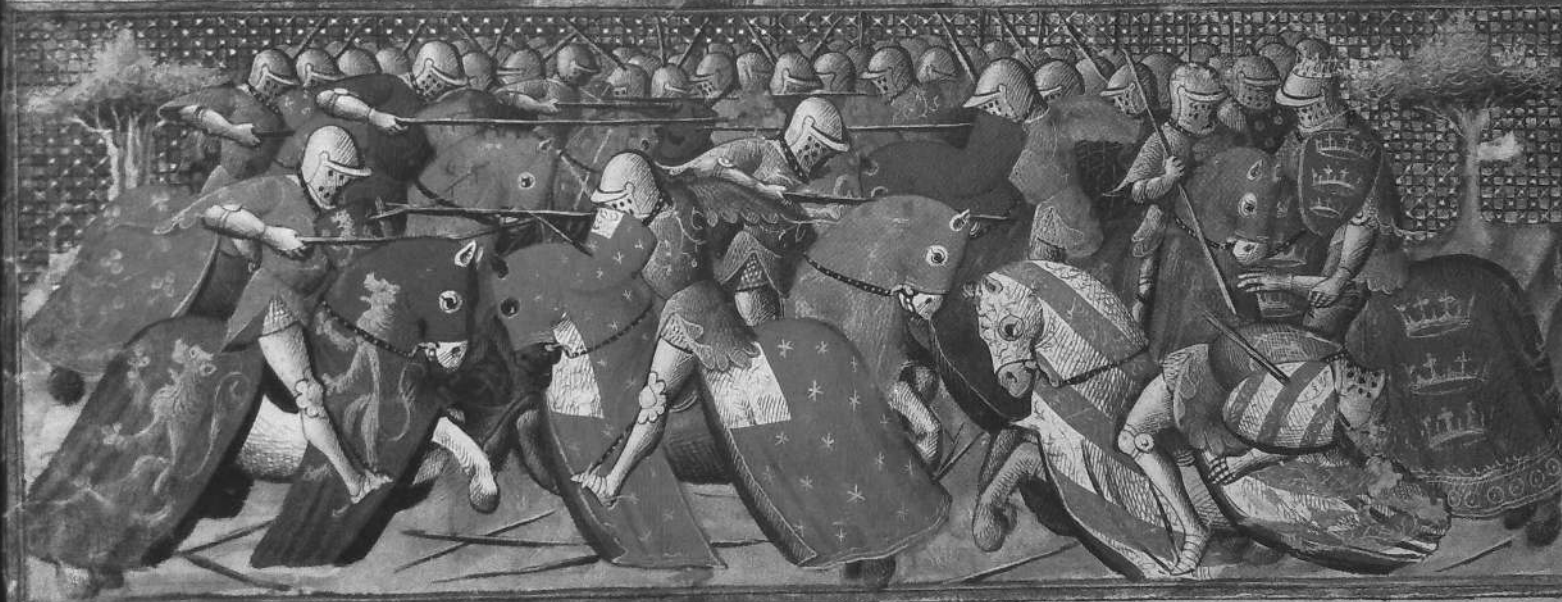
Dalc'homp sonñj

Revue Historique
Bretonne

- Le couronnement d'Anne de Bretagne
- Le Graal
- Etat-Nation: concept révolutionnaire
- L'Ecosse des Clans et des Tartans
- Un Breton défricheur du ciel

que le duc tant a veu un co auars. lors regarder
vers la forest et eu vit .i. chli issir a vnes armes vneil
les qui venoit le peat pas si fierement que bien resā
blout l'homme ou il eust moult grant deffense ayas
il nauoit avec lui sergent ne escuyer. Et quant le roy
le veu si fect tout vraiment que cest lancelet.

ou et meune sauuaui qui ne pot un apuui veu
ni leu part si dolant du cop quil ot fait qual ne la
qu'il touue faire et le cheual gisoit en terre sur lance
lot qui nul pouoir nauoit luy releuer. Et le u
a qui il eu peloit trop durement laulle contre cell
part au plus tost quil pot et aussi font tous les



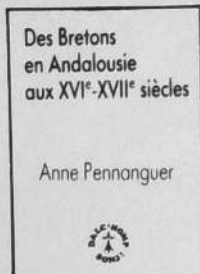
Lors descent au plus tost quil pot et vient en la sa
le et dit aus barons qui lattendoient inontons
et alous encouter lancelet. Car ie lay veu venir

autres si releuent lancelet et luy veulent don
vu autre cheual que le sien. ayas en mille ma
re il ueu wult nul prendre. Ains dit au roy qui

EDITIONS DALC'HOMP SONJ



Yann Ber Kalloc'h
par Guenaël Le Bras
préface Jorj Belz
56 pages
25 francs franco



Des Bretons en Andalousie aux XVI^e-XVII^e siècles
par Anne Pennanguer
55 francs franco



Atlas historique de Bretagne
par Yann Poupinot et Roger Hervé
17 cartes en couleur retraçant l'histoire des Bretons depuis les origines
150 francs franco

Pâques 1916

la Révolution irlandaise

Dossier réalisé par des historiens irlandais et bretons avec de nombreuses illustrations
60 francs franco



Les chances culturelles de la Bretagne
par Pierre Bernard
bilan et perspectives culturelles en Bretagne
45 francs franco



Histoire de Châteaugiron, Contribution à l'histoire de Bretagne
par Michel de Mauny
Histoire d'une ville de Haute-Bretagne, des origines à nos jours.
90 francs franco.



1788-1795 : les Quévenois à l'heure de la Révolution française
par le Comité Historique de Quéven.
Histoire d'une commune de Basse-Bretagne durant la Révolution.
55 francs franco



Bretagne en tête à tête
par Michel Deligne, préface Youenn Gwernig
Caricatures et biographies critiques de personnalités du mouvement breton et du monde politique breton depuis un siècle
75 francs franco

CATALOGUE COMPLET SUR DEMANDE

ADHEREZ A L'ASSOCIATION DALC'HOMP SONJ!

Dalc'homp soñj !

Revue Historique Bretonne

SOMMAIRE

N° 25

- Page 2 :** **Il y a 500 ans, le couronnement d'Anne de Bretagne**
par Yann Bouëssel du Bourg
- Page 4 :** **Le Graal et le fils de la veuve**
par Jean-Claude Lozachmeur
- Page 14 :** **L'Etat-Nation : concept révolutionnaire**
par Wolfgang Geiger
- Page 28 :** **L'Ecosse des clans et des tartans (II^e partie)**
par Jakez Gaucher
- Page 36 :** **Un Breton défricheur du ciel**
par Roger Laouénan
- Page 41 :** **A lire**
- Page 43 :** **Keleier berr ha berr**
- Page 45 :** **Dalc'homp Soñj**
- Page 46 :** **Le Fureteur Breton**
On recherche
- Page 47 :** **Courrier des lecteurs**

Ont collaboré à ce numéro :

Yann Bouëssel du Bourg, Jean-Claude Lozachmeur, Wolfgang Geiger,
Jakez Gaucher, Roger Laouénan, Jean Cévaër, Éamon Ó Cíosaín
et Yves Tymen.

Dalc'homp Soñj, revue historique trimestrielle, numéro 25, 1989.

Rédaction-Secrétariat : 36, rue Emile-Zola, 56100 An Oriant-Lorient. Tél. 97.85.22.01

Présidente : Pascale Guillou.

Directeur de la publication : Jacques-Yves Le Touze

Commission paritaire : CPPAP numéro 64566 ISSN 0294-4162

Composition : Atelier Le Dœuff, Lorient **Impression :** Imprimerie Régionale, Bannalec

* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine

* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée.

* La direction de la revue laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs articles

Couverture :

Page 1 : Miniature représentant des Chevaliers Arthuriens (B.N.) 14-15^e siècle.

Page 4 : l'embuscade par Coessin (Musée Saint-Denis à Reims).

Il y a 500 ans le couronnement d'Anne de Bretagne

par Yann Bouessel du Bourg



Bois gravé de Xavier de Langlais, la Duchesse Anne. (Coll. privée).

Le 10 février dernier nous célébrons le 500^e anniversaire du couronnement de notre dernière souveraine, Anne I^{re}, celle dont l'histoire a fait simplement Anne de Bretagne, tant son image se confond dans le cœur des gens avec celle de la nation dont elle a incarné la lutte et la souffrance tout au long de son existence, et pour laquelle elle s'est sacrifiée.

On ne peut s'empêcher en évoquant les circonstances, comme Michel de Mauny l'a fait dans son bref article de « 7 jours », de comparer la chevauchée d'Anne en route vers son couronnement à celle du roi de France Charles VII, conduit par la Pucelle d'Orléans dans des circonstances analogues, au milieu d'un pays dévasté, livré à la soldatesque étrangère, trahie par ceux là même qui eussent dû assurer sa défense et sa protection, au milieu de mille dangers, vers Rennes, pour la Bretagne, la ville du sacre comme Reims l'était pour la France, avec pour seuls compagnons une petite troupe de derniers fidèles.

Quelques temps auparavant, Anne avait voulu entrer dans Nantes, sa capitale, où s'étaient enfermés l'infâme Rieux, son tuteur, et Alain d'Albret, le grossier prétendant qu'elle venait d'évincer. Et Rieux avait eu le front de lui refuser d'en ouvrir la grande porte, craignant sans nul doute l'enthousiasme de la population pour sa souveraine. Il aurait même tenté de s'emparer d'Anne pour la marier de force à d'Albret.

Elle n'avait du la liberté qu'au courage des hommes de sa garde bretonne et allemande, qui lui avaient fait un rempart de leurs corps et à la détermination de son fidèle chancelier Philippe de Montauban qui, la prenant en croupe de son

cheval, tandis que le brave Dunois prenait sa sœur Isabeau, l'avait emmené dans la nuit, en triple galot, à l'insu de l'adversaire sur la route de Rennes dont les bourgeois venaient encore de lui donner des gages de leur dévouement. Rennes où elle devait se faire couronner sans délais, pour mieux faire échec à la trahison des grands seigneurs révoltés, face aussi aux prétentions du roi de France, Charles VIII.

Le duc François, son père, n'était pas depuis quinze jours dans la tombe, que le roi commençait à violer le traité qu'il venait de signer : pensant avoir facilement raison de cette faible fillette qui n'avait pas douze ans, prétendant exercer sur elle et sur sa sœur Isabelle sa tutelle, s'opposant à ce que Anne prenne le titre de Duchesse avant qu'il n'ait été débattu de la valeur de prétendus droits au trône de Bretagne que son père Louis XI aurait achetés à une descendante des Penthievre, Nicole de Brosse, droits inexistant, mais qu'avec une mauvaise foi insigne il prétendait faire valoir.

Le 7 février 1489, Anne arrivait aux portes de la ville et traversait la Vilaine sur un pont de bateaux que les bourgeois lui avait préparé, avec au milieu une large planche bordée d'une longue tente en forme de galerie décorée de draperies aux riches couleurs, déployant tout le luxe dont ces temps de misère et de disette étaient encore capables.

Elle passe ainsi sur la rive droite du fleuve, face au manoir de la Salle-Verte, avant de se rendre à l'Abbaye Saint-Melaine, hors les murs, en attendant de pouvoir franchir l'enceinte, après les cérémonies d'usage.

Elle logera deux jours à l'Abbaye, peut-être le temps nécessaire pour aller chercher la couronne ducal que son père, le Duc François, a dû mettre en gage chez un prêteur, afin de pouvoir solder ses mercenaires, ce qui montre à quel point, la situation financière de l'État breton était désespérée.

Le 9 au soir enfin, en costume d'apparat, à la lueur des flambeaux, Anne s'avance seule jusqu'au bord du fossé qui entoure la ville, face à la « Porte Royale », la « Porte Mordelaise ».

Dans un silence impressionnant, sur des reliques insignes, elle prononce alors le serment accoutumé, jurant de défendre la foi catholique, de maintenir dans tous leurs droits, franchises et libertés l'Église, la noblesse et le peuple de son duché, de soutenir les « droits royaux de Bretagne », c'est-à-dire l'indépendance du pays (1).

Alors seulement, le pont-levis s'abaisse. Anne fait son entrée dans sa bonne ville tandis qu'éclatent, en breton et en français, les exclamations de tout le peuple accouru à sa rencontre.

Précédée d'un long cortège, escortée par la milice de la ville, elle se rend alors à la cathédrale (1) où elle va passer la nuit, comme le chevalier la veille de son adoubement, face au grand autel où le

Saint-Sacrement est exposé, à la lueur des cierges, petite et frêle au milieu de l'immense nef sombre, méditant et priant.

Le lendemain, avant la Grand Messe, en présence de la noblesse et de la foule qui se presse tout alentour, la Duchesse renouvelle sur l'Évangile les serments prêtés la veille par elle devant la Porte Mordelaise. Puis ses barons, ses grands vassaux la revêtent de ses habits royaux — car la Bretagne se souvient toujours qu'elle fut jadis un royaume — et de la couronne, un cercle d'or orné de fleurons et de joyaux.

On met en main de la frêle fillette l'épée nue, « symbole essentiel du commandement et de la puissance » qu'elle a peine à soulever et qui sera bénie à l'issue de la messe par le célébrant qui la lui rendra avec ces paroles (2). « Je vous baille cette épée au nom de Dieu et de Monseigneur Saint-Pierre, comme anciennement a esté fait aux rois et ducs de Bretagne, en signe de haute et noble seigneurie, pour vraie justice tenir, pour défendre l'Église, les souverainetés et privilèges du pays, et tout ce peuple qui vous a été commis comme à princesse droitière, et Dieu veuille que vous en usiez de manière à pouvoir en rendre

vrai compte au jour du jugement, pour le salut des âmes de vous et de votre peuple. Amen ».

Après la procession à travers la ville, sous le dais, accompagnée d'un nombreux clergé, au milieu de l'enthousiasme d'une foule immense, pour laquelle elle incarne le salut, la liberté de la nation, l'ultime recours en ces temps désespérés, Anne se rendra à cheval entourée de ses seigneurs fidèles sous la Grande Cohue (c'est-à-dire la Grande Halle) qui occupait l'espace aujourd'hui compris entre l'Église Saint-Sauveur et la rue de la Monnaie (1) où sera servi un banquet qui ne fut sans doute pas si copieux qu'il aurait eu coutume de l'être au temps de ses prédécesseurs, vu la dureté des circonstances.

A douze ans, Anne était désormais duchesse souveraine de Bretagne, maîtresse de la Terre et de la Mer, de tous ceux qui peuvent vivre et mourir.

Face à son destin.

(1) La Borderie-Pocquet « Histoire de Bretagne », tome IV, p. 142, d'après la « Chronique de St-Brieuc » dans Dom Morice.

(2) Idem, p. 143.



Miniature in "Grandes Heures d'Anne de Bretagne", Jean Bourdichon. (Coll. privée).

Le Graal et le fils de la veuve

par Jean-Claude Lozachmeur

Origine et signification d'un mythe

« Il faut bien se garder de conclure toujours de la conformité à la dérivation subordonnée : pour que le raisonnement soit légitime, il faut avoir exclu précédemment la dérivation commune. »

Joseph de Maistre,
(*Les soldats de Saint-Petersbourg*, Septième Entretien).

Dans une série d'articles parus dans *Dalc'homp Soñj* (numéros 10 à 12), Shigemi Sasaki et moi-même avons proposé une théorie des origines celtiques de la Légende du Graal. Depuis, des échanges avec des spécialistes de différentes disciplines m'ont convaincu de la nécessité d'étendre les investigations à plusieurs mythologies de la famille indo-européenne. Cette approche du problème s'étant révélée extrêmement fructueuse, je voudrais dans la présente étude (5) montrer comment de telles mythologies, loin de contredire le témoignage celtique, le complètent au contraire de façon étonnante : non seulement elles permettent de reconstituer le mythe originel, mais encore elles en révèlent, dans une certaine mesure, le sens caché.

I Les deux archétypes

Je ne reprendrai pas ici l'exposé complet de la thèse des deux archétypes, déjà présentée aux lecteurs de *Dalc'homp Soñj* (6). Qu'il me suffise d'en rappeler les principaux éléments :

— A l'origine de la légende du Graal, il y aurait eu deux archétypes : un archétype A construit sur l'idée de la Vengeance, un archétype B construit sur le thème de la Quête d'objets mystérieux.

— L'archétype B (Quête) était issu de l'archétype A (Vengeance) par élimination du thème de la Vengeance.

— L'auteur de *Peredur* aurait eu pour modèle un archétype A qu'il aurait reproduit imparfaitement. Les deux premières *Continuations*, la *Continuation de Manesier*, le *Didot-Perceval* et *Perlesvaus* contiendraient des éléments provenant, en dernière, analyse de cet archétype A.

— Chrétien aurait eu pour modèle un archétype B (7).

— Les obscurités du roman de Chrétien seraient la conséquence de l'élimination du thème de la Vengeance, élimination qui caractérise l'archétype B.

— Il est possible de reconstituer l'archétype A dans ses grandes lignes à partir de *Peredur*, des deux premières *Continuations*, de la *Continuation de Manesier*, du *Didot-Perceval*, de *Perlesvaus* et des données de la mythologie celtique.

L'archétype A. — Dans le conte primitif, la Blonde Pucelle, la Porteuse du Graal, la Cousine et la Demoiselle Hideuse étaient un seul et même personnage à métamorphoses, version romanesque de la Souveraineté celtique. Le Graal (8) contenait la tête d'un frère du Roi-Pêcheur, père de la Cousine. La lance qui saigne était l'arme à l'origine de la blessure du Roi-Pêcheur, l'épée brisée celle à l'origine de la mort de son frère. Le héros de l'aventure devait faire la preuve de son élection en ressoudant parfaite-

ment les tronçons de l'épée qu'il se voyait alors confier. Le cortège avait pour finalité de l'amener à poser les questions qui permettraient l'accomplissement de la Vengeance : « Pourquoi la lance saignait-elle ? Quelle est cette tête dans le Graal ? ». Lors de sa première visite au château mystérieux, Perceval échouait dans l'épreuve de l'épée et ne posait pas les questions attendues. Alors intervenait la Cousine. Se montrant à lui et à Gauvain (10), tantôt sous les traits de la Demoiselle Hideuse, tantôt sous ceux d'une ravissante jeune femme (11), elle les guidait dans la lutte contre les ennemis du Roi-Pêcheur. Lors d'une seconde visite de Perceval au château, les questions salvatrices étaient enfin posées, qui amenaient l'accomplissement de la Vengeance et la guérison du vieux roi.

L'archétype B. — La substitution d'une hostie à la tête dans le Graal (12) déclencha une sorte de réaction en chaîne

aboutissant à un nouveau récit, l'archétype B, dans lequel l'Épée, la Lance et le Graal s'entourèrent d'une aura de mystère. Y eut-il identification des deux derniers objets avec les reliques de la Passion? La chose est probable, mais les obscurités du texte de Chrétien ne permettent pas d'en décider. Quoi qu'il en soit, le branle était donné: désormais dans les *Continuations* et les imitations, on parla surtout de la « Sainte Lance » et du « Saint Vaisseau » dans lequel fut recueilli le sang du Christ.

II Quelques variantes sur le thème de la vengeance dans les mythologies d'origine indo-européennes

Il restait à démontrer que l'archétype A représente bien la forme la plus ancienne de la légende. La tâche est aisée. En effet, le schéma narratif reconstitué est visiblement apparenté à la formule dite « de l'expulsion et du retour » étudiée par Von Hahn (13) et par A. Nutt (14) au XIX^e s., et récemment par G. Widengren (15) et Joël H. Grisward (16). De cette formule, j'ai retenu les dix exemples suivants qui recouvrent les mythologies irlandaise, germanique, iranienne, latine, grecque, hindoue et ossète. (Afin de faciliter la lecture, les éléments analogues apparaissant dans les versions étudiées sont indiqués par des caractères itali-ques).



Le Saint-Grail par Dante Gabriel Rossetti (Tate Gallery).

Résumons-nous. De ce qui précède il ressort :

1. que le mythe à l'origine de la légende du Graal est un récit de caractère ésotérique en rapport étroit avec l'initiation royale indo-européenne.

2. qu'il est possible, en comparant les différentes versions du mythe originel, de décrypter partiellement ce récit à clefs dans lequel des symboles différents ont des significations identiques.

(5) Je reprends ici en l'abrégeant un article publié dans les *Cahiers de Civilisation Médiévale de Poitiers*, n° 1, janvier-mars 1987, p. 45-63. Cet article sera complété par deux autres dans lesquels je présenterai l'ensemble des résultats de mes recherches sur le sujet.

(6) Voir plus haut.

(7) A moins qu'il ne soit lui-même à l'origine du passage de A à B.

(8) Le terme *grail* (faut-il le rappeler?) désignait au XII^e s. un plat de forme circulaire. Il était synonyme d'*écuelle*.

(9) On le voit, ma reconstitution repose essentiellement sur les données de *Peredur*. Cette interprétation du cortège dans le conte gallois n'est pas nouvelle. Parmi les spécialistes qui l'ont proposée, on peut citer E. Windisch (*Das keltische Britannien bis zu Kaiser Artur*, Leipzig, 1912, p. 193-194), Paule Le Rider (*Le Chevalier dans le Conte du Graal de Chrétien de Troyes*, Paris, 1978, p. 57-59) et Glenys Goetinck (*Peredur, A study of Welsh Tradition in the Grail Legends*, Cardiff, 1975, p. 290-291).

(10) Dans l'archétype A, Gauvain prenait part à la Vengeance. Les aventures du Château de la Roche Canguin constituaient un épisode de la lutte contre les ennemis de Perceval. Voir sur ce point mon article, *Origines celtiques des aventures de Gauvain au Pays de Galvoie dans le Conte du Graal de Chrétien de Troyes*, dans *Actes du XIV^e congr. internat. arthurien*, Rennes, 1984, t. II, p. 406-420.

(11) Il n'est pas impossible qu'Orgueilleuse ait été l'une des apparences de la Cousine dans l'archétype A.

(12) La chose pourrait s'expliquer par une méprise sur le sens du nom gallois *Bendigeit Vran* (« Corbeau béni ») qui pouvait se dire *Cor Benoit* au XII^e s. Voir mon article, *De la tête de Bran à l'Hostie du Graal*, dans *An Arthurian Tapestry. Essays in Memory of Lewis Thorpe*, éd. Kenneth Varty, Glasgow, 1981, p. 275-286.

(13) Dr J.G. Von Hahn, *Arische Aussetzung und Rückkehr Formel*, dans *Sagwissenschaftliche Studien*, Jena, 1876.

(14) A. Nutt, *The Aryan Expulsion-and-Return Formula in the Folk and Hero Tales of the Celts*, dans *The Folklore Record*, t. IV, Londres, 1881, p. 1-42.

(15) G. Widengren, *Les religions de l'Iran*, trad. de l'allemand, Paris, 1968.

(16) Joël H. Grisward, *Des Scythes aux Celtes. Le Graal et les talismans royaux des Indo-Européens*, « Artus », n° 14, 1983, p. 15-22. La présente étude doit beaucoup à ce remarquable article.

(17) Cette apparence du dieu solaire est à rapprocher du portrait de l'écuyer qui dans le *Conte du Graal* cherche à nuire à Gauvain :

Les cheveux et mellez et rous

Roides et contremont drecleuz

Come pors espis correciez.

(Ed. Rosch, vv. 6988-6990).

Version 1 Histoire de Lug (domaine irlandais).

(Cette version a été recueillie au XIX^e s. Je résume le texte qu'en a donné W.J. Gruffydd aux p. 72-74 de son livre *Math vab Mathonwy*, Cardiff, 1928).

Sur une île vivait un voleur appelé Balor. Il avait un œil au milieu du front et un autre à l'arrière de la tête. Il gardait ce dernier caché de peur qu'il ne pétrifie ceux sur qui se posait son regard. En face, sur le continent, vivaient trois frères : Gavida, Mac Samthainn et Mac Kinealy. Gavida était forgeron. Mac Kinealy possédait une vache qui produisait une quantité de lait prodigieuse. Balor convoitait cette vache. Son druide lui avait révélé qu'un jour il serait tué par son petit-fils. Aussi Balor enferma-t-il sa fille Ethnéa dans une tour d'accès difficile sous la garde vigilante de douze femmes. Puis il prit la forme d'un garçon roux (17) et s'empara de la vache de Mac Kinealy. Un druide et une fée transportèrent ce dernier dans la tour où Balor retenait sa fille captive. La fée endormit les suivantes tandis que Mac Kinealy obtenait les faveurs de la prisonnière. Le moment venu, Ethnéa donna naissance à trois fils. Balor ordonna qu'on les noie. Grâce à l'intervention de la fée, un des enfants échappa à la mort. Mac Kinealy le confia à son frère le forgeron pour qu'il lui apprenne son métier. Furieux d'avoir été dupé, Balor tendit un piège à Mac Kinealy et le décapita sur une grande pierre blanche. Le sang pénétra dans la pierre. Peu après, Gavida devint le forgeron de Balor avec, pour apprenti, son neveu. L'enfant, qui s'appelait Lug, savait que Balor avait tué son père et attendait l'heure de la Vengeance. Il allait souvent voir les taches de sang dans la pierre (18). Un jour, Balor vint se vanter à la forge d'avoir tué Mac Kinealy. Lug sortit alors du feu une barre chauffée au rouge et la plongea dans le mauvais œil de Balor qui mourut sur le coup (19).

Version 2 Histoire de Fionn (domaine irlandais)

(Je résume, en la complétant par des variantes de O'Rahilly (20), la version de la légende éditée par J.G. Campbell en 1891 à partir de sources orales (21). Le *Leabhar na h'Uidre*, ms. du début du XII^e s., donne de la légende une version rationalisée. Voir la traduction de Hennessy dans la « Revue celtique », II, 1873/75, p. 86 et ss.).

Cumhal, le père de Fionn, avait été chassé de son royaume par ses ennemis. Au fort de la bataille, il entra chez le forgeron de l'Ulster dont il séduisit la fille. Peu après, il fut assassiné par Arcai Dubh (22). Le bruit s'étant répandu qu'un fils de Cumhal le vengerait, les ennemis de ce dernier donnèrent l'ordre de tuer tous les enfants mâles qui naîtraient dans les neuf mois. Los Lurgann, la sœur de Cumhal, assista la fille du forgeron qui mit au monde un garçon, puis une fille (23). Elle se réfugia dans les bois avec le garçon. Lorsqu'il eut grandi, elle lui enseigna le métier des armes et l'incita à venger la mort de son père. Fionn s'engagea comme apprenti pour un an et un jour chez le forgeron de l'Ulster. L'année écoulée, celui-ci l'autorisa à choisir parmi les épées qu'il possédait celle qui lui convenait. Comme toutes se brisaient en éclats dès que Fionn les brandissait, le forgeron décida de lui en fabriquer une qui résisterait à l'épreuve. L'épée achevée, Fionn s'en empara et décapita son grand-père.

Quelque temps plus tard, il rencontra un pêcheur près d'une rivière (24). L'inconnu lui ordonna de faire cuire à la broche un des saumons qu'il avait pêchés. Ayant touché le poisson par inadvertance, Fionn porta son doigt à sa bouche et découvrit que le pêcheur était Arcai Dubh, le meurtrier de son père : il venait, sans le vouloir, de toucher au Saumon de la Connaissance. Aussitôt, il tua Arcai Dubh en lui plongeant dans l'œil la broche chauffée au rouge (25).

Version 3 Légende de Sigurdr (domaine germanique)

(Sigurdr est l'objet de récits conservés dans l'*Edda*, la *Volsungasaga* et les *Nibelungen*. Je résume ici les pages que R. Boyer et E. Lot-Falck lui ont consacrées dans leur ouvrage sur *Les religions de l'Europe du Nord* (26)).

Le prince Sigmundr a été assassiné. Sigurdr, son fils posthume, s'entend prédire qu'il accomplira de nombreux exploits : il vengera son père, tuera le serpent Fafnir, s'emparera de son trésor et délivrera la belle Brhynhildr qui lui apprendra l'écriture magique des runes, toutes les langues du monde et « les mots qui guérissent ». Sigurdr fait la connaissance de Reginn, le forgeron divin. Il ignore qu'il est le frère du serpent Fafnir. Reginn forge pour Sigurdr l'épée Gramr qui pourfend tout ce qu'elle frappe (27). Sigurdr venge la mort de son père, puis tue Fafnir que Reginn a trahi. Ce dernier ordonne à Sigurdr de faire rôtir le cœur de Fafnir. Une goutte de sang brûlant tombe sur le doigt du jeune homme qui, sous l'effet de la douleur, porte ce doigt à sa bouche. Aussitôt, Sigurdr comprend le langage des oiseaux. Deux mésanges l'avertissent que Reginn veut le tuer pour s'emparer du trésor de Fafnir (28). Sigurdr tue Reginn, mange le cœur de Fafnir, prend possession du trésor et couronne ses exploits en épousant la princesse Brynhildr.

(20) Thomas F. O'Rahilly, *Early Irish History and Mythology*, Dublin, 1946.

(21) J.G. Campbell, *Waits and Strays of Celtic Tradition. The Fians*, Londres, 1895, p. 25-27.

(22) Bien que cela ne soit pas dit clairement, il ressort du contexte qu'Arcai Dubh obéissait à un ordre du forgeron.

(23) Peut-être avons-nous ici l'origine mythologique de la sœur de Perceval, personnage qui joue un rôle important dans *Perlesvaus*.

(24) Le rapprochement avec le Roi-Pêcheur s'impose.

(25) Cette broche chauffée au rouge est évidemment le symbole de la foudre, arme du dieu solaire.

(26) Régis Boyer et Eveline Lot-Falck, *Les religions de l'Europe du Nord*, Paris, 1974.

(27) Cf. *Escalibor*, du gallois *caled-wwich*, « rude entaille ».

(28) Il me semble probable que le trésor de Fafnir et la princesse Brynhildr symbolisent la Connaissance dans le mythe.

(18) On notera que, dans cette version comme dans l'archétype A, un objet ensanglanté en rapport avec le crime commis symbolise la Vengeance à accomplir.

(19) L'analogie avec la mort du Chevalier Rouge est évidente.

Version 4 Légende de Kai Khusrau (domaine iranien)

(Conservée dans le *Shâ-Nâmeh*, X^e-XI^e s., œuvre du poète persan Firdôst).

Un astrologue avait averti le roi Afrasiyab que son petit-fils serait à l'origine de sa ruine. Aussi le roi s'empressa-t-il de tuer l'époux de sa fille, le prince Siyâwosh. Grâce à la complicité du vizir Piran Viseh, la veuve, qui était enceinte, échappa à la mort et mit au monde un fils, le prince Kai Khusrau. L'enfant fut confié à des bergers et apprit, très jeune, à chasser à l'arc (29). Il connaissait les circonstances de la mort de son père et jura de le venger. Afin de désarmer la méfiance d'Afrasiyab, il se fit passer pour fou (30). Au terme d'une longue lutte, il réussit à punir le meurtrier. Dans cette guerre, il fut aidé par son ami Giw (31) et par le Xvarnah ou Gloire Royale qui abandonna Afrasiyab pour le rejoindre. Ce talisman qui pouvait prendre la forme d'une coupe, d'une pierre précieuse, d'une lance ou d'un oiseau, procurait la triple bénédiction de la sagesse spirituelle, du pouvoir politique et de l'abondance matérielle (32). Victorieux, Kai Khusrau devint souverain de l'Iran. Après un règne glorieux, il disparut dans une tempête de neige. Selon une prophétie, il reviendra à la fin du monde apporter son concours au triomphe de la justice (33).

Version 5 Lai d'Yonec (domaine arthurien)

(Ce lai de Marie de France a été composé entre 1660 et 1170) (34)

Le vieux seigneur de Carwent emprisonne son épouse plus de sept ans dans une tour. Ainsi traitée, la dame en vient à regretter le temps où les femmes

... trouvaient des amants sans risque d'être blâmées, car nul — excepté elles — ne les voyaient (35)

Aussitôt, un autour pénètre dans sa cellule et se métamorphose en un beau chevalier. Après quelques hésitations, la prisonnière cède à la passion qui l'attire vers l'inconnu. Mais bientôt, informé par la geôlière, le mari fait placer devant la fenêtre des broches tranchantes sur lesquelles le mystérieux oiseau vient s'emparer. Prenant sa forme humaine, l'amant révèle à la dame qu'elle attend un fils qui le vengera. Puis il disparaît. Guidée par les traces de sang, la jeune femme rejoint le blessé dans son royaume souterrain. Il a le temps avant de mourir de lui confier deux objets : un anneau magique, qui la préservera de la vengeance de son époux, et sa propre épée, qu'elle remettra à leur fils lorsqu'il aura atteint l'âge d'homme. Quelques années plus tard, Yonec, sa mère et son parâtre s'arrêtent à une abbaye le jour de la Saint-Aaron. Interrogés sur l'origine d'une tombe devant laquelle les cierges brûlent jour et nuit, les habitants du lieu racontent en pleurant comment leur roi fut jadis assassiné pour l'amour d'une dame. Depuis lors, ils attendent la venue de son fils, l'héritier légitime. Prenant la parole, la mère de Yonec révèle à ce dernier le crime commis jadis, lui confie l'épée qu'elle a longtemps gardée, et meurt. Yonec accomplit alors l'acte de justice que l'on attend de lui :

Il décapite son beau-père ;
Avec l'épée qui appartient à son père
Il a ainsi vengé le tort fait à sa mère et à
lui-même (36)

Les habitants ensevelissent la dame auprès de son ami et choisissent Yonec pour seigneur.

Version 6 Légende de Romulus et Remus (domaine latin)

(Titre-Live, Livre I, chap. III-VI).

Amulius détrône son frère Numitor, le souverain légitime, et se proclame roi. Il assassine son neveu et fait de sa nièce, Rhéa Silvia, une vestale, la vouant ainsi à la virginité. Victime d'une violence, Rhéa met au monde des jumeaux et attribue à Mars cette paternité suspecte. Le roi Amulius emprisonne la prêtresse et donne l'ordre de jeter les enfants dans le Tibre. Les eaux se retirent, laissant à sec le berceau où les jumeaux avaient été déposés. Après avoir été allaités par une louve, Romulus et Remus sont découverts par un berger nommé Faustulus qui les fait nourrir par sa femme. Devenus grands, ils chassent à travers les forêts et harcèlent des brigands par une guerre sans merci. Ces derniers leur tendent une embuscade et s'emparent de Remus qu'ils livrent au roi Amulius. Alarmé par le danger, le berger Faustulus révèle à Romulus le secret de ses origines. De son côté, le vieux Numitor, qui gardait Remus en captivité, ne tarde pas à soupçonner qu'il se trouve en présence d'un de ses petits-fils. Des deux côtés, un complot se trame. Romulus, à la tête de sa troupe de bergers, attaque le palais. Remus sort de la maison de Numitor avec une autre troupe et lui prête main-forte. Le roi périt dans la bataille. Numitor découvre au peuple la conduite coupable de son frère. La foule entière lui confirme le titre royal.

(29) Ce détail rappelle l'habileté de Perceval au javelot.

(30) De même, Junius Brutus simule la folie afin de désarmer la méfiance de Tarquin. p. 62).

(31) Peut-être y a-t-il lieu d'établir un parallèle entre le rôle de Giw aux côtés de Kai Khusrau et le rôle de Gauvain aux côtés de Perceval.

(32) Sir J.C. Coyajee, *Studies in the Shâhnâmeh*, « Journ. K.R. Cama Orient. Instit. », XXXIII, 1939, p. 42-56, *passim*.

(33) *Op. cit.*, p. 193.

(34) Jean Rychner, *Les Lais de Marie de France*, Paris, 1966, Introduction, p. XII.

(35) *Yonec*, éd. cit., vv. 97-99.

(36) *Ibid.*, vv. 544-546.

Version 7 Légende de Persée (domaine grec)

(La légende de Persée a été conservée dans l'œuvre de Simonide de Céos, poète lyrique du VI^e s. av. J.-C., et dans celles d'Hésiode (VIII^e av. J.-C.), de Pindare (V^e av. J.-C.), d'Apollodore (II^e s. apr. J.-C.), et d'Ovide (I^{er} s. av. J.-C.).

Acrisios, roi d'Argos, apprend à Delphes que sa fille unique Danaé mettra au monde un fils qui le tuera. Pour empêcher que la prophétie ne se réalise, il enferme sa fille dans une tour d'airain dont le toit s'ouvre sur le ciel. Zeus la visite sous la forme d'une pluie d'or. L'enfant ainsi conçu reçoit le nom de Persée. Acrisios, pour faire disparaître la mère et le fils, les jette à la mer dans un coffre de bois qui aborde dans une île. Le roi de l'endroit, Polydecte, tombe amoureux de Danaé et forme le projet de l'épouser. Pour se débarrasser du jeune Persée, devenu adolescent, il l'envoie tuer Méduse, une divinité qui a le pouvoir de changer en pierre quiconque la regarde.

Persée est aidé dans sa mission par Hermès et Athéna. Hermès l'envoie demander son chemin chez les Grées, trois vieilles femmes mystérieuses qui n'ont qu'un œil à elles trois (37). Puis il lui donne une épée dont les écailles de Méduse ne pourront ni briser ni courber la lame. Athéna, de son côté, lui donne un bouclier de bronze où le héros pourra regarder Méduse sans risquer d'être métamorphosé en pierre. Ainsi équipé, Persée se rend chez les Hyperboréens qui lui font présent de sandales ailées, d'une besace magique et d'un bonnet qui le rendra invisible. Il décapite Méduse dont il jette la tête dans la besace. Sur le chemin du retour, il délivre et épouse Andromède, la fille de la reine d'Éthiopie, sur le point d'être dévorée par un serpent. Puis il se rend dans l'île où est restée sa mère Danaé. Avec la tête de la Gorgone, il pétrifie le roi Polydecte et ses alliés. De retour en Grèce, il prend part aux jeux olympiques. Le disque, lancé par lui, tombe dans la foule et tue Acrisios qui se trouvait parmi les spectateurs : une fois de plus, l'oracle d'Apollon se révélait véridique : le grand-père avait été tué par son petit-fils.

(37) Je serais tenté de voir dans ces trois femmes à l'œil unique la variante grecque de la Souveraineté, épouse du dieu solaire, borgne comme lui, et comme lui une et trine.

Version 8 Légende de Jason (domaine grec)

(La légende de Jason nous a été transmise par les œuvres d'Apollonios de Rhodes (III^e s. av. J.-C.), Pindare (V^e s. av. J.-C.), et Euripide (V^e av. J.-C.).

Aeson, roi d'Iolcos par droit de naissance, se voit dépouiller de sa souveraineté par son neveu Pélios. L'héritier légitime, Jason, le fils d'Aeson, est transporté secrètement dans un lieu sûr. Un oracle avait prédit à Pélios qu'il mourrait de la main d'un de ses proches et qu'il lui fallait se défier de quiconque se présenterait devant lui chaussé d'une seule sandale. Devenu adulte, Jason, un pied nu (38), vient réclamer le royaume à son cousin. Pélios, reconnaissant le rival annoncé par la prophétie, lui répond qu'il ne s'opposera pas à son désir. Il ajoute cependant qu'avant de lui succéder, Jason devra ramener en Grèce la Toison d'Or qui se trouve en Colchide. Jason lève un équipage composé des plus grands héros de la Grèce. On connaît les étapes du voyage : Lemnos, île trange habitée par des femmes, le passage des Symplegades (39), le pays des Amazones, et enfin la Colchide. Sommé de donner la Toison d'or, le roi Aétès déclare qu'il se séparera du précieux talisman à condition que les étrangers fassent la preuve de leur valeur. Pour cela, ils devront mettre sous le joug deux taureaux vomissant des flammes, défricher un champ et y semer les dents d'un dragon d'où surgira une moisson d'hommes armés qu'il faudra exterminer. Jason relève le défi. Grâce à l'intervention d'Aphrodite et d'Héra, Médée, la fille d'Aétès, tombe amoureuse de Jason et lui donne les moyens de surmonter les épreuves qui l'attendent. Vainqueur, le fils d'Aeson s'empare de la Toison d'Or que gardait un serpent monstrueux. Il revient en Grèce avec le précieux talisman et Médée, qu'il épousa. Ayant appris que Pélios a tué son père et que sa mère est morte de chagrin (40), Jason demande à Médée de punir le coupable. Le châtement inventé par la magicienne est terrible : devant les filles de Pélios, elle dépèce un bélier chargé d'ans et jette les morceaux dans une chaudière remplie d'eau bouillante. Elle récite alors une formule magique et, de la chaudière, sort un agneau plein de vie (41). Persuadées qu'elles ont là le moyen de rendre à leur père sa jeunesse perdue, les malheureuses l'égorgent et le coupent en morceaux. Au moment de prononcer la formule magique, Médée avait disparu. Jason était bien vengé.

Version 9 Légende de Krishna (domaine hindou)

(On sait, par le témoignage du grammairien Patañjali (*Mah* 3, 2, 11) que dès 100 av. J.-C. on représentait sur la scène la vie et les exploits de Krishna (42).

« Dans la tribu des Yâdavas... le mauvais roi Kamsa avait usurpé le trône de son père. Il lui fut annoncé qu'il serait tué par un fils de sa cousine Devakt, l'épouse de Vasudeva. Il fit donc tuer les enfants de sa cousine. Cependant, le septième enfant, Baladeva, fut sauvé de manière surnaturelle, et le huitième, Krishna échangé dès sa naissance contre la fille, née au même moment, du père Nanda et de Yaçoda. Krishna grandit en compagnie de son frère chez les bergers (43). Encore à la mamelle, il manifesta sa force immense et accomplit des exploits étonnants. Petit garçon, il met des démons en pièces (44). Les tentatives faites par Kamsa pour mettre les deux frères hors d'état de nuire se heurtent aux exploits de Krishna. Pour finir, le tyran périt de la main de Krishna. (Cet épisode figure déjà en *Mah* 2, 14) (45).

(38) Ce détail souligne l'aspect ridicule du héros au début de la Quête, motif qui se retrouve dans de nombreuses versions.

(39) Les Symplegades sont probablement un symbole des « Portes de l'Autre-Monde » dont la Herse coulissante dans *Yvain* offre une variante médiévale. Voir mon étude *Le motif du Passage périlleux dans les romans arthuriens et dans la littérature orale bretonne*, « Etudes celtiques », XV, 1976/77, p. 291-301.

(40) Comme la mère de Perceval (voir éd. Roach, vv. 6392-6398).

(41) Il s'agit donc d'un chaudron de résurrection, comme le chaudron du dieu irlandais Dagda.

(42) J. Gonda, *Les religions de l'Inde. I: Védisme et hindouisme ancien*, trad. de l'allemand par L. Jospin, Paris, 1968, p. 289.

(43) Comme Romulus et Remus.

(44) Dans le roman de Chrétien, lorsque Perceval entend le bruit que font les chevaliers dans la forêt, il s'imagine que ce sont des démons et s'apprête à les combattre (voir éd. Roach, vv. 110-124).

(45) J. Gonda, *op. cit.*, p. 287.

Version 10 Légende de Batraz (domaine ossète)

(Les Ossètes sont les descendants des Scythes de l'Antiquité. Le récit suivant, qui a été recueilli au début de ce siècle, fait partie de la geste de leur héros solaire Batraz. Il a été publié par G. Dumézil — que je cite ici — dans son livre *Romans de Scythie et d'alentour* (46).

« Le grand événement de la vie de Batraz est la mort violente de son père et les vengeances multiples qu'il en tire et qui finissent par entraîner sa propre mort. Le meurtre de Xaemyc [le père de Batraz] est rarement détaillé et les allusions qui y sont faites divergent considérablement. Dans la variante la plus développée, ce serait une conséquence de l'offense qu'il a infligée aux Boratae en faisant jouer dans la famille du principal d'entre eux, Buraefaernyg, la magie de sa « dent d'amour » ou « dent d'Aqyz » : il suffisait qu'il la montrât à une femme pour qu'elle cessât de lui résister (47). Les Boratae avaient formé une conjuration avec leur cousin Sajnaeg Aeldar et la plèbe de la famille de Xaemyc lui-même... L'exécutant fut Sajnaeg Aeldar : il surprit Xaemyc sur un chemin et le tua d'un coup d'épée. L'épée resta ébréchée pour avoir rencontré soit la dent d'amour, soit une vertèbre) (48).

[Rencontrant le coupable près d'une source, Batraz lui demande de lui prêter son épée afin qu'elle puisse servir de modèle à son forgeron]. Sajnaeg Aeldar lui donna l'épée par la garde. Il l'examina, s'extasia et, regardant le fil :

— Ah, dit-il, quel dommage qu'on ait frisé le fil d'une telle épée !

— Puisse-t-il manger des boyaux d'âne au pays des morts, le Narte Xaemyc ! dit Sajnaeg Aeldar. C'est quand je l'ai tué qu'elle s'est ébréchée sur sa dent magique !

A ces mots, Batraz ressentit une telle fureur qu'il se hâta de demander :

— De quel côté le soleil se lève-t-il chez vous, vieillard ? Ce pays m'est inconnu et je ne m'oriente pas bien.

A peine Sajnaeg Aeldar se fut-il tourné vers le Levant, Batraz lui frappa la nuque d'un tel coup que sa tête roula à terre ».

(46) Georges Dumézil, *Romans de Scythie et d'alentour*, Paris, 1978, p. 27-29. Les passages entre crochets sont de moi.

(47) On rapprochera ce motif de celui de la séduction, qui apparaît dans les versions 1 et 2.

(48) Nous avons là une variante du motif de l'épée brisée. Ici encore, comme dans l'archétype A, un objet en rapport avec le crime commis symbolise la Vengeance à accomplir.



Représentation "Alchimique" de la Quête du Graal (manuscrit allemand du 16^e siècle).

III Reconstitution du mythe

Les nombreux points communs qui existent entre ces récits montrent que nous sommes en présence de différentes versions d'un seul mythe. Réduite à l'essentiel, la forme-mère semble comporter les onze éléments suivants, dont l'ordre de succession peut varier d'un texte à l'autre :

1. Oracle annonçant la mort du roi (versions 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9).
2. Emprisonnement (49) de la princesse (versions 1, 5, 6, 7).
3. Séduction de la princesse (versions 1, 2, 4, 5, 6, 7, 10).
4. Meurtre du père (versions 1, 2, 4, 5, 8, 10).
5. Fuite de la Veuve (versions 4, 5).
6. Enfance agreste du héros (versions 2, 4, 6, 9).
7. Découverte de l'identité du meurtrier (versions 2, 4, 5, 10).
8. Défi à l'usurpateur (versions 4, 6, 8).
9. Épreuves imposées au héros (versions 7, 8).
10. Châtiment du meurtrier (versions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10).
11. Le héros devient roi (versions 4, 5, 8).

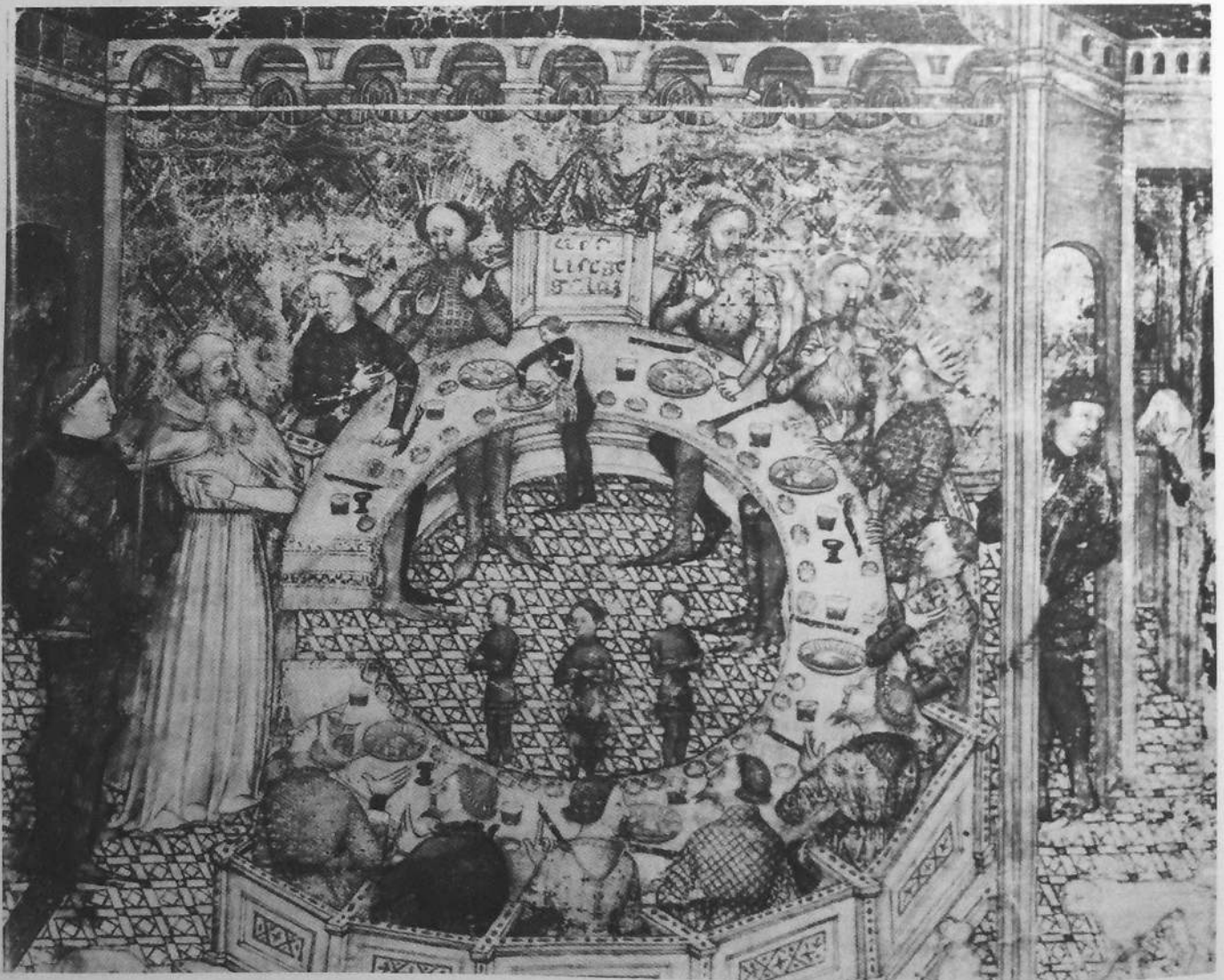
On notera que l'on retrouve dans la formule les principales composantes de l'archétype A : mort du père, fuite de la mère, enfance du héros dans le désert (ou la forêt). En outre, certaines versions présentent des analogies plus étroites : dans les légendes de Lug et de Batraz, un objet (une pierre dans le premier cas, une épée ébréchée dans le second) symbolise la vengeance à accomplir. Enfin, rappelons que Lug et Finn tuent le meurtrier de leur père en lui plongeant dans l'œil une barre de fer. La ressemblance avec la mort du Chevalier Rouge est trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'insister (50). Ces analogies confirment et l'antériorité de l'archétype A et l'origine indo-européenne de la légende du Graal, visiblement issue de ce mythe de la Vengeance. Par ailleurs, si l'on se souvient des liens étroits qui unissent le folklore et la mythologie, on ne s'étonnera pas que certains éléments réapparaissent dans les contes populaires (51).

IV La genèse de la légende du Graal

Une comparaison des romans du Graal avec la forme-mère est de nature à apporter de précieuses indications sur la genèse de la légende. Or une telle comparaison montre que les œuvres les plus proches du mythe — et donc les plus archaïques — sont le poème italien de *Carduino* (XIV^e s.), le roman anglais *Sir Percyvel* (XV^e s.) et, à un degré moindre, *Peredur* (XIII^e s.) (52). En effet, alors que dans le conte gallois le héros châtie les sorcières qui ont tué son cousin et estropié son oncle (53), dans *Carduino* et le *Sir Percyvel*, il tue le meurtrier de son père, comme dans la formule que j'ai reconstituée. Les analogies, du reste, vont bien au-delà, ainsi que le montrent les analyses ci-dessous dans lesquelles les caractères en italiques signalent les éléments du vieux fonds indo-européen.

Carduino (XIV^e s.) (54)

Carduino est le fils d'un baron d'Arthur, nommé Dondinello, qui a été empoisonné par jalousie. Le jeune veuve s'enfuit dans les bois avec son enfant. Un jour, Carduino trouve deux javelots



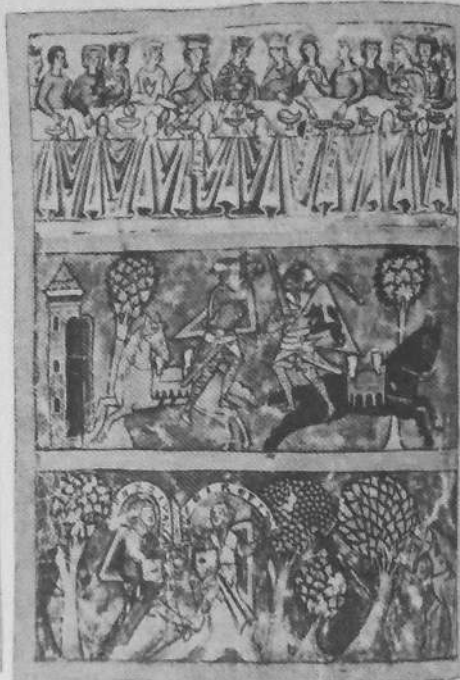
La Table Ronde à la Pentecôte, in *manuscrit italien du 14^e siècle* (B.N.).

oubliés par des chasseurs. Un peu plus tard, il aperçoit un roi et sa suite traversant la forêt. Il décide de rejoindre le monde des hommes. Sa mère lui révèle comment son père fut assassiné par les frères de Mordred. Carduino se rend à la cour d'Arthur. Une dame accompagnée d'un nain vient demander un champion pour délivrer sa sœur Béatrice, prisonnière d'un magicien. Arthur confie cette mission périlleuse à Carduino. Après une nuit mouvementée passée au château d'une magicienne, le héros rencontre Gaheriessé, le frère de Gauvain, qui menace de le décapiter s'il ne lui livre la demoiselle qui l'accompagne. Carduino le tue d'un de ses javelots et découvre qu'il vient de châtier celui qui avait empoisonné son père. Il délivre une demoiselle aux prises avec deux géants, arrive au château enchanté, tue le magicien et, sur le conseil du nain, embrasse sur la bouche un gigantesque serpent enchaîné dans un coin de la forteresse. Aussitôt, le monstre se métamorphose en une femme de grande beauté — qui n'est autre que la princesse. L'aventure achevée, Carduino se réconcilie avec les frères de Gauvain, épouse Béatrice et devient le seigneur de la cité qu'il a délivrée.

Sir Percyvell (XV^e s.) (55)

Le père de Percyvell a été tué dans un tournoi par le Chevalier Rouge. La veuve s'enfuit dans la forêt avec son jeune fils à qui elle donne le javelot du mort (56). Percyvell rencontre dans les bois Ewayne, Gawayne et Kay qui lui inspirent le désir de se rendre à la cour d'Arthur pour se faire armer chevalier. Informée de son projet, sa mère lui donne quelques conseils et lui confie un anneau en souvenir d'elle. En chemin, Percyvell s'arrête à un château dans lequel il aperçoit une demoiselle endormie. Il donne un baiser à l'inconnue, prend l'anneau qu'elle a au doigt et le remplace par celui de sa mère. Arrivé à la cour, il demande à Arthur de l'armer chevalier. Le roi reconnaît en lui le fils de sa sœur Acheffour, celui « dont les livres disent qu'il doit venger le meurtre de son père » (57). A ce moment précis paraît le Chevalier Rouge. Il s'empare de la coupe d'Arthur, insulte l'assistance et s'en va. Navré, le souverain rappelle les méfaits de ce « démon », et notamment le meurtre de son beau-frère. Percyvell se lance à la poursuite du Chevalier Rouge, le défait et le tue de son javelot. Puis aidé de Gawayne à qui il confie le soin de rapporter la coupe, il revêt l'armure du mort et s'en va. Après un certain nombre d'aventures, il retrouve sa mère et part pour la Terre sainte où il meurt glorieusement.

On voit que loin d'être des remaniements du poème de Chrétien, *Carduino* et le *Sir Percyvell* sont des transcriptions tardives de versions indépendantes situées en amont dans la tradition. Il apparaît que la forme la plus ancienne de la légende n'était pas l'archétype A, mais un récit plus simple, probablement très proche du *Sir Percyvell*.



Illustrations retraçant les aventures de Perceval provenant du manuscrit du 15^e siècle de Wolfram vom Eschenbach. Les illustrations montrent Gauvain se réconciliant avec son ennemi, assistant au mariage de la sœur de Gauvain, arrivant au château d'Arthur, célébrant le Graal et se faisant baptiser.

Quant à l'archétype A, il semble qu'il soit le résultat d'une combinaison du *Perceval* primitif (dont le *Sir Percyvell* nous a conservé une image assez fidèle) et d'une version analogue à notre récit n° 2 (Histoire de Fionn) (58).

Cette liberté dans le traitement des sources n'a rien qui doive étonner si l'on se souvient que l'une des qualités que les Irlandais exigeaient de leurs conteurs était une grande habileté à combiner les récits. On lit en effet dans le *Livre de Leinster* (v. 1150) : « Il n'est pas un véritable fili [c'est-à-dire un « poète »], celui qui ne sait pas tirer de l'ensemble des versions un tout harmonieux » (59).

V Essai d'interprétation du mythe

Venons-en à l'interprétation du mythe. Que l'on soit en présence d'une tradition en rapport avec le culte de la Déesse-mère et de son fils est évident. Que dans cette histoire sacrée le thème de la Vengeance ait occupé une place centrale est tout aussi évident. Faut-il en rester là ? Je ne le crois pas. Certains faits conduisent à penser qu'au sens littéral — exotérique — du mythe s'en ajoutait un autre — ésotérique — en un mot que nous nous trouvons en présence d'une sorte de parabole transmise par une caste sacerdotale qui en connaissait le sens caché (60).

À l'appui de cette thèse, j'apporterai comme premier argument l'*Histoire des fils d'Eochaid Muigmedon*, récit irlandais qui pourrait avoir été composé au XI^e s. (61). En voici l'analyse :

Le roi Niall étant devenu vieux, ses trois fils voulurent savoir lequel d'entre eux devait lui succéder. Dans la forêt, ils rencontrèrent près d'une source une sorcière « aux membres noirs comme du charbon ». La vieille leur demanda un baiser que seul Niall consentit à lui donner. Aussitôt, elle se métamorphosa en la plus belle des jeunes filles et lui dit : « O roi de Tara, je suis la Souveraineté... Je te dirai ses grands avantages... De même que tu m'as vue repoussante, horrible d'abord, mais belle ensuite, ainsi est la Souveraineté, car on la gagne rarement sans batailles... Mais finalement elle est belle et bonne » (62).

Le texte est on ne peut plus clair puisque le personnage lui-même déclare qu'il est un symbole. Nous avons donc là une première clef qui va nous aider à décrypter le corpus étudié.

Un examen attentif des versions retenues fait apparaître d'autres éléments symboliques. Ainsi dans la version 2, ce n'est qu'après avoir goûté au saumon magique de la Connaissance que Fionn découvre qu'Arcan Dubh est le meurtrier de son père (63). De même, dans la ver-



Anges tenant le calice qui contient le sang du Christ. Livre d'heures anglais du 15^e siècle.

sion 3, Sigurd n'a pas plus tôt goûté au sang du serpent Fafnir qu'il comprend le langage des oiseaux. Deux mésanges lui apprennent que Reginn en veut à sa vie (64). Il le tue, s'empare du trésor de Fafnir et délivre la princesse Brynhildr qui lui enseigne « toutes les langues de monde, l'écriture des runes et les mots qui guérissent » (65).



Le Grall : source de vie. Bas-relief italien du 9^e ou 10^e siècle.

(49) Dans certaines versions, le motif de l'emprisonnement est remplacé par un motif différent, mais de finalité identique. P. ex., le roi peut empêcher la jeune femme d'avoir un fils en rendant son mariage impossible, comme dans la légende de Romulus et Remus.

(50) Bien entendu, cette analogie a été signalée bien des fois par d'autres chercheurs.

(51) Notamment, dans les contes types 301, 307, 432, 673. Voir P. Delarue, *Le conte populaire français*, t. I, Paris, 1957 ; t. II [en collab. avec M. L. Tenèze], Paris, 1977.

(52) Bien que le ms. le plus ancien (Peniarth 4) soit de la fin du XIII^e s., certaines particularités de la graphie donnent à penser que *Peredur*, de même que *Geraint* et la *Dame de la Fontaine* ont pu être composés au XII^e s. (voir Glenys W. Goetinck, *Historia Peredur vab Efrawe*, Caerdydd, 1976, Rhagymadrodd, tud. XXIII).

(53) J. Loth, *op. cit.*, p. 238. « La tête était celle de ton cousin germain. Ce sont les sorcières de Koerloyw qui l'ont tué. Ce sont elles qui ont estropié ton oncle ».

(54) *I cantari di Carduino giuntovi quello di Tristano e Lancielotto. Poemetti cavallereschi pubblicati di Pio Rajna*, dans *Scella di curiosità letterarie inedite o rare. Dispensa CXXXV*, Bologne, 1873, p. 1-45.

(55) *Sir Percyvell de Gales (Sir Percyvell of Gales)*, trad. A. Le Hénaff, Paris, 1984.

(56) *Ibid.*, p. 6 et 7, str. XII et XIII.

(57) *Ibid.*, p. 18, str. XXXVI. Texte anglais : « The bokes says hat the mon/Venge his fader bone ». *Sir Perceval of Gales*, éd. J. Campion et F. Holthausen, Heidelberg/New York, 1913 (« Alt u. mittellengl. Texte », 5), p. 19.

(58) P. 49.

(59) « He is no fili who does not synchronize and harmonize all the stories ». Cité par R.S. Loomis, *Arthurien Tradition...*, p. 44.

(60) Cf. R. Guénon, *Aperçus sur l'initiation*, Paris, 1985, p. 121.

(61) D.D.R. Owen, *The evolution of the Grail Legend*, Edimbourg/Londres, 1968, p. 12.

(62) Je traduis la version anglaise que Whitley Stokes a donnée de ce texte dans l'étude intitulée *The Adventure of the Sons...*, art. cit. n. 3.

(63) « When roasting the fish a swelling came on a sport of the skin. Fionn put his finger on it to press it down, and burnt his finger. He put it in his mouth to cool, and then knew that the fisherman was the man who had killed his father ». J.G. Campbell, *op. cit.*, p. 27.

(64) R. Boyer et E. Lot-Falck, *Les religions de l'Europe du Nord*, Paris, 1974, p. 284-286.

(65) *Ibid.*, p. 264.

(66) Sir J.C. Coyajee, *op. cit.*, p. 45.

(67) *Ibid.*, p. 4.

(68) *Ibid.*, p. 45.

(69) *Ibid.*, p. 42.

(70) *Ibid.*

(71) G. Widengren, *Les religions de l'Iran*, *op. cit.*, p. 75.

(72) Sir Coyajee, *op. cit.*, n. 3 ; — H. Corbin, *En Islam iranien*, Paris, 1978, ch. IV et V ; — P. Gallais, *Perceval et l'initiation*, Paris, 1972.

(73) Sir Coyajee, *op. cit.*, p. 50-53, *passim*.

(74) *La seconde bataille de Mag Tured*, trad. Christian J. Guyonvarc'h, dans *Textes mythologiques irlandais*, « Ogam-Celticum », I, 1949, p. 47.

Nous voici donc en possession de trois autres clefs : nous venons de découvrir que le poisson, le serpent ou la femme symbolisent la Connaissance (délivrée, Brynhildr n'apprend-elle pas à Sigurd tout ce qu'elle sait ?). Il s'agit bel et bien d'une initiation puisque le personnage se voit transmettre un savoir secret. Qui plus est : Vengeance et Initiation sont inséparables. Dans tous nos textes en effet c'est en recevant la Connaissance que le fils de la Veuve découvre l'identité de l'assassin et peut ainsi accomplir sa mission.

La version 4, qui représente la tradition iranienne, vient enrichir considérablement notre dossier. En effet, le talisman de la Gloire Royale procure une triple bénédiction :

— il confère, disent les textes, « les dons d'un saint prêtre » à qui « est accordée l'illumination de la Connaissance » (66), c'est pourquoi il peut être utilisé pour sonder les reins et les cœurs (67).

— il rend « puissant » celui qui le possède et « tient devant lui un bouclier » (68) ;

— il apporte « les bons pâturages et les bons chevaux..., l'abondance, la beauté et le bien-être » (69), il « éloigne la faim et la mort » (70).

L'information est importante puisqu'elle nous révèle que Connaissance, Souveraineté et Abondance sont les trois facettes d'une même réalité, objet de l'Initiation. Il est clair que les trois fonctions du schéma dumézilien sont ici représentées et que, comme l'a fort justement souligné G. Widengren (71), « le souverain iranien... incarn(ait) en sa personne les trois classes sociales ». Il est vraisemblable qu'il en était de même dans la phase indo-européenne.

On voit combien se trouve justifiée la position des chercheurs qui, tels Sir J.C. Coyajee, H. Corbin, P. Gallais, ont souligné le fait que le symbolisme de la Gloire Royale recoupe totalement celui du Graal » (72).

Les textes nous apprennent en outre que le Xvarnah — qui apporte à Kai Khusrau la victoire sur son adversaire — pouvait prendre diverses formes, notamment celles d'une coupe, d'une pierre, d'une lance et d'un oiseau (73). Ces symboles se retrouvent, associés à d'autres, chez les Celtes. On connaît les quatre Trésors des Tuatha De Danann :

— La pierre de Fal qui était à Tara : "Elle criait sous chaque roi qui prenait l'Irlande".

— La lance de Lug : "Aucune bataille n'était gagnée contre elle ou contre celui qui l'avait à la main".

— L'épée de Nuada : "Personne ne lui échappait quand elle était tirée du fourreau de Bodb et on ne lui résistait pas".

— Le chaudron du Dagda : "Aucune troupe ne le quittait insatisfaite" (74).

Mais les Celtes connaissaient aussi la coupe comme le montre le fameux texte irlandais de l'*Extase prophétique du Fan-*

tôme dans lequel la Souveraineté offre à Conn, le futur roi, une coupe remplie d'un liquide mystérieux (75). Enfin on sait que l'un des aspects de la Souveraineté de l'Irlande était la corneille ou Bodb (76), et nous avons vu dans l'*Histoire des fils d'Eochaid Muigmedon* qu'elle pouvait également apparaître sous les traits d'une sorcière ayant le pouvoir de se métamorphoser en jeune femme. Faut-il, à la suite d'éminents spécialistes, tenter un classement trifonctionnel de ces symboles ? Je n'en suis pas sûr. Où placer, par exemple, la pierre de Fal ? Chr. J. Guyonvarc'h rappelle sur ce point précis les chercheurs à la circonspection :

La Souveraineté est là où est la pierre, et si la pierre est transportée ailleurs, la Souveraineté la suit. Le fait a été lourd de conséquences dans l'histoire de l'Irlande ! Cela permet aussi de corriger, ou de mieux orienter, les interprétations qui font de la pierre de Fal un symbole de la Fécondité : la pierre est l'omphalos de l'Irlande, et c'est elle qui désigne, qui reconnaît, qui identifie le bon roi. Elle n'est pas la Fécondité, mais elle la favorise ou elle la donne ; elle n'est pas la Souveraineté, mais sans elle la Souveraineté n'existe pas » (77).

En réalité, il me semble qu'il faut admettre une certaine polyvalence des symboles, polyvalence qui s'explique par le caractère triple (« trine » serait-je tenté de dire) de la notion symbolisée. Le chaudron d'Abondance devrait en toute logique se rapporter à la classe des producteurs. La légende de Taliesin montre l'inexactitude d'une telle conclusion. Ce texte présentant d'étroites ressemblances avec les versions 2 et 3 du mythe, j'en donnerai l'analyse :

Afin de communiquer à son fils la connaissance de l'avenir, la sorcière Ceridwen décide de préparer le chaudron d'inspiration et de science. Elle confie à Gwion Bach (Petit Gwion) le soin de le faire bouillir pendant un an et un jour. L'année presque écoulée, trois gouttes du liquide tombent sur un doigt de Gwion qui porte aussitôt ce doigt à sa bouche. Il découvre alors l'avenir et sait que Ceridwen en veut à sa vie. Après une poursuite mouvementée au cours de laquelle son ennemie et lui changent plusieurs fois de forme, il est mangé par la sorcière et renaît d'elle neuf mois plus tard sous le nom de Taliesin (« Front brillant »). Il devient le poète le plus célèbre de l'île de Bretagne » (78).

Il est évident que le chaudron et la sorcière symbolisent dans ce contexte la Connaissance magico-religieuse, apanage de la première fonction. Il est évident aussi qu'une interprétation de type ésotérique s'impose : pour acquérir la Connaissance, il faut mourir de la mort initiatique (la sorcière « mange » Gwion), mais c'est pour renaître le « front brillant », illuminé, par une métamorphose que souligne le changement de nom.

Est-ce à dire que les Gallois ignoraient les récipients merveilleux produisant nourriture et boisson ? Non. Tout le mon-

de sait la place qu'occupent dans les spéculations sur les origines du Graal la corne de Bran, la corbeille de Gwyddno et le plat de Rhygenydd. D'où l'intérêt que présente pour la compréhension du mythe la prise en compte du caractère interchangeable de ces symboles qui sont comme autant de synonymes dans un message chiffré dont le sens apparaîtrait progressivement.

Je terminerai cette trop brève enquête en signalant un autre aspect du talisman royal indo-européen, à savoir sa nature lumineuse. Cet élément est attesté dans le domaine grec par la Toison d'Or elle-même (cf. p. 52), dans le domaine scythe par les objets d'or brûlant tombés du ciel, que seul le souverain légitime peut toucher (Hérodote, *Histoires*, livre IV) (79), dans le folklore ossète par le « talisman qui brille comme le soleil » grâce auquel Soslan-Sosryko triomphe d'un adversaire (80). Enfin je n'aurai garde d'oublier que le mot *Xvarnah* signifie en iranien « auréole », traduction confirmée par toute une iconographie ayant pour objet les rois de l'Iran (81).

On trouvera ci-dessous un tableau des correspondances rencontrées dans cette étude :

Variantes du symbole royal indo-européen	
Signifiants (interchangeables)	Signifiés (interchangeables)
Sorcière Jeune femme Poisson Serpent Coupe Pierre	Connaissance
Oiseau Chaudron Plat Corne à boire Objet lumineux Nimbe Objet(s) d'or	Souveraineté/ Puissance guerrière
	Abondance/Fertilité

(75) Roger S. Loomis, *Arthurian Tradition...*, p. 376.

(76) Voir Françoise Le Roux et Christian J. Guyonvarc'h, *Morrigan-Bodb-Macha. La Souveraineté guerrière de l'Irlande*, « *Ogam-Celticum* », XXXV, 1983.

(77) J. Guyonvarc'h, *Textes mythologiques irlandais...*, p. 80, cité par Joël H. Grisward dans *Des Scythes aux Celtes. Le Graal et les talismans royaux indo-européens*, « *Artus* », n° 14, 1983, p. 18.

(78) Alfred Nutt, *Studies on the Legend of the Holy Grail, with Especial Reference to the Hypothesis of Its Celtic Origin*, Londres, 1888, p. 35-36.

(79) Voir Joël H. Grisward, art. cit., p. 17.

(80) Georges Dumézil, *Romans de Scythie...*, op. cit., p. 96. L'A. souligne le caractère solaire du héros : « D'abord, il est le mari de la Fille du Soleil. Il va la conquérir en bon héros solaire dans le château de fer où elle vit. Une autre expédition est destinée à châtier un prince qui a osé enlever la Fille du Soleil... ».

(81) G. Widengren, op. cit., p. 76.

L'Etat-Nation un concept révolutionnaire

par Wolfgang Geiger

Quand nous parlons de la Révolution française, quand nous lisons des études à ce sujet, nous rencontrons assez souvent des termes politiques comme *nation*, *patrie*, *patriote*, sans que nous nous soucions, en général, de ce que ces termes signifiaient exactement à l'époque. Des paroles comme celles de l'abbé Sieyès : « Pour la nation il ne peut y avoir que la nation... », ou le fameux cri de Valmy : « Vive la Nation ! » (— en majuscules ?), de Kellermann — est-ce que c'est vraiment clair, pour nous, ce qu'on voulait exprimer par ces formules, à l'époque ? Je crois qu'il n'y a pas mal de « lectures anachroniques » des textes de cette époque si proche et si lointaine en même temps.

Il y a cent ans, Ernest Lavisse, l'auteur du livre d'histoire pour le secondaire du « petit Lavisse », éprouvait le besoin de modifier « légèrement » le cri de Valmy en « Vive la France ! ». C'est un fait intéressant puisque l'original — « Vive la Nation ! » — apparemment, n'était pas assez rigoureux pour Lavisse. Et si nous lisons aujourd'hui le « Vive la Nation ! » de Kellermann, est-ce que nous entendons toujours « Vive la France ! » ?

En Allemagne, depuis un certain temps, dans le cadre très large du bicentenaire approchant, il y a un projet, parmi d'autres, d'établir une lexicologie du vocabulaire politique et des concepts philosophiques et sociologiques de la période de 1680-1820 en France. Les auteurs se réfèrent, bien sûr, aussi à des études déjà effectuées en France. Bien que l'article consacré à la nation, dans cette collection, ne soit pas satisfaisant (1), à mon avis, cette démarche reste pourtant un pas important dans la recherche sur cette époque. Or, Jacques Godechot, historien de la Révolution et auteur d'un article sur les concepts de la nation et de la patrie à l'époque révolutionnaire, se plaint du fait qu'en France le mot-clé de *nation* « ne figure pas dans la liste des quatre cent cinquante-six nations qui sont à la base du dépouillement (...) de tous les périodiques français des XVII^e et XVIII^e siècles » effectué par le C.N.R.S. (2). Ceci me paraît significatif. Ce terme est tellement familier, semble-t-il, à la grande majorité des gens, et même des chercheurs et reste principalement incontesté — c'est le nationalisme qui est mauvais, la nation est apparemment quelque chose de naturel —, que nous n'y réfléchissons même plus. Il n'y a pas de véritable théorie de la nation, constate Jean-Jacques Guinchard dans *Communications* (3). C'est étonnant — et c'est vrai. D'après les critères habituellement acceptés du terme (nation = peuple = langue commune), il n'y avait pas de « nation » il y a deux cents ans, en Europe, ni cent ans plus tard... ou, comme Pierre Fougère l'a exprimé : « Il n'existe aucune nation, au sens moderne, qui puisse être réduite à une ethnie » (4). (Et bien, j'en ai trouvé une : c'est le Portugal ; à ma connaissance, c'est le seul pays qui a véritablement pu se constituer en état-nation puisque les frontières ethniques et linguistiques étaient congruentes — après la reconquête...).

C'est pourquoi je veux entreprendre, avec vous, un petit voyage historique à travers l'étymologie des termes, la philosophie et la politique concrète de la Révolution française à cet égard. Mais, je vous préviens, je poserai parfois plus de questions que je vous donnerai de réponses.

Communication donnée
dans le cadre
de l'Université Populaire
Bretonne d'Été 1988

« Nation » et « patrie »
à l'aube de la Révolution de 1789 (5)

L'édition de 1694 du Dictionnaire de l'Académie française mentionne le terme *nation* comme dérivat du verbe *naître* désignant par là son origine étymologique signifiant « naissance », « origine » chez les Latins. On ajoute l'usage habituel du mot à l'époque :

« Une nation est constituée par tous les habitants d'un même état, d'un même pays, qui vivent sous les mêmes lois et usent du même langage ».

Cette définition est reprise par les éditions de 1740 et 1762. Le terme *patrie*, étymologiquement dérivé de *Père*, connaît également un usage qui nous paraît très « moderne », déjà la fin du XVIII^e siècle : on donne des exemples comme « La France est notre patrie... », « l'amour de la patrie... », « servir sa patrie... », « défendre sa patrie... », « mourir pour sa patrie ».

Dans le Dictionnaire de Furetière, en 1690, on donne la définition suivante de la nation : « Se dit d'un grand peuple habitant une même étendue de terre renfermée en certaines limites ou même sous une certaine domination ».

Cette définition, remarque Jacques Godechot, « est encore intégralement reproduite dans le Dictionnaire de Trévoux, en 1771 ».

Citons encore le « Dictionnaire historique » de 1767 :

« On entend ordinairement par le mot de nation un grand peuple gouverné par les mêmes lois, et parlant une même langue ».

Dans une bonne partie des définitions, à part le critère de la langue, l'on remarque le lien très étroit entre *l'état* (ou le gouvernement, les mêmes lois, etc...) et *la nation*. Je ne suis donc pas d'accord avec Jacques Godechot quand il dit que, « dès la fin du XVIII^e siècle (...) (le mot) nation s'applique au peuple et non à l'État ou au territoire ». (Godechot, p. 56) — c'est peut-être vrai en ce qui concerne le territoire, mais l'état apparaît dans beaucoup de définitions comme étroitement lié au concept de la nation.



(Ill. J. Prunier).

Dans le « Dictionnaire historique » de 1767 que je viens de citer, l'auteur a ajouté le critère du grand peuple ; les « petits peuples » seraient-ils donc exclus de former une nation ? Quant à l'histoire de la Gaule ancienne l'auteur de ce Dictionnaire, Aubert de la Chesnaye-des-Bois, ajoute que c'étaient plusieurs tribus gauloises qui formaient une nation et que l'on assimilait, à l'époque, au terme latin de *civitas*. De même, la nation française regroupe plusieurs « peuples » :

« Plusieurs peuples font une seule nation (*civitas*), les Bourguignons, les Chapeuais, les Picards, les Normands, les Bretons, les Angevins, les Tourangeaux, etc. sont autant de peuples qui font partie de la nation française ».

Cette énumération fait penser à la remarque ultérieure de Mirabeau, en 1789, que la France est un « agrégat de peuples désunis ». Mais l'assemblage pêle-mêle des habitants de différentes

provinces en tant que « peuples », dans le dictionnaire, ne relève apparemment pas d'une distinction ethnique ou linguistique. *Peuple* paraît ici comme expression pour les habitants des pays dont était constitué l'Ancien Régime. C'est pourquoi, il n'y a donc pas de contradiction entre le critère de l'unité de la langue et la pluralité de ces « peuples ».

Consultons encore l'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert, indispensable source de la pensée philosophique du XVIII^e siècle ; dans l'édition de 1780 la nation est définie de la façon suivante :

« mot collectif dont on fait usage pour exprimer une quantité considérable de peuple, qui habite une certaine étendue de pays, renfermée dans de certaines limites, et qui obéit au même gouvernement ».

Chaque nation a son caractère particulier : c'est une espèce de proverbe que de dire, léger comme un français, jaloux comme un



(Ill. J. Prunier).

(1) Cf. Elisabeth Fehrenbach, « Nation », in : Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680-1820, hrsg. von R. Reichardt und E. Schmitt..., Heft 7, München 1986.

(2) Jacques Godechot : Nation, patrie, nationalisme et patriotisme en France, au XVIII^e siècle, in : J. Godechot, Regards sur l'époque révolutionnaire, Toulouse 1980, p. 54.

(3) Cf. Jean-Jacques Guinchard, Le national et le rationnel, in : Communications n° 45 (1987) : « Éléments pour une théorie de la nation », p. 27.

(4) Pierre Fougeyrollas, La Nation, Paris 1987, p. 70.

(5) En ce qui concerne les extraits des dictionnaires qui figurent dans ce chapitre, je les dois surtout aux travaux de Jacques Godechot et Elisabeth Fehrenbach, cités plus haut, à moins que je ne les aie vérifiés moi-même.

italien, grave comme un espagnol, méchant comme un anglais, fier comme un écossais, ivrogne comme un allemand, paresseux comme un irlandais, fourbe comme un grec, (...) etc.

On constate la réapparition du critère de la grandeur — « une quantité considérable de peuple » —, mais il manque toute référence à la langue. Toutes les délimitations de la nation sont assez vagues — « une certaine étendue de pays » etc. —, mais nous retrouvons la formule bien connue du « même gouvernement ». Ce qui est nouveau, c'est la notion du « caractère particulier » de la nation, ce qui pourrait témoigner d'une influence rousseauvite ou peut-être allemande. On retrouve cet élément également dans d'autres ouvrages, par exemple dans le *Dictionnaire critique, pittoresque et sententieux* de Caraccioli, en 1768 : « Chaque nation a un génie, des mœurs et des lois, qui la caractérisent », et dans les *Synonymes* de Roubaud, en 1785 : « La nation et le peuple conservent leur caractère propre et leurs différences naturelles. » (cf. Fehrenbach, p. 79).

En ce qui concerne l'usage général de tels concepts comme *nation* ou *patrie* on doit se méfier de faire trop de confiance aux dictionnaires seuls, comme il a été le cas dans pas mal d'études sur le vocabulaire philosophique. Ces dictionnaires ne reflètent point la réalité complète de l'usage, mais toujours un certain point de vue plus ou moins officiel. Les différents concepts de la patrie en donnent le meilleur exemple. Dans l'*Encyclopédie*, ouvrage d'opposition, rappelons-le, on écrit les phrases suivantes sur la notion de *patrie* :

« Le rhéteur peu logicien, le géographe qui ne s'occupe pas de la position des lieux, et le lexicographe vulgaire, prennent la patrie pour le lieu de la naissance, quel qu'il soit ; mais le philosophe sait que ce mot vient du latin *pater*, qui représente un père et des enfants, et conséquemment qu'il exprime le sens que nous attachons à celui de famille, de société, d'état libre, dont nous sommes membres et dont les lois assurent nos libertés et notre bonheur. Il n'est point de patrie sous le joug du despotisme. (...) »

« Il n'est point de patrie sous le joug du despotisme » — tel est le credo de tous les patriotes du siècle. Godechot note là-dessus :

« Dès la fin du XVII^e siècle, le mot patrie est lié à l'idée de liberté. En 1688, La Bruyère écrit, dans les *Caractères* : « Il n'y a point de patrie dans le despotisme, d'autres choses y suppléent : l'intérêt, la gloire, le service du prince ». (*Caractères* X 4). » (cf. Godechot, p. 56).

D'Holbach écrivait dans *Le gouvernement fondé sur la morale*, en 1776 :



Mirabeau : « La France : un agrégat de peuples désunis ».

« Le patriotisme véritable ne peut se trouver que dans les pays où les citoyens libres, et gouvernés par les lois équitables se trouvent heureux. »

Le concept de la patrie avait donc une valeur fort utopique et jusqu'à être aux antipodes du concept de la nation, comme le montre la controverse entre Voltaire et Rousseau sur ces deux concepts. Pour Voltaire, cosmopolite par excellence, la patrie était véritablement utopique dans le sens littéral du terme, c'est-à-dire nulle part et partout en même temps : « *Patria est ubicumque est bene* » — pour Voltaire, dans cette formule latine, « la patrie est là où je suis bien », s'exprime la vision de la patrie comme pays où règne la raison, c'est, comme il dit, « la meilleure des républiques » ou être « sous un bon roi ». Tandis que pour Rousseau, le caractère national et l'esprit patriotique sont intimement liés — la patrie, c'est le pays natal tout d'abord, et « l'esprit patriotique, dit-il, est un esprit exclusif, qui nous fait reconnaître comme ennemi tout autre que nos concitoyens. Tel était l'esprit de Sparte et de Rome » (8).

Bien que la pensée de Rousseau ait eu une très forte influence sur les révolutionnaires de 1789, surtout avec ses conceptions de la volonté générale et de la souveraineté, c'est le concept voltairien de la patrie qui prévaut à la veille de la révolution.

Plus généralement on peut dire que le terme de *patrie* signifiait pour la plupart des gens lettrés, l'amour de la liberté.

La même différence entre la description ou plutôt prescription du concept dans les dictionnaires officiels, d'une part, et l'usage réel, de l'autre, se trouve à propos de nation. Quiconque pense que le concept de la nation française était achevé à la fin de l'Ancien Régime, se trompe. L'arrivée de la Révolution démontre par ailleurs la diversité des concepts de la nation, tout d'abord, quand on parle de la nation bretonne, provençale, picarde, etc. Pour la Bretagne, les œuvres d'Armand du Chatel-

lier et de René Kerviler, parmi d'autres, nous fournissent des témoignages comme la revendication des « franchises nationales », « l'expression des vœux de la nation bretonne » etc. En somme, les termes de *nation bretonne* et de *peuple breton* sont assez fréquents à l'époque. On peut objecter que « nation et province peuvent alors être tenus pour synonymes », comme le fait Mona Ozouf (9), mais ceci, même si l'on y consentirait, n'excluerait pas d'interpréter les revendications d'autonomie de la part de certains pays d'état (comme s'appelaient les provinces sous l'Ancien Régime qui n'étaient pas incorporées dans le domaine royal) comme opposées au concept de la nation une et indivisible étant en train de naître ces jours-là.

« Nation » et « patrie » au début de la révolution de 1789

A la veille de 1789, dans les disputes politiques sur le rôle des Parlements en opposition ouverte contre le roi, sur l'utilité de la convocation des états provinciaux et les états généraux, le terme de *nation* apparaît très fréquemment. D'une part, il signifie le tout par rapport au particulier, les États-généraux par rapport aux états provinciaux : La Fayette, par exemple, demande en 1787 « la convocation d'une assemblée vraiment nationale » (10). Mais, d'autre part, la *nation* remplace de plus en plus le contenu social du *tiers état* : « Le Tiers État, mot qu'il faut bannir de la langue française, et que nous remplaçons par celui-ci, la nation, (...) » dit-on dans une revue politique en printemps 1789 (11). Ferdinand Brunot, dans sa célèbre *Histoire de la langue française* rappelle que

« le Roi lui-même, dans sa réponse du 4 octobre 1789, avait distingué la Nation de l'État, c'est-à-dire de lui et de son administration : « Dans un moment, dit-il, où nous invitons la Nation à venir au secours de l'État... » etc (12).

Auparavant, le roi s'était continuellement défendu contre l'opinion propagée surtout par le Parlement de Rennes, de la responsabilité du roi auprès de la nation — il s'agissait surtout du débat sur le caractère du serment, du « serment que j'ai fait, répond Louis XV, non pas à la nation, comme vous osez le dire, mais à Dieu seul » (13).

(6) Cf. Godechot, op. cit., p. 59.

(7) Cf. Godechot, op. cit., pp. 57-58.

(8) Rousseau, Lettre à Ustéri, 30 avril 1763, cf. Godechot, loc. cit.

(9) Cf. Mona Ozouf, *L'école de la France*, Paris 1984, p. 31.

(10) Cf. Jean-Yves Guiomar, *L'idéologie nationale*, Eds. Champ libre, 1974, p. 98.

(11) Salut-Jean Bouche d'or, cf. Elisabeth Fehrenbach, op. cit., p. 97.

(12) Cf. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. IX, Paris, 1937, p. 636.

(13) Cf. Guiomar, op. cit., p. 48.

Donc, en 1789, la nouvelle définition du pouvoir royal et de l'état assimile la nation clairement au tiers état, institution périmée pour les révolutionnaires aspirant à l'égalité des citoyens, ou bien la nation est assimilée, sur le plan social, au peuple. Ainsi, dans *Origine et étendue de la puissance royale* de Maulrot, en 1789: « Le fond du pouvoir réside dans la nation ; le prince n'a que l'exécution des volontés générales du peuple » (14). La valeur sociale du concept de la nation se révèle surtout dans des tracts politiques anonymes comme celui qui est distribué en 1788 sous le titre *La Paix, l'Union*, et où l'on peut lire: « La devise du despotisme est: divisez pour régner. Celle d'une Nation qui tend à une constitution libre doit être: Unissez-vous pour abattre le despotisme ». Nous allons y revenir à propos de l'union. Citons ici encore le titre d'un autre tract, cette fois-ci de 1789, et qui vulgarise la conception de l'Abbé Sieyès dont nous allons également encore parler: *Le Réveil du tiers état, c'est-à-dire de la nation, ou principe d'ordre social* (15). Et bien, le maître-penseur des révolutionnaires de 1789, l'abbé Sieyès, n'a-t-il pas écrit tout un livre sur la thèse que le Tiers est la nation ?

« Le Tiers état (...) se confond toujours dans mon esprit avec l'idée d'une nation », dit-il (16). Mais attention quand même, puisque Sieyès va déjà plus loin en utilisant le terme *nation* comme synonyme de *société*!

Et le peuple lui-même, qu'est-ce qu'il en pensait? Comme est-ce qu'on utilisait la nouvelle terminologie dans les discours populaires? Nous ne le savons qu'à travers les cahiers de doléances, tout d'abord, c'est-à-dire à travers une médiatisation d'avocats, d'érudits qui étaient les scribes et parfois aussi les auteurs même des cahiers. Dans les cahiers donc on constate un usage tout à fait pareil du mot de *nation* assimilée au *peuple*, au *Tiers État*: « La nation représente "le corps des citoyens du royaume" explique Godechot, le royaume désigne uniquement l'étendue du territoire. » (17). Quant à *patrie*, il y a une différence remarquable, semble-t-il (nous suivons toujours l'analyse de Godechot): « tantôt le mot indique le lieu de naissance, tantôt le pays où l'on vit, la France ». Le concept politique et utopique de la patrie n'a donc pas pénétré dans les milieux populaires ou bourgeois. Quant à la nation, c'est le contraire: dans le *Cahier*

des plaintes et doléances des Dames de la halle et marché de Paris, rédigé en juillet 1789, on finit par les exclamations: « Vive la Nation ! » — « Vive la Nation du Tiers État ! » (18) Et l'on sait également que la question « Etes-vous de la Nation ? » était un mot de guet à Paris (19). La prise du pouvoir par le Tiers-État, à l'Assemblée Nationale, se traduit donc symboliquement par une inflation du mot *national* de façon que tout ce qui était *royal* auparavant devient *national* — jusqu'à l'invention du crime de *lèse-nation* à l'instar de *lèse-Majesté*; le premier à en parler était, à ma connaissance et en suivant les recherches de Brunot, l'abbé Grégoire, le 9 juillet 1789: à la tribune de l'Assemblée Nationale il parle de *lèse-Majesté Nationale*. Quant à l'origine du terme *Assemblée nationale*, on sait que c'était l'autre abbé célèbre de la Révolution, Sieyès, qui, ensemble avec les députés bretons d'ailleurs, semble-t-il (20) avait fait adopter ce terme en suivant non seulement sa propre pensée politique mais aussi beaucoup de cahiers de doléances qui revendiquaient que « la nation s'assemble ». Signalons aussi que le Tiers était réuni dans la soi-disant *salle nationale*. Partout se répète la parenté sémantique de *nation* et *peuple*. Ainsi, Mirabeau, dans un discours devant l'Assemblée nationale, après la constitution civile du clergé, parle-t-il de curés *nationaux*, « c'est-à-dire, de la création du peuple » (21). La garde nationale s'appelait d'abord *milice bourgeoise* ou *milice* ou *garde citoyenne*, et l'on parlait du *soldat-citoyen* comme *soldat-national* (22). Dans la triade sémantique *peuple-citoyen-nation* c'est l'élément de la *citoyenneté* qui établit une distinction entre *nation* et *peuple*: tandis que la nation est inconcevable sans le peuple qui la constitue, le peuple, lui, préexiste à la nation — c'est toute l'histoire de l'époque qu'on appelait, dans la *Déclaration des droits de l'homme*, l'époque de « l'oubli et du mépris des droits naturels de l'homme... ». La constitution du peuple français, c'est-à-dire, des habitants du royaume, comme nation relève donc d'un acte volontariste, libérateur. Mais l'on rencontrera, au cours de la Révolution, l'inversion de ce schéma, selon la parole de l'abbé Sieyès: « La nation existe avant tout, elle est l'origine de tout » (22). Dans le discours de droit politique, la légitimation du nouveau régime a besoin de la valeur d'ancienneté,



Le serment des districts en 1790. (Musée Carnavalet).

(14) Cf. Guimar, op. cit., p. 47.

(15) Cf. Fehrenbach, op. cit., pp. 91 & 95.

(16) Abbé Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers État ?*, Genève 1970, p. 130.

(17) Cf. Godechot, op. cit., pp. 61-62.

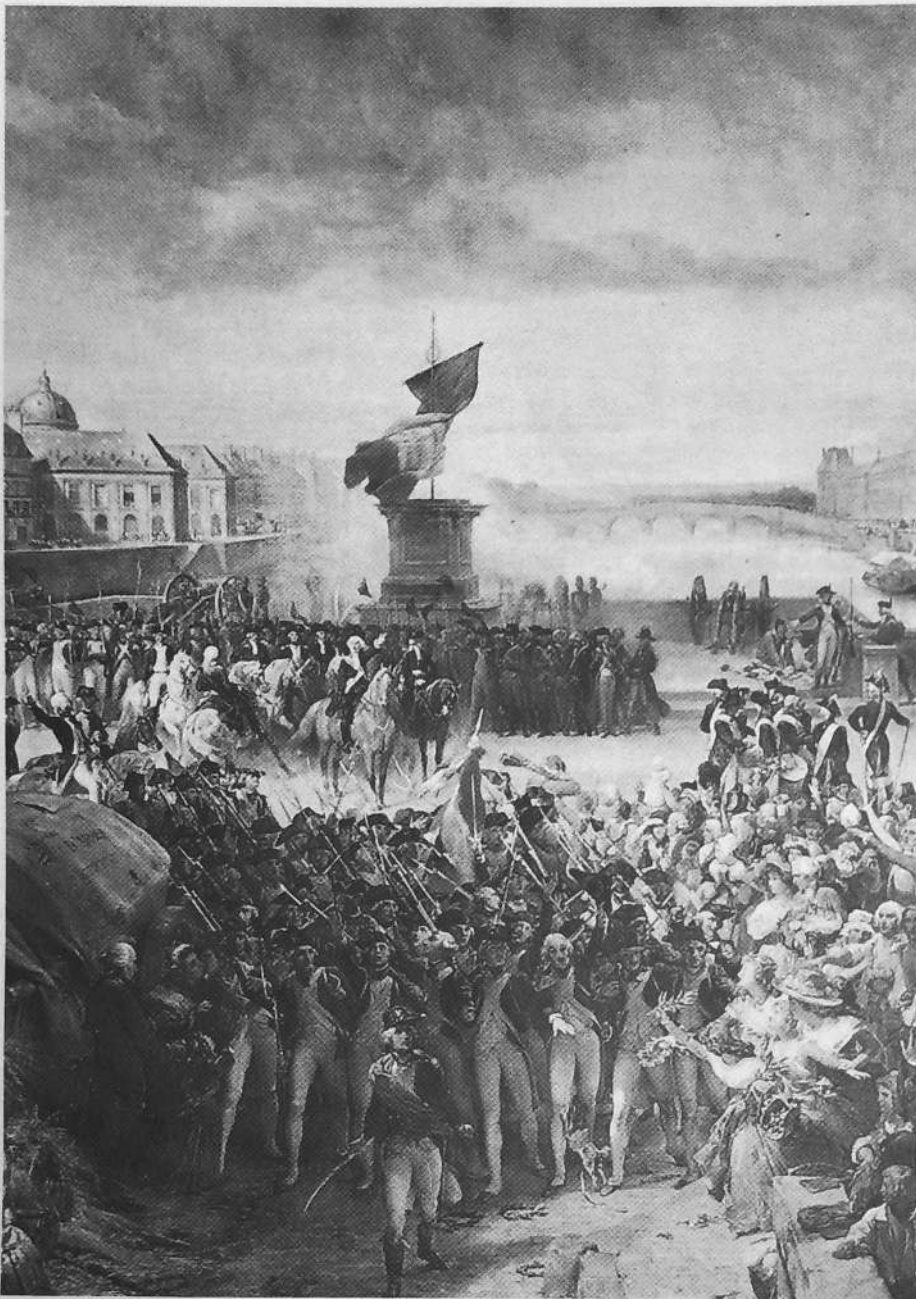
(18) Cf. Chantreau, 1790, p. 112, cité d'après Fehrenbach, op. cit., p. 97.

(19) Cf. Brunot, op. cit., p. 636.

(20) Cf. René Kerviler, *La Bretagne pendant la Révolution* (1912), reprint Mayenne 1980.

(21) Cf. Brunot, op. cit., p. 636.

(22) Cf. Brunot, op. cit., pp. 787-789.



«La Garde Nationale part pour l'armée», 1792 (Musée de Versailles).

comme le droit naturel qui préexiste à la conscience que l'homme en a et continue à exister n'importe ce qu'il en fait — c'est pourquoi ces droits sont « sacrés et inaliénables », comme l'exprime la Déclaration des droits de l'homme en suivant le modèle américain — la nation a toujours existé, ce n'est pas elle qui introduit quelque chose de nouveau dans le royaume, c'est « l'oubli et le mépris des droits de l'homme » sous le despotisme qui était un stade maléfique intermédiaire entre un état de pureté primitive et la révolution comme reconstitution de la liberté originelle. Cette idée est présente dans pratiquement tous les discours et traités pendant l'An I de la liberté. Le concours d'ancienneté entre l'aristocratie et le peuple ou la nation est allé jusqu'au point où les deux côtés se sont réclamés de l'origine franque des Français, les aristocrates en disant que les Francs représentaient historiquement la couche aristocratique d'origine germanique qui a pris le pouvoir en Gaule romaine abandonnée par les Romains et les patriotes

en disant que c'était l'origine franque, ça veut dire littéralement libre, qui constituait la liberté originale des Français perdue à travers l'histoire. Une autre référence historique, bien sûr, dans ces débats c'était la République de Rome, dont les vertus sont identifiées aux idées maîtresses de la Révolution, surtout, en ce qui concerne le patriotisme, le civisme et la fraternité — il faut seulement penser au tableau du peintre David, « Le serment des Horaces ». Avec cette tendance de légitimation politique et historique de la nation, liée à la question de la souveraineté, s'amorce déjà le problème d'une future conception de la nation sans le peuple, d'une valeur ontologique (en termes philosophiques).

Unité et Indivisibilité

« L'Alsace et la Lorraine veulent rester provinces étrangères, écrit Mona Ozouf, certains cahiers de Bretagne, de Provence, vont jusqu'à parler de « nation bretonne », de « nation provençale » (...)

et mettent l'accent sur une sorte de double citoyenneté » (24). Cette idée de « double citoyenneté » me paraît très intéressante, mais elle est encore à vérifier ; de toute façon, dans le *Procès-verbal des séances du Tiers-état de Bretagne*, de février 1789, on parle aussi bien de la « nation » (à savoir : « entière ») que du « peuple breton ». On sait que cette « question nationale » a été vite réglée tout d'abord, sans qu'elle ait été finalement résolue. Pour les Alsaciens, c'était le choix entre la liberté française ou le despotisme allemand : la fameuse pancarte dressée au bord du Rhin portant l'inscription « Ici commence le pays de la liberté », correspondait à la vérité. La double citoyenneté, pour eux, c'était leur identité culturelle, et tout d'abord leur langue, plus le choix de la liberté, l'association à la patrie des citoyens. Pourtant, la liberté ne s'est pas arrêtée à ce niveau-là, puisqu'en 1792/1793, au moment crucial de la guerre contre la coalition des puissances étrangères, l'usage de la langue allemande ou du patois alsacien était interdit, ce qui faisait de tout Alsacien un contre-révolutionnaire potentiel.

En Bretagne, la situation était plus complexe, aussi bien pour les « indépendantistes » bretons — si l'on peut appliquer ce terme moderne — que pour l'Assemblée nationale. On sait comment les « franchises et coutumes de la province de Bretagne », réclamées dans beaucoup de cahiers de doléances, ont été abolies par l'Assemblée dans la fameuse nuit du 4 août, sous la présidence du député de Rennes, Le Chapelier.

« Les députés de Bretagne, fort embarrassés, pour la plupart, de leur situation, se réunirent autour de Le Chapelier qui, "en leur nom, en observant que leurs cahiers demandaient une Constitution suivant laquelle la loi des impôts serait délibérée aux États généraux, mais réservaient la ratification des États de Bretagne, dit qu'il espérait que les Bretons s'empresseraient de renoncer au privilège de leur province en conséquence des délibérations qui venaient d'être prises et de la Constitution sage qui ne pourrait manquer d'être arrêtée..." » (25).

Or, sans entrer dans les détails des événements de cette nuit, j'aimerais bien poser des questions à propos des jugements historiques à l'instar de celui de Yann Brékilien, récemment confirmé dans le numéro 23 de *Dalc'homp Sonj!*, considérant que cette abolition des « privilèges des provinces » a mis fin à l'existence de la Bretagne... indépendante ? — certainement pas ! — ... autonome ? — peut-être... Il me semble qu'on a trop tendance de juger certains faits historiques uniquement par ce qui s'en est suivi,

(23) Abbé Sieyès, op. cit., p. 180.

(24) Mona Ozouf, op. cit., p. 31.

(25) Kerviler, op. cit., p. 38.

en rétrospective donc. C'est la raison d'être de l'historiographie, certes, mais je crois qu'il est aussi et surtout nécessaire de juger les événements par rapport à ce qui les a précédés et de se mettre vraiment à la place de ceux qui ont pris telle ou telle décision, à un moment donné, et de repenser leurs motifs et leurs raisons.

Or, Le Chapelier et la majorité des autres députés bretons, l'avant-garde révolutionnaire au sein de l'Assemblée nationale, à ce moment historique, ont voté pour l'abolition des privilèges. Cette décision impliquait l'abolition de toute structure politique héritée du système féodal, et par conséquent aussi de la monarchie, à commencer par la structure administrative : la distinction entre pays d'élection et pays d'état, les intendances, les sénéchaussées (ou bailliages) etc. Est-ce que la volonté confirmée d'abolir le système aristocratique des États de Bretagne — n'existant plus en réalité, d'ailleurs, ne l'oublions pas, puisqu'ils se sont séparés! — implique déjà la volonté d'anéantir l'identité bretonne au profit de la « nation une et indivisible? » (Je parle toujours des députés bretons). Je ne crois pas. Écoutez le discours du député lorientais Delaville-Le-Roux (rapporté par Kerviler) :

« Nous sommes assez heureux, dit-il au nom des Bretons libres, de n'être liés par aucun mandat semblable à celui de Rennes et de Nantes. Nous pouvons donc déposer nos privilèges entre les mains de la nation : mais à cette condition que, dès ce moment, il existe entre tous les Français et entre toutes les provinces de France un pacte fédératif par lequel chaque individu et chaque province s'engagent à prendre les armes à l'instant même où quelque pouvoir arbitraire voudrait attenter à la liberté des Français ou aux droits que, par la constitution, vous aurez fixés à chaque province, en sorte enfin que tous les Français et toutes les provinces se tiennent comme par une chaîne électrique et qu'on ne puisse toucher à la liberté d'un Français sans que tous en ressentent la commotion... En adressant son discours à ses électeurs, il ajoutait : « J'ose espérer que ma conduite recevra votre approbation et que vous applaudirez au bonheur qu'a eu votre député de parler au nom de votre province dans des termes qui forment la base d'union entre toutes les provinces et assurent à toutes plus de liberté et plus de bonheur. C'est le cas, messieurs, que chaque ville envoie son adhésion à ce qui s'est passé hier ; j'ose espérer que tous les privilèges de particuliers, de villes et de provinces étant abolis, la conséquence de cette délibération est que le privilège de la Compagnie des Indes et de toutes les compagnies subira le même sort. La franchise du Port de



"Émeute à Lannion" (Pitre Chevalier).

Lorient sera également détruite. En un mot nous avons fait un pas de géant vers la Constitution, et comme je ne doute pas que la noblesse de Bretagne n'imité l'exemple des autres provinces de la France, le terme de toutes les divisions intestines est arrivé. Les charges de l'État, quoique immenses, seront légères pour des hommes libres et égaux. Nous n'avons à redouter aucun ennemi au dehors, puisque la paix la plus durable va s'établir au dedans. ».

Il me semble très intéressant que ce député, incitant ses collègues et ses commettants à abolir les privilèges non seulement des aristocrates, mais aussi des provinces, villes etc., au nom de la liberté et de l'égalité, invoque « un pacte fédératif entre tous les Français et toutes les provinces », et que ce pacte serait donc une sorte d'autodéfense des citoyens contre l'éventualité « où quelque pouvoir arbitraire voudrait attenter à la liberté des Français ou aux droits que, par la constitution, vous [i.e. les députés, W.G.] aurez fixés à chaque province... » — il parle des droits fixés à chaque province ! Il faut donc constater que, pour ce député, l'abolition des franchises ou des privilèges de la Bretagne n'impliquait nullement la disparition de la Bretagne comme entité politique, comme « province » ou « région », et qu'il évoque une nouvelle constitution pour toutes les provinces. Sans pouvoir généraliser cette position, faute de documentation à ce propos, je me demande si l'on ne devrait pas reviser les archives sous l'angle de ce point de vue.

Le Parlement de Rennes, champion de la lutte anti-monarchique à la fin de l'Ancien Régime, continuait à réclamer les « franchises et coutumes de Bretagne », maintenant contre l'Assemblée nationale. Le 8 et 9 janvier 1790, on discute le cas

breton à l'Assemblée. Il y a deux arguments majeurs pour la suspension de toutes les constitutions provinciales : le premier, c'est que la persistance des coutumes particulières de l'Ancien Régime allait entraîner inévitablement aussi la persistance des privilèges aristocratiques, du système féodal. Le deuxième, c'est que la volonté générale s'exprime uniquement dans l'Assemblée nationale. Contre le reproche de vouloir uniquement défendre les anciens privilèges, les Parlementaires de Rennes, dans une lettre au roi, ont très bien argumenté, à mon avis, mais sans conséquence, bien sûr, en disant :

« Nos franchises sont des droits et non pas des privilèges, comme on a persuadé à votre Majesté de les nommer (...) : les corps ont des privilèges, les nations ont des droits » (29).



Représentant en mission (Musée Carnavalet).



Isaac Le Chapelier

Le Vicomte de Mirabeau qui s'exprime d'abord pour, ensuite contre le respect des droits bretons, résume la situation nouvelle :

« Jusqu'à ce moment, les contrats de nation à nation ont été considérés comme des échanges de convention réciproques (...). L'assemblée a donc reconnu les droits de Bretagne ; elle a reconnu qu'ils existaient jusqu'à ce que l'adhésion formelle au sacrifice des privilèges les eut anéantis » (28).

Les interventions en faveur des parlementaires de Rennes, comme celle de l'abbé Maury, reproduite intégralement dans le livre de Michel de Mauny (29), n'ont évidemment pas pu empêcher la condamnation des parlementaires et la confirmation des décisions du 4 août.

Dès le début du parlementarisme dit démocratique se révèle donc un problème fondamental de la démocratie :



L'Abbé Maury.

c'est la majorité (des députés, non du peuple) qui décide, les minorités n'ont pas de chance. La situation de celles-ci est d'autant plus grave que, je cite l'abbé Sieyès, « dans une Assemblée nationale, les intérêts particuliers doivent rester isolés, et le vœu de la pluralité doit y être toujours conforme au bien général » (30). En d'autres termes : puisque cette « pluralité » — ou la majorité — est conforme au bien général, par conséquent, la minorité ne l'est pas, et doit être, à la rigueur, bannie de l'Assemblée, accusée de « lèse-nation », de contre-révolution, etc.

Le fait déjà d'avoir participé à l'Assemblée nationale exclue toute volonté particulière, comme l'ont bien perçu et exprimé les députés Barnave (futur feuillant) et Barère (futur jacobin) : « En envoyant ses députés à l'assemblée, dit Barnave, la Bretagne s'est soumise au résultat d'un corps délibérant ». Et Barère : « Ils défendent des droits gothiques et un système d'oppression (...). Ils parlent de "nation bretonne" comme s'il y avait deux nations en France (...). C'est un véritable délit contre l'autorité nationale » (31). La décision de la noblesse bretonne de ne pas participer aux États généraux était, de ce point de vue, logique ; mais elle confirmait les réserves des députés envers la Bretagne.

Parallèlement à ce début à l'Assemblée nationale, la fédération de Pontivy avait lieu. De jeunes patriotes bretons (c'est-à-dire des révolutionnaires) et quelques Angevins se sont réunis pour créer une fédération politique dépassant les frontières provinciales, donc surtout celle de la Bretagne.

« Nous déclarons solennellement que, n'étant ni Bretons ni Angevins, mais Français et citoyens du même Empire (synonyme pour « royaume » à l'époque, W.G.), nous renonçons à tous nos privilèges locaux et que nous les abjurons comme anti-constitutionnels. Nous nous déclarons fiers et heureux d'être libres » (32).

Cette déclaration paraît donc comme le modèle de tous les rassemblements pour l'unité et l'indivisibilité de la nation — et, en effet, c'était l'origine des fêtes de la fédération, à Rennes, en mai 1790, aux 14 juillet 1790, 1791 et 1792 à Paris,

(26) Cf. Kerviler, op. cit., pp. 38-39.

(27) Cf. Armand Du Chatellier, Histoire de la Révolution en Bretagne (1832), t. I, reprint Eds. Morvan, Huelgoat 1977, p. 91.

(28) Cf. Du Chatellier, op. cit., p. 93.

(29) Cf. Michel de Mauny, 1532-1790 : Les dessous de l'union de la Bretagne à la France, Paris 1986.

(30) Sieyès, op. cit., p. 207.

(31) Cf. Du Chatellier, op. cit., pp. 96-99 ; à ce propos voir aussi Le Chapelier s'adressant à l'Assemblée : « Les Bretons ont renouvelé leur union à la France, en nous renvoyant vers vous. » (cf. Du Chatellier, op. cit., p. 95).

(32) Cf. M. Ozouf, op. cit., p. 37.



Armand Tuffin de la Rouërie.

et ailleurs. Il est important cependant de rappeler brièvement l'origine de cette fédération de Pontivy — en vérité il y en avait deux, en janvier et en février 1790. Face à des problèmes économiques très graves, surtout concernant les subsistances, des troubles violents entre plusieurs villes bretonnes, et face à une menace de réaction aristocratique, les dirigeants politiques des grandes villes bretonnes avaient décidé des mesures qui étaient à prendre (33). Il faut se rendre compte que l'Assemblée avait mis en place une décentralisation administrative en faveur des municipalités et des districts (mais surtout des municipalités) ce qui, d'ailleurs, n'était que la codification par la loi d'une réalité déjà existante — on parle de la « révolution municipale » du printemps et de l'été 1789 (34). Cette décentralisation avait donc attribué aux villes le rôle de centres politiques dans les régions. Mais cette décentralisation s'est faite au détriment du pouvoir intermédiaire au niveau de la région, de la « province ». En mai 1789 déjà, Le Chapelier avait réclamé



Barère.

« que les communes ne reconnaissent aucun intermédiaire entre elles et le Roi » (35) — et c'est là qu'il faut chercher, à mon avis, la raison première pour le mouvement de fédération qui, c'est pourtant vrai, a été occupé par la jeunesse révolutionnaire, et qui s'est développé ultérieurement vers les manifestations d'unité nationale qu'on connaît.

Mais examinons cette première phase. La fédération de Pontivy, malgré sa déclaration que nous venons d'écouter, était une sorte d'« assemblée provinciale ». Son but, c'était de rassembler les députés de toutes les villes de Bretagne, y joints ceux de la ville d'Angers qui, par sa situation géographique et par ses traditions qui en résultent, était étroitement liée à la Haute-Bretagne, surtout à Nantes et à Rennes. La fédération, c'était aussi une initiative politique de la base pour influencer les débats au sein de l'Assemblée nationale. Il est significatif que ces tentatives, aussi bien celle de la part des Bretons que celle des Marseillais, par exemple, étaient de plus en plus dépréciées du côté des révolutionnaires assemblés à Paris, jusqu'à éclater en 1792 et 1793 en des condamnations violentes des jacobins « fédéralistes » des provinces. A ce propos, je vous signale l'existence des études sur le « fédéralisme jacobin », publiées parmi d'autres arti-

cles sur l'époque révolutionnaire dans le deuxième fascicule du premier tome du 111^e Congrès national des sociétés savantes qui s'est réuni à Poitiers en 1986. Je ne peux pas entrer plus dans les détails de ce phénomène très intéressant qui, à ma connaissance, n'a pas été suffisamment recherché jusqu'ici, sauf en ce qui concerne quelques tendances anti-centralistes parmi les jacobins méridionaux, surtout marseillais, dont Jacques Guilhaumou s'occupe depuis quelque temps. Mais retournons à Pontivy.

Moreau, futur rival de Bonaparte, lit à haute voix le pacte fédératif suivant :

« Nous, jeunes citoyens Français, habitant les vastes pays de la Bretagne et de l'Anjou, extraordinairement assemblés par nos représentants à Pontivy, pour y resserrer les liens de l'amitié fraternelle que nous nous sommes mutuellement vouée, avons formé et exécuté au même instant le projet d'une con-

fédération sacrée qui sera tout à la fois l'expression des sentiments qui nous animent et des motifs qui nous rapprochent malgré les distances.

Nous avons unanimement arrêté et arrêtons :

De former par une coalition indissoluble, une force toujours active, dont l'aspect imposant frappe de terreur les ennemis de la génération présente :

De vouer à la nouvelle Constitution du royaume un respect et une soumission sans bornes et de maintenir, au péril de notre vie, les décrets émanés de la sagesse du sénat auguste qui vient d'élever l'édifice de notre félicité ;

De renouveler au père tendre, au monarque citoyen, qui met sa gloire et son bonheur dans celui de ses peuples, l'hommage respectueux de notre amour ;

(33) « A la suite des émeutes de Lannion à propos des grains, en octobre 1789 explique René Kerviler, les délégués des principales villes de Basse-Bretagne accourus au secours des commissaires de Brest s'étaient réunis pour signer un pacte d'union, où ils se promettaient « un attachement et une fidélité toujours inviolables ». Le mois suivant, le comité permanent de Quimper proposa de renouveler le pacte de Lannion et, pour lui donner plus d'autorité encore, on invita toutes les municipalités de France et principalement celle de Bretagne, à se confédérer dans le but d'assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des décisions de l'Assemblée nationale. Ce projet fut accueilli favorablement et le lieu de réunion, d'abord fixé à Morlaix, puis à Saint-Brieuc, le fut définitivement à Pontivy, à cause de la situation de cette ville au centre de la Bretagne. Le rendez-vous devait avoir lieu le 15 février 1790.

Dès la nouvelle connue, les comités de jeunes citoyens et de jeunes volontaires résolurent de devancer la réunion pour lui donner le ton. Ayant demandé à ceux de l'Anjou de se joindre à eux, ils vinrent à Pontivy, le 18 janvier, au nombre de plus de 200, en uniforme de gardes nationaux (...) (Kerviler, op. cit., p. 49).

(34) A ma connaissance c'étaient les communes du Midi, surtout du Languedoc, qui étaient parmi les premières à se libérer du pouvoir royal. En Bretagne, c'est surtout après le 14 juillet, bien que préparé déjà avant, que, d'après René Kerviler

« partout et comme par un mouvement spontané (...) les anciennes communautés de ville cèdent la place à des comités permanents qui s'installent de leur propre autorité dans les hôtels municipaux et s'arrogent, sans contrôle, tous les pouvoirs publics et militaires ». (Kerviler, op. cit., p. 31).

(35) Cf. Kerviler, op. cit., p. 23.

(36) Cf. Kerviler, op. cit., p. 50.



(Gravure Goodall).



Symboles révolutionnaires (Coll. privée).

De ne reconnaître entre nous, malgré la nouvelle division des provinces, nécessaire à l'administration du royaume, qu'une immense famille de frères qui, toujours réunis sous l'étendard de la liberté, soit un rempart formidable où viennent se briser les efforts de l'aristocratie ;

De nous prêter, enfin, mutuellement, tous les secours qui seront en notre puissance, sans y mettre d'autres conditions ni d'autres bornes que celles que nous inspireront l'honneur et le patriotisme, qui, jusqu'à ce jour, ont dirigé nos démarches, persuadés qu'avec de pareils guides, il est impossible de s'égarer... » (36).

Dans le texte de ce pacte, tel que Kerviler nous le rapporte, on rencontre deux arguments intéressants à notre propos : que cette fédération était nécessaire à cause des « distances » énormes de ce

« vaste pays » de Bretagne et d'Anjou ; que la « nouvelle division des provinces » était « nécessaire à l'administration du royaume » — remplaçant d'ailleurs un système très compliqué de généralités, gouvernements, sénéchaussée etc. —, mais qu'elle était plutôt un obstacle à la fédération, qu'on comptait, bien sûr, franchir. Sans pouvoir tirer des conclusions trop audacieuses de ce seul texte, je me demande pourtant si cette argumentation ne révèle pas le souci de confirmer une certaine « autogestion » régionale, mais en accord avec les objectifs politiques de la révolution... Signalons encore que Moreau a pris la défense des magistrats du Parlement de Rennes et a ainsi empêché la condamnation de leur attitude politique par les fédérés de Pontivy (37).

En ce qui concerne la nouvelle division en départements, on sait très bien quel esprit présidait à cette opération. Il s'agissait tout d'abord de fantaisies et d'uto-

pies mathématiques, géométriques, de tentatives de niveller et d'uniformiser la mappemonde du royaume. Sans entrer dans les détails, là aussi, je rappelle que certains révolutionnaires, à l'aide des géographes, voulaient quadriller le territoire de la France en carrés uniformes, ne tenant compte d'aucune donnée géographique ou naturelle — fleuves, montagnes... —, ni, bien sûr culturelle, dans une sorte de délire démiurgique de vouloir façonner le monde à leur guise. L'égalité, pour eux, c'était l'uniformité, et ce terme est à prendre dans son sens rigoureux et originaire, car il y avait même le projet de changer les vêtements de tous les habitants du royaume, désormais citoyens, caractérisés jusque-là par l'appartenance à l'ordre social, à la corporation, etc., contre une uniforme — tricolore ? —, signe de l'égalité des citoyens.

A propos de l'égalité, citons encore un passage remarquable de l'abbé Sieyès :

« Les avantages par lesquels les citoyens diffèrent, sont au-delà du caractère du citoyen. Les inégalités de propriété et d'industrie sont comme les inégalités d'âge, de sexe, de taille, de couleur, etc. Elles ne dénaturent nullement l'égalité du civisme ; les droits du civisme ne peuvent point s'attacher à des différences. (...) »

Je me figure la loi au centre d'un globe immense : tous les citoyens sans exception sont à la même distance sur la circonférence et n'y occupent que des places égales ; tous dépendent également de la loi, tous lui offrent leur liberté et leur propriété à protéger ; et c'est ce que j'appelle les droits communs de citoyens, par où ils se ressemblent tous » (38).

Il faudrait y ajouter maintenant tout un chapitre sur la conception de la souveraineté. C'est un sujet digne d'un colloque entier. Je vais me borner à signaler simplement que le discours sur l'unité et l'indivisibilité de la nation est surtout parti de l'unité et l'indivisibilité de la représentation politique de la nation, de l'Assemblée nationale. Il faut ici renvoyer à l'étude magnifique publiée à ce propos par Jean-Yves Guiomar en 1974, *L'idéologie nationale*. Il montre très bien — et il suffirait déjà de lire le fameux *Qu'est-ce que le Tiers État ?* de l'abbé Sieyès comme source première à ce propos — que la fiction de l'unité de la volonté générale exprimée uniquement à l'Assemblée et bientôt attribuée à elle seule — c'est-à-dire, ce n'est plus le peuple qui est souverain, ce sont ses députés —, a

(37) Cf. Y. Delaporte, Un « Montagnard » fédéraliste : Antoine C. Thibaudeau, député de la Vienne..., in : III^e Congrès national des Sociétés savantes, Poitiers 1986, Section Histoire moderne et contemporaine, t. 1, fasc. 2 : « Existe-t-il un fédéralisme jacobin ? — Etudes sur la Révolution », p. 124.

(38) Sieyès, op. cit., pp. 208-209.



Soldat français de l'an II. (Musée de l'Armée).

engendré ou, du moins, confirmé cette manie d'unité qui est particulièrement à la pensée politique française. N'est-il pas bizarre que l'état le plus centralisé à la fin du XVIII^e siècle, en Europe, est tellement obsédé d'une menace de division fédéraliste ? Or, le « dogme de l'unité et de l'indivisibilité de la République a, dès sa proclamation, un caractère magique : chasser les tensions mauvaises au sein de la représentation nationale » (39).

Et l'abbé Sieyès, encore une fois, dit à ce propos :

« Il faut à une communauté une volonté commune : sans l'unité de volonté elle ne parviendrait point à faire un tout voulant et agissant (...). Une foi commune et une représentation commune, voilà ce qui fait une nation » (40).

Le 17 juin 1789, à l'Assemblée, il déclare que la représentation est « une et indivisible » (41). Et bien, ce qui était dirigé contre les deux premiers ordres se dirige plus tard contre toute minorité. Regardons la constitution de 1791 :

« La souveraineté est une, indivisible et imprescriptible ; elle appartient à la nation : aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».

Là on voit donc comment, sans changer un seul mot, le sens, la signification des termes peuvent se transformer : de la nation égale au tiers état, on passe à la nation égale à l'état, au territoire, au royaume et plus tard à la république ; « aucune section du peuple... » se réfère d'abord au niveau vertical, c'est une couche sociale qui est visée, à savoir la noblesse, et ensuite c'est au niveau horizontal que l'argument intervient et signifie maintenant : aucune région etc...

Citons encore un acteur de la Révolution, Danton, qui proclame en 1792 : « La France doit être un tout indivisible ; elle doit avoir unité de représentation. Les citoyens de Marseille veulent donner la main aux citoyens de Dunkerque » (cf. Guiomar, p. 126). Bientôt après cette déclaration, la main donnée d'un département à l'autre, contre l'étranglement de la démocratie représentative par les

soi-disant « représentants en mission », n'est plus du tout appréciée. On crée alors le mythe de la périphérie rétrograde, ignorante, contre-révolutionnaire, régions que les lumières de la philosophie et de la liberté n'ont pas encore atteintes... — en renversant l'histoire de la Révolution des pieds à la tête. C'est une curiosité de l'histoire, d'ailleurs, que la constitution de 1793, jamais appliquée, est plus libérale à cet égard : le passage correspondant à celui de la constitution de 1791 que j'ai cité tout à l'heure se présente de la manière suivante :

« Aucune portion du peuple ne peut exercer la puissance du peuple entier ; mais chaque section du souverain assemblée doit jouir du droit d'exprimer sa volonté avec une entière liberté ».

(Reste à définir, certes, ce que c'est « une section du souverain assemblée... »).

L'unité et l'indivisibilité de la République, proclamée en 1792, sont mise en question par la soi-disant « révolte fédéraliste » de l'été 1793, réaction contre la prise du pouvoir par les Montagnards, leur putsch à l'Assemblée en correspondance avec l'émeute de sans-culottes parisiens. Deux affrontements se sont alors superposés : celui entre droite et gauche, si vous voulez, c'est-à-dire entre Girondins et Jacobins, et celui entre les provinces, la « périphérie », et le centre, c'est-à-dire, surtout entre les grandes villes comme Marseille, Toulon, Lyon, pour le Midi, et Rennes et Nantes, pour la Bretagne, d'un côté, et Paris de l'autre. Le mouvement anti-centraliste s'étend à la campagne, mais est finalement étouffé. Une des raisons de son échec est certainement la mauvaise coordination entre tous les soixante départements insurrectionnels, la crise de la guerre aidant à décourager les dirigeants dans les communes. On a tort de qualifier ce mouvement seulement comme réaction girondiste au putsch jacobin, premièrement parce que les Girondins eux-mêmes n'étaient pas moins centralistes que les Jacobins, deuxièmement parce qu'il y a un enracinement beaucoup plus profond et plus ancien de cette tendance anti-parisienne, anti-centraliste dans les provinces, lié à la révolution municipale. L'étude de ce phénomène mériterait aussi un colloque entier. Le travail que Roger Dupuy notamment a entrepris dans ce domaine est remarquable. Il rejoint les recherches qui sont en cours depuis un certain temps dans le Midi, à l'aide oserais-je dire : à l'initiative — de chercheurs étrangers, des Américains surtout.

Mais laissez-moi aborder encore un autre aspect de la constitution de l'état-nation en France, avant de conclure.

La nation — c'est-à-dire le Tiers État, c'est-à-dire la bourgeoisie avec toutes

(39) Guiomar, op. cit., pp. 128-129.

(40) Sieyès, op. cit., pp. 178 & 128.

(41) Cf. Guiomar, op. cit., p. 99.

ses tendances politiques parfois opposées mais quand même unies en ce qui concerne les positions fondamentales — cesse d'être émancipatrice, libératrice dès qu'elle s'est absorbée complètement dans l'État, dès que *nation* et *état* deviennent un. Partant de l'élément utopique que les concepts de *nation* et *patrie* incorporaient à la veille et au début de la Révolution, j'ai essayé d'esquisser en grands traits comment le postulat d'une volonté générale unique engendre le dogme de la représentation nationale une et indivisible et puis celui de la nation tout court, identifiée avec l'état hérité de la monarchie tel qu'il était. A ce propos la bourgeoisie reprend tout à fait l'idéologie de l'absolutisme, ce que Montesquieu, célèbre comme penseur de la séparation des pouvoirs, avait déjà esquissé avant la révolution. Je vous en donne un résumé bref en citant l'historien et philosophe Bernard Groethuysen, excellent connaisseur de la pensée de Montesquieu, d'après son livre *Philosophie de la Révolution française* :

« L'unité donnée par la forme de l'État est pour lui (i.e. Montesquieu, W.G.) le but à atteindre, l'idéal de l'activité organisatrice. C'est sur cette tentance vers l'unité que reposait d'ailleurs, déjà sous l'ancien régime, la théorie de la souveraineté illimitée du roi en France. Elle avait mené à la lutte contre les droits féodaux — pour autant du moins qu'ils étaient de nature politique — en faveur de la royauté absolue. Pour que l'unité soit parfaite, il faut qu'une seule volonté règne. Cette tendance à l'unité perdure ; elle trouve son expression la plus achevée dans la Révolution française. La nation est un tout cohérent » (42).

Montesquieu, penseur de la transformation et de la continuité à la fois — tout comme plus tard Alexis de Tocqueville, d'ailleurs — était tout à fait conscient du rôle que le centre joue pour cette raison d'état. « Pour Montesquieu, note Marie-Madeleine Martin dans son *Histoire de l'unité française*, « notre pays ne s'est pas unifié grâce à l'attraction d'un pouvoir personnel commun, mais exactement comme les états antiques, par le rayonnement d'une cité sur d'autres cités :

« C'est surtout une grande capitale qui fait l'esprit général d'une nation ; c'est Paris qui fait les Français ; sans Paris, la Normandie, la Picardie, l'Artois seraient allemands comme l'Allemagne ; sans Paris, la Bourgogne et la France-Comté seraient suisses comme les Suisses ; sans Paris, la Guyenne, le Béarn, le Languedoc seraient espagnols comme les Espagnols » (43).

D'autre part, j'ai aussi essayé de montrer, ou, du moins, de signaler que cette pensée de la raison d'état récupérée par les bourgeois n'était pas encore achevée dès le début de la Révolution, qu'il y avait, au contraire, des tendances contradictoires et qu'il faudrait étudier ces



« La déroute de Cholet » par Girardet (Musée de Cholet).

événements, les discours et les décisions prises d'une façon plus précise, notamment en ce qui concerne les initiatives politiques émanant des provinces mêmes.

L'état-nation se constitue alors en plusieurs étapes contre des tendances anti-centralistes de l'intérieur, mais il se constitue également vis-à-vis des rapports ou, plus exactement, des confrontations avec le monde extérieur.

Nationalisme ou cosmopolitisme ?

L'année de 1792 voit non seulement les affrontements politiques de l'intérieur, préparant la crise de 1793, mais aussi un débat acharné concernant la politique extérieure de la Nation. La dispute entre le cosmopolite Voltaire et le « nationaliste » Rousseau — s'il m'est permis d'utiliser ce mot — est repris au sein de l'Assemblée. Les pierres de touche sont la politique militaire à l'égard des territoires occupés — à partir de la fin de 1792 — et le problème de la réunion des territoires « français » non appartenant au royaume jusqu'ici, c'est-à-dire Avignon, le comtat venassain, la Savoie. Le début sur l'union de ces territoires et sur l'union des territoires allemands occupés pendant un certain temps — à Mayence, les soldats français étaient considérés comme libérateurs, il ne faut pas oublier ceci — débute par ces confessions de cosmopolitisme et de fraternité — aujourd'hui on dirait peut-être : de solidarité — aux nations étrangères et débouche sur un

nationalisme français qui empêche une véritable coalition des peuples européens contre les monarchies.

« Le 27 août 1792, écrit Jean-Yves Guiomar, la Législative décide d'accorder le titre de citoyen français aux « philosophes des nations étrangères qui auront servi la cause de la liberté » (...) 18 étrangers célèbres dont Thomas Paine, Priestley, chimiste anglais, Cloots (Allemand réfugié en France, W.G.), Schiller, Kolpstock, etc... furent déclarés citoyens français. Certains devinrent par la suite membres de la Convention » (44).

La fraternité universelle, d'ailleurs clairement exprimée dans la Constitution de 1791 — trouve son apogée en automne 1792. Parmi les députés les plus engagés pour le cosmopolitisme se trouve Lequinio, député du Morbihan, partisan jacobin par la suite ; d'après Lequinio

« Les mots de français et de savoisiens ne devaient plus se faire entendre, puisqu'il n'y avait que deux classes d'êtres pensants, les

(42) Bernard Groethuysen, *Philosophie de la Révolution française*, Paris 1956, p. 251.

(43) Montesquieu, *Cahiers*, t. III, pp. 137-137, cf. Marie-Madeleine Martin, *Histoire de l'unité française*, Fribourg/Paris 1948, pp. 298-299.

(44) Guiomar, op. cit., pp. 175-176.

Et ainsi ore le comble par son dyabler de
sin et retourne a parler du roy artur



Et mesure bohort de gaunes brinquit la
grant assemblee a camaalot et le roy artur
parla a luy, et la voulsit faire demorer



Mort du Général Beauvau (Musée des Beaux-Arts, Rennes).

hommes libres et les esclaves : tous les peuples libres sont frères, ils méritent tous les noms d'hommes » (45).

Son ami Cloots, tout comme Lequinio « citoyen du globe », est allé plus loin jusqu'à identifier la République universelle avec la République française. Dans l'introduction à son projet sur la constitution universelle, il dit :

« Les dénominations de Français et d'universel vont devenir synonymes, à plus juste titre que les

noms de Chrétien et de Catholique ».

(C'est d'autant plus piquant que Cloots était Allemand !) Plus tard il écrit :

« La république universelle des Français fera des progrès plus rapides et plus heureux que l'église universelle des chrétiens. La catholicité d'un catéchisme éternel l'emportera sur la catholicité d'un principe sacerdotal. L'erreur prosterne tous les musulmans vers La Mecque ; la vérité relèvera le front de

tous les hommes fixant les yeux sur Paris » (47).

La liberté, au lieu de rester une catégorie universelle, « la liberté a donc un lieu d'existence, dit Guiomar, la France : de là l'idée que la France est un centre ». Et, dans ce centre, le centre même, c'est Paris : « Paris est le centre constitué et naturel de la France libre, dit Danton. C'est le centre des lumières » (48).

Un philosophe contemporain de la Révolution, le seul peut-être, dont la pensée aurait pu donner naissance à un système de représentation démocratique différent, mais qui n'avait pas d'influence politique sur la Révolution en France, ni sur la politique en Allemagne, où il habitait, c'était le philosophe allemand Kant. Si vous me permettez, j'aimerais bien vous donner, en passant, une esquisse toute trêve de l'idée d'une Cité idéale de Kant, à travers la réflexion de Georges Gusdorf sur « le cri de Valmy » et ses conséquences pour la naissance de l'état-nation ; la Cité idéale de Kant, d'après le résumé de Gusdorf, c'est qu'

« une constitution démocratique rassemble les citoyens, conscients de leurs droits et de leurs obligations dans les ensembles d'une ampleur croissante, et qui se coordonnent entre eux sur le modèle d'un système fédéral, capable d'englober à la limite l'humanité entière dans une république cosmopolite » (49).

Ce n'est pas pour me flatter comme Allemand ou flatter les Allemands dont Karl Marx disait — à tort, à mon avis — qu'ils ont élaboré la philosophie de la révolution bourgeoise tandis que les Français l'ont entreprise, c'est pour objecter une thèse de Jean-Yves Guiomar, dont l'analyse de l'idéologie nationale est brillante, par ailleurs, à savoir : la thèse selon laquelle la démocratie bourgeoise et le capitalisme ont nécessairement engendré l'unitarisme et le centralisme en partant de l'existence de l'unité du marché. Je crois qu'il y a des exemples qui prouvent que l'état-nation (unitaire) n'était pas la seule possibilité, bien qu'il se soit imposé, bien sûr, à travers la Révolution. Et la pensée de Kant considéré avec Hegel comme un des plus grands philosophes de l'époque bourgeoise, témoigne d'autant plus d'une approche tout à fait différente, due, bien sûr, tout d'abord à la réalité politique complètement différente en Allemagne à cette époque-là.

Or, le fameux cri de Kellermann : « Vive la Nation ! » reste ambigu dans toute l'ampleur du terme de *nation* que nous avons rencontrée jusqu'ici. C'était encore l'époque de la nation considérée comme un fait social, tout comme dans la parole

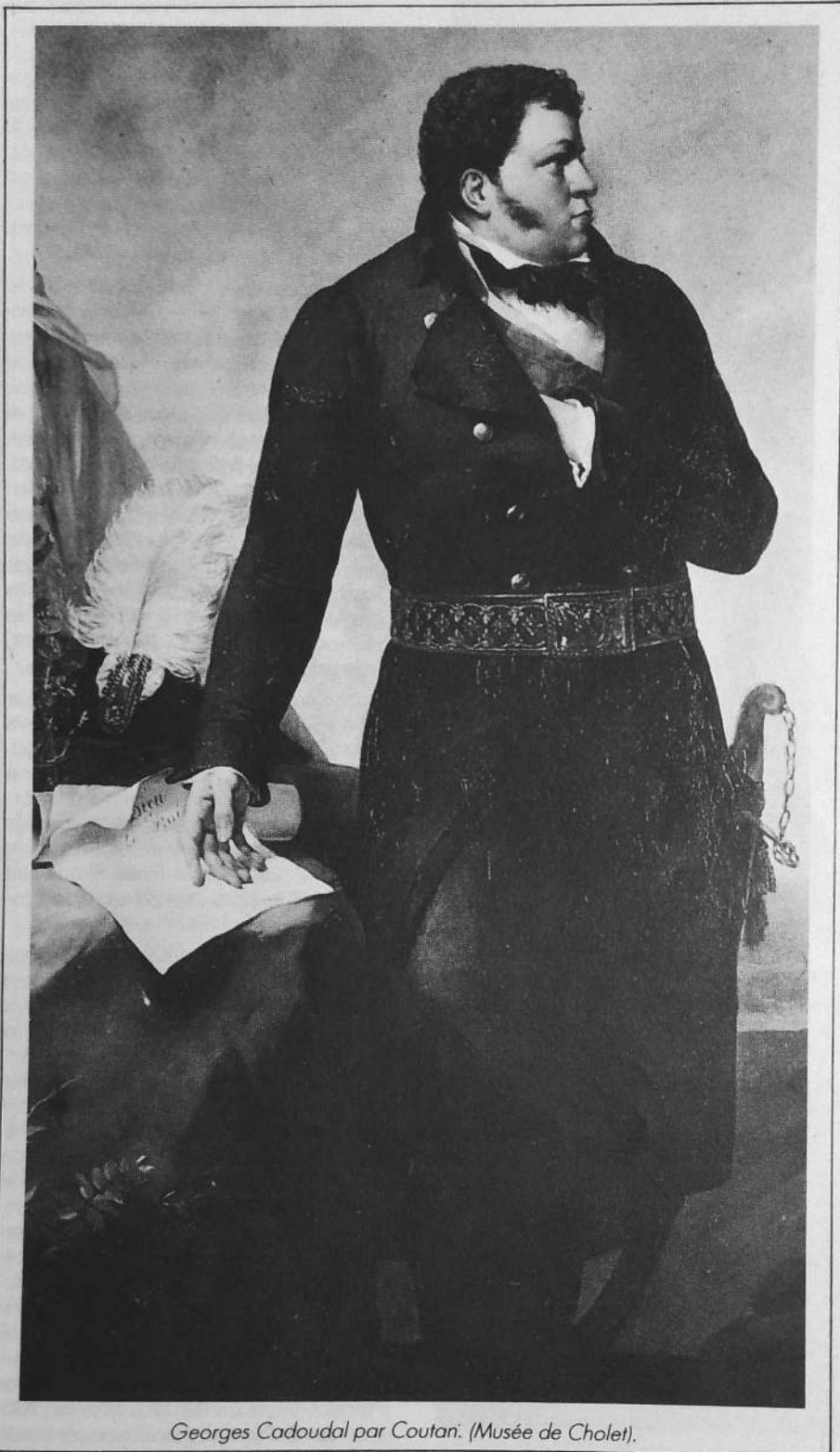
(45) Cf. Guiomar, op. cit., pp. 177-178.

(46) Cf. Guiomar, op. cit., p. 153.

(47) Cf. Guiomar, op. cit., p. 176.

(48) Cf. Guiomar, op. cit., p. 93.

(49) Georges Gusdorf, Le cri de Valmy, in : *Communications* n° 45, p. 133.



Georges Cadoudal par Coutan. (Musée de Cholet).

de Merlin de Thionville du 10 avril 1792 « Guerre aux rois, paix aux nations », ce qui est devenu par la suite, comme vous le savez : « Guerre aux palais, paix aux chaumières ! » Encore le 16 avril 1793, la Convention déclare, dans son adresse aux soldats : « Nos ennemis font une guerre d'armée, vous faites une guerre de peuple » (50). Mais bientôt le mot de *nationalisation de la guerre* désigne de plus en plus un régime militaire et politique qui engendre non seulement un nationalisme français, mais un nationalisme tout court, modèle qui est suivi par les autres peuples dont le patriotisme consistera surtout à mener une lutte de libération contre les armées françaises.

Ce qui était une libération est devenu occupation. Je ne veux pas dire, cependant, que le nationalisme trouve ses racines uniquement dans la Révolution française, les théories d'une nationalité allemande, par exemple, sont plus anciennes, mais que la Révolution a mis cette idée à l'ordre du jour. Albert Sorel, dans son œuvre volumineuse et magnifique sur *L'Europe et la Révolution française*, en 1897, a bien montré comment la guerre aux rois s'est tournée en guerre peuple contre peuple, surtout après l'émergence de la théorie des « frontières naturelles » de la France, lancée par les Girondins à la fin de l'année 1792 déjà et victorieuse au sein de l'Assemblée à partir de 1794.

Tandis que Robespierre restait un « cosmopolite » à sa guise, c'est-à-dire un révolutionnaire conséquent de son point de vue (n'acceptant aucune limite pour la révolution), d'autres Montagnards, avant et après Thermidor, ne manquaient pas d'énoncer des paroles comme celle que je cite ici d'après Sorel : « C'est sur le continent qu'il nous faut reconquérir nos colonies. » (51) (cf. Sorel, t. IV, p. 133). Et je laisse Sorel lui-même conclure ce chapitre de mon exposé :

« L'idée de la conquête se confond avec l'idée de la République, et l'établissement de la constitution républicaine s'associe à l'acquisition des frontières naturelles. Qui se résigne aux anciennes limites devient suspect de royalisme. C'est un brevet de "patriotisme" que de se prononcer pour la barrière du Rhin » (52).

(— ce qui signifiait à l'époque la nationalisation de toute la Belgique.) Et, finalement, l'année de 1789 voit naître la première définition du nationalisme : c'est l'abbé Barruel, dans son *Mémoire pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, publié à Hambourg en 1798, qui donne cette description, en rétrospective, de l'esprit du temps pendant la Terreur :

« Le "nationalisme" prit la place de l'amour général... Alors il fut permis... de mépriser les étrangers, de les tromper, et de les offenser. Cette vertu fut appelée patriotisme... » (53).

Conclusion

J'ai donc essayé de vous montrer la constitution de l'état-nation à travers la Révolution, en me penchant sur les transformations sémantiques des termes *nation* et *patrie* et leurs rapports à l'*état*, d'un côté, et, de l'autre, en analysant l'émergence de la pensée nationale voire nationaliste, si vous voulez, avant terme, au niveau du débat sur la structure intérieure de la France et au niveau des rapports avec l'extérieur. Ils manquent beaucoup de points importants, la question de la langue nationale et des soi-disant « patois », par exemple. Par contre, j'ai touché à quelques points qui me semblent être négligés dans la discussion actuelle à propos du bicentenaire, de plusieurs côtés d'ailleurs, et qui exigent, à mon avis, des recherches nouvelles. Je pense au mouvement des fédérations et leurs positions vis-à-vis de la structure administrative de la France et la question de la souveraineté. Finalement, je crois avoir pu montrer que la « question nationale » de la France, à l'époque, n'était pas si simple qu'on puisse le résumer en noir et blanc, ou plus adéquatement, en « bleu et blanc ».

(50) Cf. Brunot, op. cit., p. 922.

(51) Cf. Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. IV, Paris 1897, p. 133.

(52) Sorel, op. cit., p. 285.

(53) Cf. Brunot, p. 639.

La Bretagne sous la Révolution Française

LA BRETAGNE SOUS LA REVOLUTION FRANCAISE

HIVER 1788
PRINTEMPS 1789

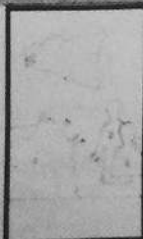


LES SENECHAUSSEES
DE BRETAGNE



LEGENDE

1. LE COMITE
DES ETATS BRITONNES
Séance de 1788
2. LE GOUVERNEMENT
ROYAL
3. BOUTEQUIN DU TIERCE
D'ECCLÉSIASTIQUE
ET NOBLES



A RENNES, depuis un mois déjà, les passions politiques s'exaspèrent, le TIERS ETAT réclame la réforme des "INSTITUTIONS BRETONNES", la Noblesse ne veut rien entendre. Après une série d'incidents, le 27 janvier, nobles et jeunes gens de la bourgeoisie de RENNES en viennent aux mains devant le Parlement et dans les rues adjacentes, deux jeunes nobles sont tués.

CONSEQUENCES

Les jeunes gens appellent au secours la jeune bourgeoisie des autres villes bretonnes ; c'est le début de l'élan des FEDERATIONS.

La noblesse ne pensant qu'à se venger, rentre dans ses terres pour tenter de soulever les campagnes contre les villes ; c'est le début de la CONTRE-REVOLUTION.

LE TIERS ETAT BRETON élu aux ETATS GENERAUX des Députés d'un "patriotisme" farouche ; ils vont fonder le "CLUB BRETON" qui deviendra le CLUB DES JACOBINS. La noblesse et le haut clergé, au nom du respect de la Constitution Bretonne, refuse la procédure d'élection des Députés et n'enverront personne à Versailles.

(L'un des 20 panneaux de l'exposition).

Cette exposition réalisée par le Comité Régional du Bicentenaire en Bretagne circule actuellement à 150 exemplaires en Bretagne. A ne pas manquer ! (Contact : Comité Régional, tél. 99.38.98.88).

L'Écosse des Clans et des Tartans

(Deuxième Partie)

par Jakez Gaucher

Les statuts d'Iona

Les clans étaient loin d'être unis. Ils partageaient le même mode de vie et les mêmes coutumes ; mais ils restaient entre eux des ennemis acharnés. Le seul moment où plusieurs groupes de clans s'associèrent fut pour aider la dynastie des Stuarts. Encore faut-il noter que les Campbells furent comme d'habitude l'exception... Il y avait chez les clans catholiques un sentiment profond d'attachement pour la monarchie des Stuarts, considérée comme les chefs suprêmes des clans. Et pourtant les Stuarts ne montraient aucune sympathie pour les clans. Quand ils y prenaient de l'intérêt, c'étaient pour aligner les Highlands sur les normes des Lowlands... Jacques VI d'Écosse (et 1^{er} d'Angleterre), fatigué des querelles et des combats sanglants entre clans, chargea Lord Ochiltree, assisté de Andrew Knox, évêque des Isles, d'établir des lois pour les « Isles de l'Ouest ». On invita des chefs de clans, MacLean de Duart, Donald Gorm de Sleat, ClanRanald, MacLeod et MacLean d'Ardgour pour un grand dîner au château de Duart avant de les faire monter à bord du navire de Lord Ochiltree pour y entendre le prêche de l'évêque Knox. Mais le bateau les emmena à Edinburgh où ils furent emprisonnés : on ne les relâcha qu'après leur avoir fait promettre d'accepter la politique de Knox pour réformer les « Isles ». Ainsi donc, neuf chefs se rencontrèrent à Iona en 1609 pour y signer ce que l'on a appelé les « Statuts d'Iona ». Ces mesures demandaient un serment d'obéissance et de fidélité au roi, que les fils de la noblesse reçoivent l'éducation des Lowlands, les Highlanders étant considérés comme des sau-



Le château de Duart domine le détroit de Mull. Il date du 14^e siècle et fut le château du Clan Mac Lean.

vages par les Écossais anglicisés. Les statuts de Iona abolirent l'usage des armes à feu et le « handfasting » (un système de mariage à l'essai pratiqué par les hommes de clan) ; à cela s'ajoutait un appel pressant contre l'abus de boisson et les bardes (on présume que les deux allaient de pair). L'idée sous-jacente était bien sûr de répandre la « civilisation », c'est-à-dire le mode de vie anglais au sein des clans de traditions celtiques.

La vie traditionnelle des Highlands ne disparut pas immédiatement. Par exemple, peu après la ratification des statuts, Sir James MacDonald s'empara d'Islay, puis se furent les Campbells qui s'en emparèrent, puis à nouveau les MacDonalds et enfin de compte le comte d'Argyll avec l'aide d'une troupe venue de

Londres récupéra Islay. Plus tard, en 1688, au moment où la monarchie « de droit divin » cédait la place à la « monarchie constitutionnelle » eut lieu la dernière bataille de clans en Écosse : ce fut la bataille de Mulroy qui opposa les Mackintoshes aux MacDonalds de Keppoch.

Guillaume d'Orange

Les MacDonalds tenaient une terre du côté de Lochaber (Glen Spean et Glen Roy), fief du clan principal, mais les Mackintoshes se réclamaient d'un parchemin (sheepskin grants) leur donnant la propriété de ces terres. MacDonald rejeta avec mépris ces prétentions : de ce fait, les Mackintoshes obtinrent la permission royale d'attaquer les MacDonalds avec une armée composée des hommes



Portrait de Guillaume d'Orange

de leur clan, renforcée de leurs alliés traditionnels et une compagnie royale sous les ordres de Mackenzie de Suddie. Pour faire face à ces forces, plusieurs branches du clan Donalds'unirent et écrasèrent les Mackintoshes à Mulroy. A cause de cette victoire inattendue des MacDonalds et de la mort d'un officier de la Couronne, des soldats réguliers anglais furent envoyés pour détruire la branche des Donalds qui avait participé aux combats. Mais en 1688, deux mois avant Mulroy, un coup de théâtre allait changer le cours des événements en Ecosse : le rétablissement d'un gouvernement protestant pour em-

pêcher le retour d'un héritier Stuart catholique. Les clans se mirent naturellement du côté des Stuarts. Mais c'était trop tard. William of Orange (Guillaume d'Orange), le Protestant, débarquait à Torbay venant de Hollande. Sa victoire de la Boyne, en Irlande, sur les forces catholiques irlando-écossaises lui valut la couronne royale. Le Prince Edward Stuart dut quitter son pays pour la France.

William décida de mettre au pas les clans qui avaient soutenu le « jeune prétendant » au trône d'Ecosse. Guillaume d'Orange chargea Sir John Dalrymple, sous-secrétaire d'État pour l'Ecosse de punir les Highlanders. Pour cette mission, il lui adjoignit John Campbell, comte de Breadalbane à qui il confia une somme de 12 000 livres sterling destinée à acheter le loyalisme des chefs de clans. Il fut décidé que les chefs devaient jurer allégeance à Guillaume d'Orange avant le 1^{er} janvier 1692. Ceux qui refuseraient seraient combattus « *par le feu et l'épée et toutes sortes d'hostilités* ». Cette date avait été choisie avec soin, car on savait que l'hiver immobiliserait les « clansmen » dans les Highlands : « *L'hiver est la seule saison où nous sommes sûrs que les Highlanders ne peuvent pas s'échapper ni emmener leurs femmes, leurs enfants (bairns) et leur troupeau sur les collines... C'est le moment propice pour les tailler en pièces dans les longues nuits d'hiver* » précisa Guillaume.



Portrait de Campbell of Glenlyon.

La plupart des chefs de clans prêtèrent serment et au 1^{er} janvier, seuls le puissant MacDonnel de Glengarry et le vieux Maclan MacDonald de Glencoe n'avaient toujours pas fait allégeance.

Il faut cependant dire que Maclan avait pourtant essayé de faire sa soumission à Fort William le 31 décembre, mais qu'en l'absence de magistrat, il avait été forcé d'aller jusqu'à Inverrary qu'il atteignit le 2 janvier... L'occasion était donnée à Guillaume de faire un exemple. Il écrivit à son général commandant les Highlands : « *si Maclan de Glencoe et sa*



Glencoe par Horacio Mc Culloch : « Ce col est le plus sinistre et le plus mélancolique des défilés d'Ecosse, la véritable vallée de l'ombre de la Mort » écrit Macaulay dans son histoire.

tribu peuvent être séparés des autres (clans), l'occasion est offerte et justifiée de rendre justice en extirpant cette bande de voleurs ».

Le massacre de Glencoe

Aussitôt cent-vingt hommes du régiment d'infanterie du comte d'Argyll, sous les ordres du capitaine Robert Campbell, se mirent en route pour Glencoe, une des régions les plus belles et les plus sauvages des Highlands. Les hommes devaient être logés dans les chaumières du village. Les troupes furent reçues avec l'hospitalité légendaire des Highlands et restèrent quinze jours à fraterniser avec les MacDonalds de Glencoe, partageant la boisson et la nourriture avec les habitants : il est dit que le capitaine Campbell passa son temps à jouer aux cartes avec le vieux Maclan et ses fils. Puis, brusquement, le 12 février 1692, le capitaine reçut du Major Duncason l'autorisation de massacrer les MacDonalds de Glencoe... Lui et ses hommes tirèrent leurs épées le 13 février à cinq heures du matin et la boucherie commença. Maclan fut tué dans son lit avec sa femme : 39 autres « clansmen » furent assassinés dans leur sommeil ou tirés du lit et exécutés froidement dehors. Les autres Highlanders comprenant ce qui se passait s'enfuirent dans les montagnes enneigées mais beaucoup moururent de froid. Les maisons furent brûlées... Près de la moitié du clan survécut cependant au massacre. Non seulement ce crime était odieux, mais il était une insulte délibérée à la tradition d'hospitalité des Highlands. Glencoe restera inscrite dans les mémoires des clans écossais pour toujours : encore aujourd'hui, l'évocation de Glencoe soulève un sentiment de répulsion et d'amertume chez les Écossais à tel point que la croix qui a été érigée à Glencoe est très discrète et difficile à trouver : aucune pancarte ne l'indique, comme si l'on voulait effacer cette honte nationale de la mémoire des Highlands...

Le « vieux prétendant »

Guillaume d'Orange avait certes montré sa puissance, mais en faisant des MacDonalds des martyrs, il avait rendu service aux Stuarts en renforçant leur cause dans les clans. Lorsque les Parlements d'Écosse et d'Angleterre s'unirent en 1707, les clans eurent l'impression que leur nouveau statut faisait d'eux des groupes minoritaires au « nord de la Grande-Bretagne » et leurs espoirs désormais reposaient sur le « roi de l'autre côté de l'eau », en France : James Francis Edward surnommé « le Vieux Prétendant »... En 1714, George I monte sur le trône du royaume de Grande-Bretagne. Il est peu séduisant, peu intelligent et presque ignorant de son royaume d'adoption. Il semble donc propice pour les supporters du « Vieux Prétendant », les Jacobites, de restaurer l'autorité des Stuarts sur le trône d'Écosse. Pourtant, la rébellion mit longtemps à prendre forme. Le comte de Mar, démis de ses fonctions de secrétaire d'État pour l'Écosse par

You are hereby ordered to fall upon the Rebels, the
 Mr. Donalds of Glencoe, and putt all to the sword under
 God's hand, you are to have a special care that the old
 Fox and his sons doe upon no account spare your
 hands, you are to putt all the others that are
 man's hand. This you are to putt in execution
 all by the clock precisely; and by that time
 or soon shortly after it, I do desire to be all you
 with a stronger party: if I do not come to you
 all by the clock, you are not to tarry for me, but to fall on.
 This is by the Kings speciall command, for the good
 safety of the Country, that these miscreants be putt
 off root and branch. See that this be putt in execu-
 tion without fault or favour, else you may expect to
 dwell with us one not true to King nor Government,
 nor a man fitt to carry Commission in the Kings
 service. Expecting you will not fail in this full-
 filling thereof, as you love your selfe, I subscribe
 these with my hand at Ballochvie Feb: 12, 1692.
 For their Attaints forbid.
 To Capt
 Robert Campbell
 of Glencoe.

L'ordre officiel du massacre de Glencoe, signé par Robert Campbell de Glenlyon, le 12 février 1692.

l'héritier de la famille de Hanovre passa pourtant plusieurs mois à persuader son souverain de sa loyauté. Quand il fut clair que George n'avait pas l'intention de réinstaller Mar dans ses fonctions, celui-ci prit la route de l'Écosse et prit la tête de la rébellion jacobite. En 1715, il convoqua les chefs de clans à Braemar, leva l'étendard de la révolte au nom de James VIII et III (Jacques VIII d'Écosse et III de Grande-Bretagne) et annonça qu'il prenait le commandement en chef des forces écossaises.



Bonnie Prince Charlie.

Cependant, si Mar avait rassemblé la majorité des chefs de clans derrière lui, son incompétence militaire réduisait fortement ses chances de l'emporter sur les troupes régulières anglaises. Avec plus de 10 000 « clansmen », il prit la ville de Perth et s'assit sur ses lauriers... En fait, il n'avait pas fait avancer la situation. Il aurait pu prendre facilement Stirling défendu par seulement 2000 hommes du comte d'Argyll, mais Mar était faible : il s'effraya de la réputation militaire d'Argyll et préféra prendre la direction d'Edinburgh. En novembre, il marcha sur Auchterarder, mais Argyll avait eu largement le temps de recevoir du renfort. Les deux troupes se rencontrèrent à Sheriffmuir. La bataille fut indécise et chacun se retira sur ses positions. Les hommes de clans voulaient retourner chez eux, mais lorsqu'il fut question d'attaquer à nouveau Argyll, tout le monde se rallia pour en découdre une nouvelle fois ! Mar, toujours hésitant, voulut se replier : cette fois, c'en était trop et les clans, lassés, désertèrent. James Francis Edward le « Vieux prétendant » eut d'ailleurs la même idée : il en avait assez vu et il s'empressa de quitter l'Écosse pour la France... en compagnie de Mar. Les Highlanders étaient laissés à eux-mêmes et allaient subir les conséquences de cette situation précaire.

Les mesures punitives commenceront réellement en 1719 lorsqu'une autre aventure des Stuarts échoua lamentablement à la passe de Glenshiel.

La pénétration anglaise des Highlands

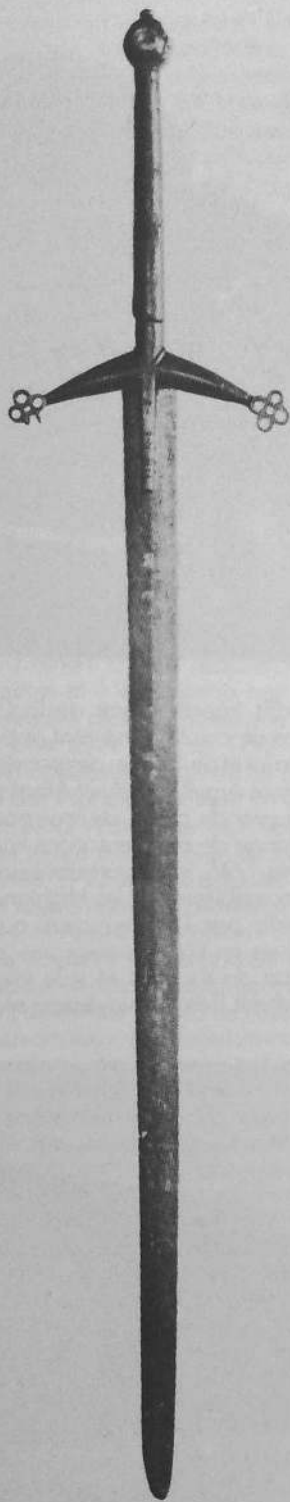
Il apparut évident au gouvernement anglais qu'aussi longtemps que les Highlands seraient impénétrables, les clans auraient toujours l'avantage en cas de soulèvement pour restaurer le pouvoir royal écossais. Devant cette perspective, le pouvoir de Londres donna l'ordre au général George Wade, commandant en chef des forces britanniques en Ecosse, de percer des routes dans les Highlands.

Les routes ont toujours été des moyens militaires pour occuper un pays. Le général Wade, fort intelligemment, planifia un réseau de routes qui partaient de Perth pour pénétrer à travers les Highlands de façon à ce que les garnisons de Fort George, Fort Augustus et de Fort William soient reliées à Inverness. Au nom de la loi sur le désarmement qui privait les clans de nombreuses armes, il récolta plus d'objets hétéroclites qu'autre chose, les Highlanders étant plus attachés à leurs larges épées qu'aux armes à feu modernes. Ceci étant, il constitua six compagnies indépendantes de Highlanders et les chargea de faire la police dans les Highlands (trois compagnies de Campbell et une du clan Munro, une du clan Fraser et une autre du clan Grant). Plus tard, ces six compagnies seront regroupées pour former un régiment régulier, le 42^e Highlanders, le « Royal Highland Regiment » surnommé « Am Freiceadan Dubh » (Black Watch); les hommes étaient habillés d'un kilt vert foncé, d'un bonnet bleu avec une cocarde noire, pour les distinguer des « habits rouges » de l'armée anglaise. Les « Black Watch » seront envoyés pour combattre en Flandre, à Fontenoy et sur tous les principaux champs de bataille de l'Europe et du monde jusqu'à nos jours.

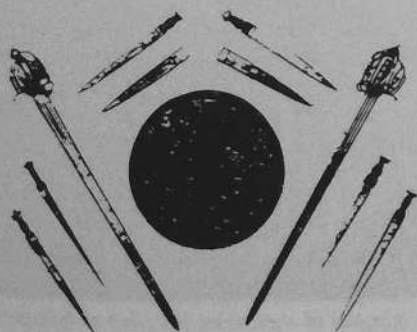
En 1724, le général Wade fit un rapport au gouvernement de Londres et donna les premières indications précises sur la population des Highlands. Dans son rapport, Wade indiquait qu'environ 22 000 hommes étaient capables de porter les armes et que plus de la moitié était prête à se ranger du côté des Stuarts en cas de rébellion. A partir de ces chiffres, on peut estimer que la population des Highlands devait atteindre au XVIII^e siècle environ 150 000 habitants.

Culloden 1745

Trente ans après l'échec du débarquement de son père (1715), Charles Edward Louis Philip Casimir Stuart débarquait à Eriskay, une minuscule île des Hébrides accompagné de sept personnes, sans armes. Il arrivait dans un pays qu'il ne connaissait pas pour prendre une couronne qu'il n'avait jamais vue. Lorsque MacDonald de Boisdale le pria de rentrer chez lui, Charles lui dit: « Je reviens chez moi! » et il ajouta « mes fidèles Highlanders se tiendront à mes côtés... ». Son projet était très audacieux et il débarquait dans des circonstances beaucoup plus favorables que ne l'avait fait son père.



Claymore (ci-dessus), épées, poignards et targe (ci-dessous), constituaient l'essentiel des armes des Highlanders.



Le Prince Charles Edward Stuart, plus fréquemment appelé: Bonnie Prince Charlie.

Avec une confiance naïve en sa bonne étoile, il convainquit les Camerons de Lochiel de se battre pour lui et le 19 août 1745, il dressait son étendard à Glenfinnan devant quelque 1200 « clansmen ». Sur la route d'Edinburgh, sa troupe grossit rapidement : « Bonnie Prince Charlie », le « Jeune Prétendant » prit d'abord Edinburgh puis écrasa les troupes anglaises de Sir John Cope à Prestonpans. Il commandait à présent toute l'Ecosse et il aurait alors pu asseoir ses positions. Mais ce n'était pas assez pour un Stuart...

Avec ses 5000 Highlanders, il pénétra en Angleterre, prit Carlisle, Prest, Lancaster, Manchester, Macclesfield, Derby ! Puis, soudain, le Prince réalisa qu'il se trouvait à moins de 240 km de Londres, face à une armée six fois plus forte que la sienne. Malgré son désir de poursuivre la lutte, les chefs de clans le persuadèrent de battre en retraite. On vit alors la troupe jacobite faire le chemin inverse, vers l'Ecosse poursuivie par une armée anglaise prête à en découdre. Cette poursuite s'acheva non loin d'Inverness, sur la lande de Culloden. Là, Bonnie Prince Charlie et une troupe de Highlanders exténuée, mal équipée, affamée, fit face à 9000 soldats anglais bien entraînés, sous les ordres du Duc de Cumberland, c'était le 19 avril 1746.

Il ne fallut que 25 minutes à Cumberland pour massacrer ce qui restait de l'armée des Highlanders sur la lande de Culloden ! Une victoire, un massacre plutôt ! Cumberland, qui fut surnommé « le

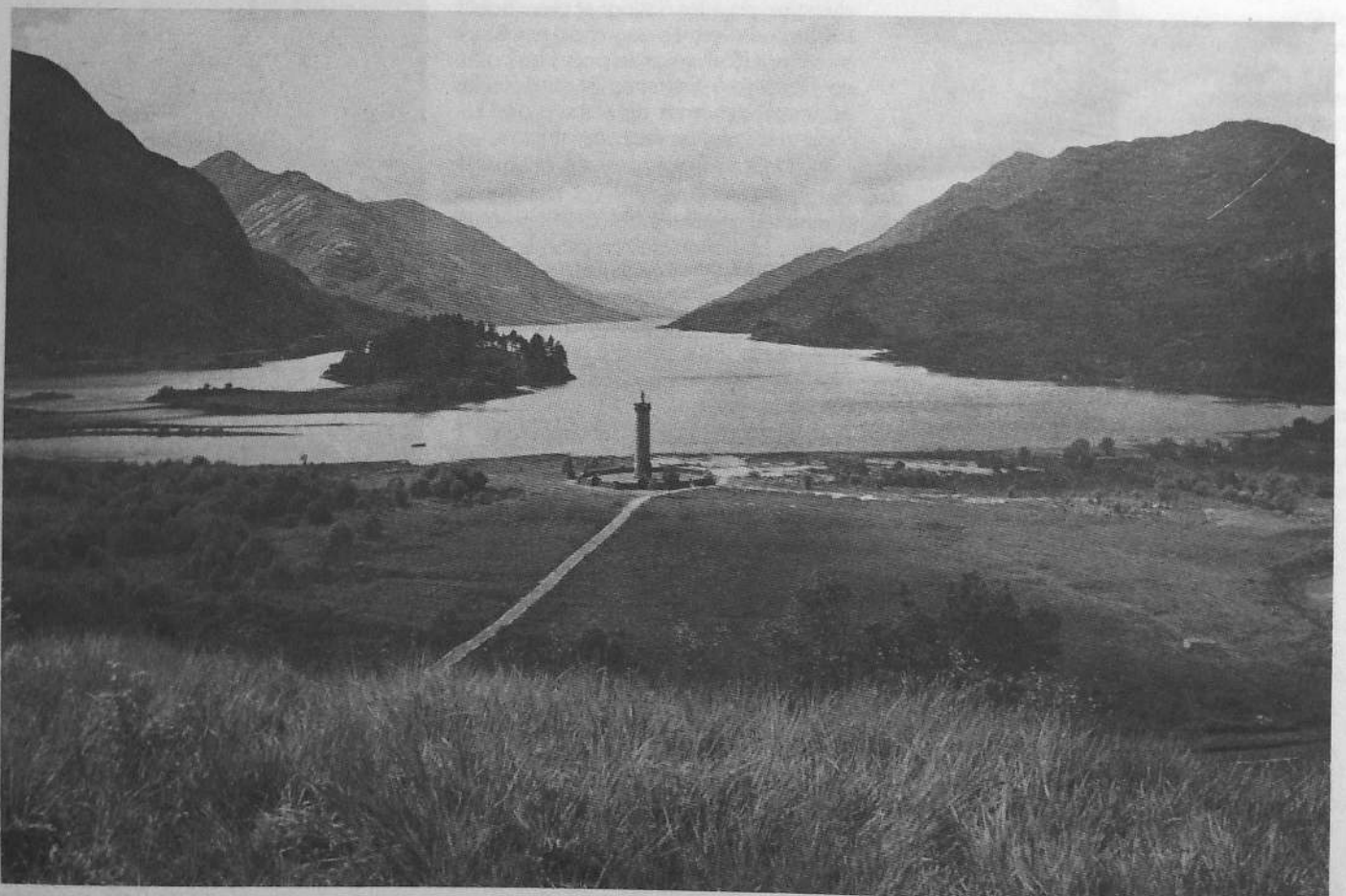
Boucher », ne fit pas de prisonniers, exécutant les blessés ; ceux qui étaient capturés furent brûlés vivants ou mutilés, la mort ne survenant qu'après d'atroces souffrances... Après la bataille, Cumberland s'employa à brûler les villages des sympathisants jacobites. Quant à Bonnie Prince Charlie, il s'enfuit dans les îles Hébrides : caché par les clans, il parvint à l'île de Skye. Là, il fut aidé par une jeune femme, Flora MacDonald qui déguisa le prince en femme (sous le nom de « Betty Burke »). Malgré les recherches de l'armée du « Boucher », Bonnie Prince Charlie parvint à s'embarquer sur un navire français le 20 septembre 1746. Il quittait l'Ecosse pour toujours : il mourra à Rome en 1788 et sera enterré dans la crypte de la basilique Saint-Pierre. La même année, le Parlement anglais votait une nouvelle loi visant à désarmer les clans, à « restreindre » l'usage du kilt, à supprimer tout ce qui restait de privilèges aux chefs de clans. C'en était fini pratiquement de l'existence authentique des clans en tant que structure sociale : les « clansmen » devenus dociles eurent tôt fait d'être remplacés sur leurs terres par des moutons ! L'esprit de combat avait disparu et les familles furent forcées de quitter leurs terres et d'émigrer. L'alternative pour les hommes fut de s'engager dans l'armée britannique.

La dispersion

Les anciennes formes d'agriculture furent changées par une loi de 1752 : des



sheriffs (représentants de la Couronne dans un comté) devinrent responsables de la loi et de l'ordre ; de grands féodaux comme Argyll, Huntly et Atholl perdirent une grande partie de leur pouvoir, en échange de compensations financières. Après 1745, la plupart des lieux réputés inaccessibles dans les Highlands furent investis par l'armée ; ceux qui étaient trouvés en kilt risquaient une peine de prison de six mois et si le Highlander récidivait, il était envoyé pour sept ans en



C'est à Glenfinnan, le 19 août, après un débarquement rapide dans les Hébrides que le Prince Stuart commence sa marche.

prison ! Plus tard, on proposera en échange de la prison un engagement dans l'armée. Bien sûr, avec l'interdiction, le tartan devint le symbole de la résistance jacobite. L'usage du kilt fut réservé à l'armée, cependant l'interdiction tomba en désuétude à la fin du XVIII^e siècle. Pourtant, l'autorité britannique n'hésita pas à envoyer près de mille hommes dans leurs colonies des Antilles en déportation et à en exécuter 120. Plus de 200 Highlanders furent bannis et interdits de séjour dans leur pays. D'autres enfin seront expédiés en Amérique (Caroline du Sud, Maryland et Virginie).

C'est surtout la Guerre de Sept Ans (1756-63) qui permit de lever près de 12000 volontaires dans les régiments écossais nouvellement créés : entre 1740 et 1815, 86 régiments de Highlanders seront formés. Les chefs de clans prirent une part importante dans la dispersion de leur communauté ethnique : leur système de clan était ruiné et ils se considèrent uniquement comme propriétaires de leurs terres et il leur sembla que les moutons étaient plus rentables que les hommes. Une seule fois, en 1792, les « clansmen » protestèrent contre les persécutions des « landlords » mais on leur envoya les Black Watch pour leur rappeler que les temps avaient bien changé. Cette année 1792 est dans toutes les mémoires sous le nom de « Bliadhna nan Caorach », « l'Année du Mouton »... Les Highlands voyaient leur économie très affaiblie, pour ne pas dire abandonnée : la misère s'abattit sur le nord de l'Ecosse qui ne pouvait plus vivre suivant un mode de vie pastoral. Les hommes qui partaient à l'armée ne rapportaient plus financièrement aux chefs de clans et ceux-ci ne pouvaient plus subvenir à leurs besoins. Les Landlords incitèrent donc leurs locataires à émigrer en Amérique : ils seront plus de 20000 à partir en cette fin du XVIII^e siècle. L'hémorragie s'accrut avec des départs pour l'Australie, le Canada, tandis que les anciennes familles vendaient leurs terres et leurs biens : les terres des ClanRanalds, des Glenquoichs passaient en d'autres mains, tandis que les îles étaient vendues : Harris au duc de Sutherland, South Uist et Benbecula allaient au colonel Gordon. Inverloch y était achetée par Lord Abinger tandis que le général MacNeil vendait l'île de Barra. La liste est longue.

Les deux Ecosse

En fait les deux Ecosse qui avaient toujours cultivé l'incompréhension voyaient s'élargir entre elles un large fossé creusé par l'économie d'un monde en plein changement. Les Lowlands au sud, aux larges collines, industriels et commerciaux, ouverts aux influences anglaises ; au nord, les Highlands surpeuplés avec leur agriculture archaïque, de langue et de tempérament gaélique. Certes le sud ne voulait pas voir disparaître ces clans de « barbares », de « non-civilisés » ; il voulait garder ces costumes pittoresques. Il voulait le folklore, mais sans la langue et la culture gaélique. Plus que tout autre,



Tout le pathétique de l'émigration s'exprime dans ce tableau de Thomas Faed "Pourquoi quitter mon pays".

Walter Scott a contribué à donner une vision romantique des clans, vision qui contribua à créer une mode et à développer le port du tartan, dont une grande partie aujourd'hui est exportée dans le monde entier ! Lorsque le roi d'Angleterre George IV, visita les Highlands en 1822, sous la conduite de Walter Scott, il portait le kilt, avec le tartan des Stuarts... Ironie de l'histoire ! Les souverains britanniques vinrent souvent se promener en Ecosse au cours du XIX^e siècle, notamment la reine Victoria qui démôlit l'ancien château de Balmoral et fit construire à la place l'immense château qui sert aujourd'hui de résidence à la famille royale. C'est aussi elle qui contribua, par sa présence aux Highland Games (Jeux des Highlands) à Braemar en 1848, à une énorme publicité pour les sports traditionnels écossais qui jouissent de nos jours d'une extraordinaire popularité.

Si les clans ont aujourd'hui disparu en tant que structure vivante d'une micro-société, il n'en reste pas moins que leur

souvenir exerce une grande influence sur la mémoire collective : le clan est objet d'adoration pour ceux qui en font partie et aussi pour tout le monde anglophone. Il existe de nos jours un millier de pipebands en Ecosse ; le célèbre Scots Ancestry Research Council tient à jour un fichier énorme pour répondre aux milliers de demandes qui affluent, surtout d'Amérique, de gens désireux de connaître leur affiliation selon leur clan : la recherche des racines est pour les Américains écossais un des problèmes majeurs... De nombreuses « clan societies » préservent les châteaux, organisent le rassemblement annuel des clans, en Ecosse mais aussi aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande et ailleurs.

Aujourd'hui les clans existent dans leur dimension historique. Au moment de leur défaite, les Lowlands et les Highlands étaient deux mondes complètement étrangers : ils avaient chacun leur langue, leur culture et une terre qui leur était propre. A présent, si la langue gaélique



"Le départ de la fiancée" de Jacob Thomson dépeint les mêmes sentiments.

(environ 80 000 locuteurs) n'est plus guère parlée que dans les îles de l'Ouest et le nord-ouest des Highlands, le sentiment d'appartenance à une nation est ressenti dans toute l'Écosse et la tradition des Highlands est commune à toute l'Écosse. Peut-être que la fin tragique des clans leur a permis de se perpétuer dans la mémoire collective, se donnant par là une nouvelle vie, plus puissante parce qu'inscrite dans la pensée d'un peuple qui est fier de son histoire et de ses traditions et qui porte aussi naturellement le kilt que nous le pantalon : cela s'appelle la dignité. Et c'est en grande partie grâce aux clans que les Écossais doivent leur fierté de vivre comme une nation distincte à l'intérieur d'un Royaume Uni par le fait d'un roi écossais, Jacques VI...

La cornemuse écossaise

La cornemuse était très répandue dans l'Europe occidentale au Moyen Âge et fut très populaire jusqu'au XVI^e siècle ; depuis la cornemuse a progressivement disparu et n'est plus jouée couramment qu'en Écosse, Bretagne, Galice (la gaita)... Traditionnellement, les cornemuses appartenaient aux bergers et aux musiciens de villages les plus humbles. Paradoxalement, il n'est fait référence à la cornemuse écossaise qu'à partir de la moitié du XVI^e siècle. Les sources écossaises et irlandaises parlent de joueurs de cornemuses (pipers) jouant à l'occasion de batailles et pour les funérailles. Si la cornemuse faisait partie de la tradition gaélique, il est probable qu'on en jouait bien avant le XVI^e siècle, peut-être au début du XV^e, sans doute avant...

Les sources du XVII^e et du XVIII^e siècle donnent une bonne idée du rôle social du « piper ». Il y avait des joueurs de cornemuse dans tous les villages des Highlands et ils jouissaient de très hautes considérations. Les Maisons de Dunvegan et de Duntuilim, par exemple, étaient des centres qui patronnaient les poètes, les harpistes et les joueurs de bagpipe. Le joueur personnel du « laird » (propriétaire foncier) jouait pour réveiller la maisonnée le matin et pour honorer les invités à leur arrivée et pour leur départ. Des traditions plus tardives disent que le joueur composait des pièces de musique pour saluer son patron et pour les cérémonies d'enterrement de celui-ci. Un « piper » était habillé aux frais du chef de clan et portait les couleurs de son chef sur sa cornemuse. Au cours de la bataille, il jouait des airs spécifiques qui étaient des signes de ralliement. Il est reconnu qu'à la bataille de Falkirk, en 1746, les jacobites ne purent assurer complètement leur victoire parce que les pipers qui devaient sonner le ralliement avaient donné leur cornemuse à leur serviteur pour partir au combat avec leur épée... Si le bagpipe était quelquefois utilisé pour les réjouissances dans les châteaux, on lui préférait la harpe pour ce genre de divertissement.



William Cumming, cornemuse du Laird de Grant par Richard Waitt (1714).

A partir de la première moitié du XVIII^e siècle, on ne trouve plus de joueur de cornemuse professionnel. Ceux qui jouent le font pour eux-mêmes ou leur famille. Pourtant, c'est vers 1700 qu'on entend parler pour la première fois de « piping college » où les chefs de clans envoyaient leurs sonneurs prendre des cours de musique sous la direction d'un maître escornemuse. Plus tard, on connaîtra le



Angus Munro, musicien au 93^e Highlanders, servit aux Antilles et prit part en 1829 au concours de cornemuse organisé par la Highland Society of Edimbourg (et auquel assistait Mendelssohn).

nom de ces professeurs, ou plutôt de ces familles qui s'attacheront à conserver la tradition, comme les Rankins de Mull, MacArthurs de Skye, MacKays de Gairloch, les MacCrimmons et les MacLeods de Dunvegan.

La musique de cornemuse de nos jours se divise en deux catégories distinctes : « ceol beag » et « ceol mor », termes utilisés depuis la fin du XIX^e siècle. « Ceol beag » recouvre le répertoire écossais qu'on trouve aussi dans d'autres pays : airs de danse, surtout des reels, jigs, etc... Il faut ajouter les marches qui sont très nombreuses depuis 150 ans, depuis que les régiments de Highlanders ont été créés. Au total, un répertoire des plus riches du monde dans le genre « musique traditionnelle et populaire ». L'autre catégorie, « ceol mor » est plus connue aujourd'hui sous le terme de « piobaireachd » ou « pibroch », qui signifie « jouer de la cornemuse » et qui est passé en anglais pour désigner une catégorie particulière d'airs de cornemuse : un thème lent appelé « ùrlar » suivi par des variations qui se termine par une répétition de l'« ùrlar ». Les plus communs sont des complaintes et des airs pour tous les rassemblements (bataille, fête, etc...). Certains morceaux portent les noms de batailles célèbres. Les airs utilisent la gamme pentatonique qui caractérise la musique celtique, qui est aussi celle des Orientaux (Chinois, Japonais, etc...). Les plus anciens airs de « pibrochs » qui ont été transcrits datent du XVIII^e siècle, recueillis essentiellement par la « Highland Society » de Londres ; ainsi a-t-on pu éviter une perte inestimable dans ce domaine musical. On compte actuellement plus de 300 airs de « pibroch ». Un joueur très entraîné pouvait être capable de jouer de mémoire entre 100 et 200 airs sans difficulté ! Aujourd'hui, les textes écrits sont la base du répertoire, mais la tradition orale continue de vivre et même de progresser, car le véritable art s'apprend avec un maître qui l'a appris des anciens.

Les concours de cornemuse ont lieu principalement en public, l'été, au cours des traditionnels « Highland Games », les Jeux des Highlands, et en d'autres occasions (fêtes organisées par les sociétés de cornemuse de Glasgow, Edinburgh, Londres, etc...). La qualité en général est d'un très haut niveau : les récompenses comme les médailles d'or offertes aux gagnants, sans interruption depuis 1781 par la Highland Society d'Inverness au Northern Meeting et par l'Argyllshire Gathering d'Oban, sont les prix les plus convoités des compétiteurs de cornemuse. Un autre concours plus récent attire les meilleurs sonneurs écossais : celui de Blair Castle, sponsorisé par les distilleries de whisky William Grant & Sons...

Si le pibroch est relativement peu connu, il est considéré comme la musique classique de la cornemuse, grâce à son répertoire fixé depuis 150 ans, enrichi de nouvelles pièces de musique plus récentes.

Les tartans

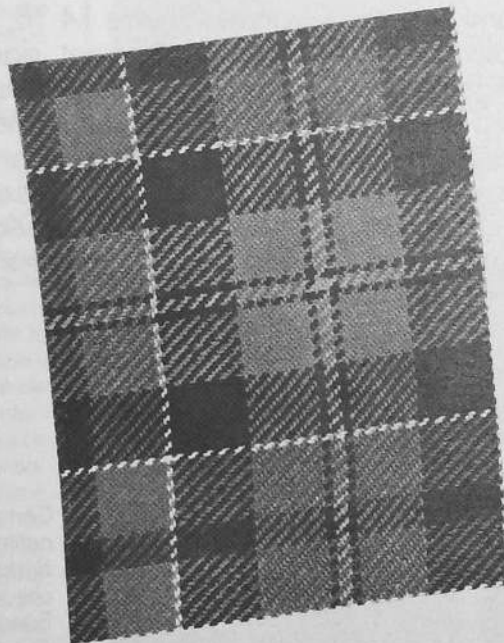
Le nom « tartan » dérive du français « tartaine » qui définit un type de vêtement et non sa couleur : c'est devenu un terme anglais qui est l'équivalent du gaélique « breacan », qui signifie « vêtement partiellement coloré ».

Le tartan a la forme d'un plaid, comme Martin Martin de l'île de Skye le décrivait en 1700 : « Le plaid est porté uniquement par les hommes ; il est formé de plusieurs couleurs... Chaque île se distingue des autres par la conception fantaisiste des plaids, comme les rayures et les couleurs. Cette variété dans la création est répandue dans la majeure partie des Highlands ».

Mais les tartans ne sont devenus les emblèmes des clans qu'après leur interdiction (1746-82). Par la suite, la restauration du costume fut graduellement adoptée comme la tenue nationale de chaque Écossais. Les tartans particuliers furent identifiés selon chaque clan jusque dans les familles des Lowlands, dont les ancêtres n'avaient jamais constitué une tribu ou même porté le costume des Highlands... On s'accorda sur le principe que le tartan du clan serait celui choisi par le chef de clan lui-même. Les tartans des clans Campbell, Gordon, Sutherland et Mackenzie furent copiés sur ceux des régiments des Highlands qui, seuls, purent porter le costume national pendant la période de proscription. Les autres tartans furent choisis parmi les modèles déjà existants dans les clans. James Logan, fils d'un marchand d'Aberdeen publia 55 tartans d'après de méticuleuses recherches entreprises à travers les Highlands. Son travail fut complété par les frères Sobies Stolberg Stuart qui publièrent 75 tartans, d'après un manuscrit du XVI^e siècle. Grâce à ces travaux cependant, (qui ne peuvent empêcher les fraudes), les tartans gagnèrent leurs lettres de noblesse et font la fierté de tous les Écossais qui les portent aujourd'hui et l'admiration des autres...

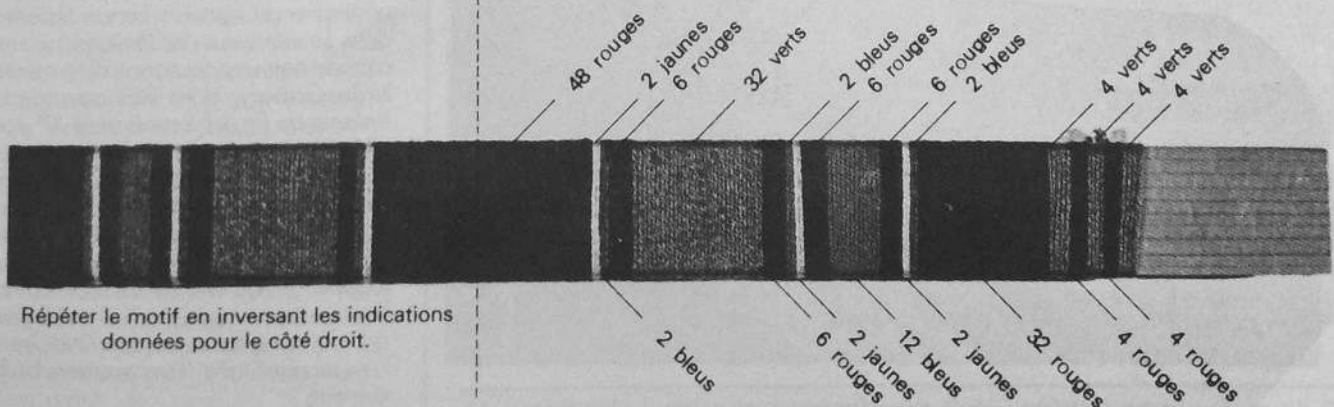


Livre qui certifie les tartans, émanant de la Highland Society of London (Collection commencée en 1816).



Michael Wright, chef des Highlanders dans un costume particulièrement recherché.

Centre du motif

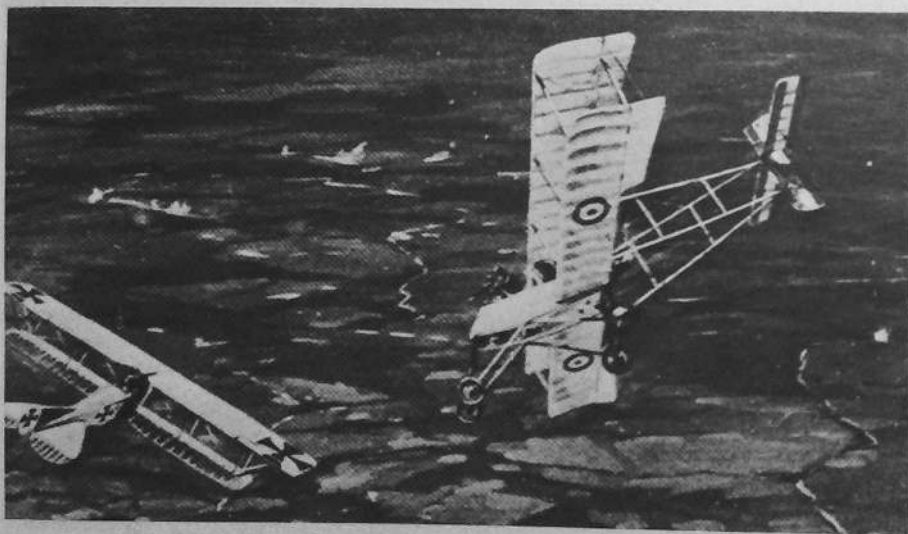


Le tisserand avait pour point de repère une baguette ronde où était enroulé le nombre exact de fil de chaque bande.

Un Breton défricheur du ciel

par Roger Laouenan

Si le fantassin-paysan a fourni, pour la Grande Guerre 14-18, l'essentiel de la « chair à canon », si les navires de la « Royale » ont été servis, bien souvent, par une forte proportion de Bretons (1), nos compatriotes ont également pris une part importante dans les combats aériens. Certes, au regard de la masse des « biffins », ces pilotes, observateurs, mécaniciens, ne représentèrent qu'une faible minorité. Oublier la part qu'ils ont prise dans le conflit serait néanmoins non seulement une erreur mais une faute. La France a suffisamment exalté les exploits de ces « chevaliers du ciel » pour que la Bretagne n'en cultive pas également le souvenir. D'autant que la Bretagne fut représentée dans ce qui ne s'appelait pas encore « l'armée de l'air » par une pépinière d'as, pour employer un terme de l'époque.



Un duel aérien pendant la Grande Guerre (Doc R.L.).

Certains auteurs bretons leur ont fait une petite place: Yann Poupinot, dans *La Bretagne contemporaine* (tome II) qui cite les frères Péquin de Gétigné (44), Brindejonc des Moulinais, né à Plérin (22), Maneyrol de Frossay (44), les Nantais Heurteaux et Coiffard, et bien entendu, le plus connu sans doute, Corentin Carré « le plus jeune poilu de France », originaire du Faouët; Ronan Caerleon dans *Le mémorial des Bretons* qui tresse à ce dernier une couronne bien méritée. Emile Gabory, dans son ouvrage *Les enfants du Pays Nantais et le XI^e corps d'Armée* évoque de nombreux héros de Loire-Inférieure bataillant dans les airs. Un recensement exhaustif de tous ces pionniers dans chacun des départements bretons révélerait à coup sûr l'attrait, la fascination qu'exerça sur nos compatriotes « le plus lourd que l'air » et la place qui doit être la leur dans l'histoire de l'aviation militaire à ses premiers balbutiements.

Aujourd'hui, à part Corentin Carré (et encore, le monument édifié à sa mémoire

Collaborateur régulier de Dalchomp Soñj, Roger Laouenan, journaliste au Télégramme, est l'auteur de deux ouvrages sur la première guerre mondiale: "Le Tocsin de la Moisson" et "La Moisson Rouge".

au Faouët aide-t-il à maintenir la flamme du souvenir), le grand public, même chez nous, ne retient pratiquement qu'un seul nom de l'épopée aérienne de 14-18, celui de Guynemer, « l'ange de la mort » aux 53 victoires, célébré notamment par Henry Bordeaux et Jules Roy.

Un voile d'oubli

La Bretagne, il est vrai, n'a pas engendré de Guynemer dont la vie recelait tous les ingrédients qui tissent les auréoles ternelles : faiblesse de constitution, origine parisienne et bourgeoise, volonté de fer, nerfs d'acier, kamikaze aux 600 combats, sept fois abattu, sentimental amoureux d'Yvonne Printemps, l'épouse de Sacha Guitry, fauché en pleine gloire à l'âge de 22 ans. Une gloire telle que paradoxalement elle a éclipsé celle de l'as des as, Fonck, en tête du palmarès avec 75 victoires homologuées. Le plus titré des aviateurs bretons de 14-18 est le nantais Coiffard avec 34 victoires. Il vient à la sixième place.

Face à ces dieux et à bien d'autres tels que Noguès, Pégoud etc... Marcel Brindejonc des Moulinais ne supporterait pas la comparaison si les qualités humaines et spirituelles de l'homme devaient faire uniquement référence à un palmarès guerrier. En réalité, notre Breton égale un Guynemer sur plus d'un point ; il le dépasse même sur d'autres. Le voile d'oubli qui semble tombé sur cette belle figure mérite d'être levé.

Sa mort au « communiqué »

Sa mort, le 19 août 1916, près de Verdun, ne passe d'ailleurs pas inaperçue. Une note officielle du 21 août en informe la presse qui reprend l'information : dans son numéro du 2 septembre suivant le grand hebdomadaire « L'Illustration » publie un court article accompagné de trois photos dont l'une montrant l'enterrement de l'aviateur ; plus laconique « Le Miroir », autre hebdomadaire ne consacre à la disparition du héros qu'une photolégende voisinant avec celle de Marc Bonnier, autre pionnier de l'air, lui aussi descendu. Le mensuel « L'Image de la Guerre » par contre lui consacre toute sa page de couverture dans son numéro de septembre 1916 : une grande photo de Brindejonc, encore jeune homme, au-dessus d'une légende développée qui, curieusement, passe sous silence son activité de combattant, pour ne retenir que ses exploits d'avant-guerre. En novembre 1916, quand sera créé le nouvel hebdomadaire « La guerre aérienne », le rédacteur en chef, Jacques Mortane, entamera la publication d'une biographie de son ami, sous le titre « Brindejonc des Moulinais raconté par lui-même ». Heureuse initiative puisqu'elle nous permet de mieux connaître le disparu. Il faut aussi noter que le Larousse en deux volumes sur la Grande-Guerre, dans la page consacrée à la guerre aérienne (p. 318, tome II), reproduit un dessin de Corabœuf réalisé en janvier 1916 et qui nous montre des Moulinais assis mains croisées, la croix de la



Brindejonc des Moulinais monte à bord de son "Morane Saulnier" pour faire la chasse aux Fokker et Albatros au-dessus de l'enfer de Verdun (doc. R.L.).



Brindejonc des Moulinais (en casquette) commente à ses amis les péripéties de son circuit Paris-Madrid-Paris. (Doc. R.L.).



Après son fameux circuit des capitales européennes, le Breton est décoré de la Légion d'Honneur: il vient d'avoir 21 ans. (Doc. R.L.).

Légion d'Honneur et la croix de guerre épinglées sur la veste. Les deux lignes sous le dessin pourraient servir d'épithète: « Dans le palmarès des aviateurs on n'oubliera pas, à côté des as, la mémoire de ceux dont la mort au combat interrompit brutalement la carrière, tel le lieutenant Brindejonec des Moulinais de la N23, tombé devant Verdun, à vingt-quatre ans, le 18 août 1916 ».

Le cadeau d'une victoire

Brindejonec des Moulinais reste donc classé « à côté des as ». Pour obtenir ce titre envié d'as, il fallait totaliser plusieurs victoires homologuées. Notre Plérinais n'a à son actif que deux. Et encore, l'une n'est pas homologuée, le Fokker allemand étant tombé chez l'ennemi ce qui a rendu impossible le constat officiel. Quant à l'autre (qui fut chronologiquement la première), Brindejonec des Moulinais, chevaleresque, l'attribue volontairement à son ami Lenoir. Officiellement: aucune victoire!

Ajoutez à cette absence de résultats (il faut s'entendre sur la signification de ce terme), une maladie qui l'écarte de longs mois du front, une modestie si naturelle chez lui qu'elle cherche plutôt à minimiser les exploits qu'à les utiliser pour se grandir aux yeux de l'opinion, un tempérament fait de douceur, de générosité et d'amour pour... l'agriculture! (il évoque constamment la vie de son rucher, de ses abeilles) et vous aurez un début d'explication sur cette brève existence dont les atouts pouvaient mieux s'exprimer dans une période de paix que dans les féroces duels guerriers.

En cadeau: un avion

Marcel est né à Plérin le 8 février 1892. Le père, officier de marine, est originaire de Nantes qui semble être le berceau de la famille, côté paternel du moins. Études

à Rocabey, puis au collège de Saint-Servan. Il envisage d'entrer à l'École Supérieure d'Électricité. C'est l'époque où l'on s'enthousiasme devant les premières prouesses de demi-fous s'aventurant sur des avions, engins fragiles, faits de toile, de haubans, mus par de petits moteurs souvent défaillants. A Dinard, le garçon voit Garros évoluer. Désormais, Brindejonec des Moulinais ne rêve plus que d'une chose: voler. La famille approuve. Mieux, étant aisée, elle lui offre en cadeau, après sa licence d'essais, une « Demoiselle », c'est-à-dire un « Santos-Dumont », appareil particulièrement capricieux. Inscrit à l'École d'Aviation de Pau, il passe très vite son brevet: Brindejonec n'a pas encore 19 ans. Son rêve se réalise: il vole. Et il fait preuve de qualités si évidentes que deux constructeurs d'avions, les frères Léon et Robert Morane lui offrent sur un plateau un appareil flambant neuf: l'un des tout premiers Morane-Saulnier.

Un Paris-Madrid mouvementé

Désormais, âgé d'à peine 20 ans, Brindejonec des Moulinais vole de meetings en meetings: Pau, Toulouse, Carcassonne, Foix... Son nom est vite sur toutes les lèvres. A Angers, le 17 juin 1912 au Circuit d'Anjou il devance Roland Garros parcourant les 472 kms en 4 heures 32 minutes et 21 secondes.

Mais cet aspect « spectacle » de l'aéronautique le lasse. Il rêve de records. En plein hiver, le 24 février 1913, il s'élance de Paris vers Londres, marchand sur les traces de Blériot. La capitale britannique est invisible sous la pluie et le brouillard: Brindejonec atterrit deux fois en banlieue pour demander son chemin. Le 28 février, retour vers Paris. Un fort vent d'est déporte le frêle avion. Coupant le moteur, il descend au ras des flots, survole un petit bateau, et crie au capitaine « Calais? » Le marin d'un geste du bras lui montre la direction. Le Breton, après un bon repas à Bruxelles, atterrit à Paris,

content de son aller-retour au-dessus de la Manche. Il avoue à ses parents avoir ramené douze boîtes d'allumettes-bougies de contrebande pour les amis. Avec Brindejonec le bon côté de la vie ne perd jamais ses droits.

Infatigable, le 24 mars suivant, il quitte Paris pour Madrid. Le 2 avril il est de retour: 2700 kms au total. Le voyage n'a pas été de tout repos. Un orage l'a obligé à se poser dans un champ.

« J'ai eu rudement peur » avoue l'intrépide aviateur.

Alors qu'il franchit les montagnes, le moteur s'arrête. L'avion perd de l'altitude; Brindejonec repère un champ semencé de blé, évite un arbre de justesse, touche le sol où les roues de l'appareil s'enfoncent jusqu'au moyeu. Sans mécanicien, il aura bien du mal à repartir. Mais Brindejonec connaît son moteur sur le bout des doigts et cet intellectuel bourgeois est d'une dextérité manuelle incroyable.

La gloire avec le circuit des capitales européennes

Ce Paris-Madrid-Paris ajoute encore à sa notoriété. Mais il ne cherche pas la gloire. Il veut surtout « défricher » le ciel. Et c'est surtout en cette année 1913 qu'il réalise son plus bel exploit, celui qui fera de lui une « vedette » adulée, recherchée, couverte de lauriers.

Le 10 juin, il monte dans son inséparable « Morane-Saulnier » pour un « Circuit des Capitales européennes ». Ce même jour, il aura pris son petit déjeuner à Paris (du chocolat), son déjeuner à Berlin et son souper à Varsovie, soit 1260 km à la vitesse de 170 km/h. Jamais encore un aviateur n'avait parcouru une telle distance en une journée. Et, il faut le souligner, par un temps épouvantable, au cœur d'une tempête qui avait vidé les rues de Varsovie comme à Berlin. Le 15 juin, 2^e étape: Varsovie-Vilna-Dvinsk, soit 550 km; le 17, même distance jusqu'à



Le Morane-Saulnier de Brindejonec des Moulinais. (Doc. R.L.).

Saint-Petersbourg. La Grande Duchesse Anastasie lui fait porter un magnifique émail russe. Le 23, la 4^e étape le mène à Reval (330 kms). Le 25 il est à Stockholm : 400 km dont plus de 300 au-dessus de la Baltique. Le 29, volant presque tout le temps au-dessus de la mer il relie Stockholm à Copenhague (610 km). Le 1^{er} juillet il arrive à La Haye, et le 2, c'est la fin du périple à l'aérodrome de Villacoublay : un énorme triomphe l'attend. La sœur du Tsar vient en personne le féliciter. La presse porte aux nues le héros.

La République ne pouvait demeurer en reste : elle lui décerne la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Il vient d'avoir 21 ans et il est ainsi le plus jeune légionnaire de France.

L'émotion la plus forte en survolant son pays natal

Assailli par tant d'honneurs, Marcel Brindejone des Moulinais garde la tête froide. Et son cœur bat surtout pour les siens et pour sa Bretagne. Ces sentiments profonds il les a exprimés dans une lettre très émouvante et qui se passe de commentaires : En voici des extraits.

« ... Quant à moi, j'ai souvent eu peur ; je me suis trouvé dans des situations alarmantes, presque désespérées. La sueur de l'angoisse a souvent perlé à mon front. Mais j'ai ressenti l'émotion la plus forte et la plus douce tout à la fois, lorsque j'ai survolé pour la première fois mon pays natal, la Bretagne... Ma famille, mes amis d'enfance, mes anciens professeurs me réclamaient, et, tout récemment, voyant approcher la date de mon entrée au service militaire, je décidai d'aller les voir. Je partis de Marseille, luttai contre le Mistral, traversai les Montagnes Noires, longeai les gorges du Tarn, à ras de l'eau, pour traverser la pluie et le brouillard du Massif Central, me reposai à Albi, à Montauban, à Angoulême, à Poitiers et à Angers, pénétré de joie à l'idée que j'approchais du lieu où toute mon enfance s'était écoulée. Avant d'y arriver, je montai à une grande hauteur afin de dominer ce coin de pays, l'embrasser tout entier, lui qui m'avait vu si petit, puis je fonçai sur un petit point noir, la propriété où mon père était né, où mes grands-parents étaient morts, où chaque arbre, chaque pierre, chaque touffe d'herbe me conte une histoire ; une grande partie de ma famille était réunie là, personne ne m'attendait, mais je vis une animation extraordinaire dans le groupe, quand le bruit de mon moteur fit résonner les échos qui avaient tant de fois répondu à mes cris d'enfant. Je fis des folies, des virages et des vols piqués dangereux, et l'idée passa comme l'éclair de me tuer là, en beauté, regretté par des milliers de ces Bretons qui m'avaient vu naître, sans se douter que je viendrais un jour passer au dessus d'eux, sortant d'un nuage, sortant des palais des rois de l'autre bout de l'Europe. Mais ma raison me revint et je visitai chaque coin familial ; je fis deux fois le tour du clocher de Pleurtuit où j'ai été baptisé ; je suivis



Le pilote breton en 1916 : il va tomber non loin de Verdun. (Doc. R.L.).

les routes où je m'étais exercé à faire mes premiers pas ; je regardai le collège Saint-Servan où j'ai étudié six années, à l'école de Rocabey, où j'ai acquis les premières connaissances, puis je remontai très haut, j'examinai une dernière fois cette contrée si riche et si pittoresque laissant errer mes regards du Mont-Saint-Michel à la baie de Saint-Brieuc, de Dinan et sa rivière si jolie à l'île de Jersey s'estompant dans le lointain, puis regardant sous moi, je vis Saint-Malo et sa ceinture de remparts, l'embouchure de la Rance et quelques croiseurs à l'ancre et enfin, je descendis sur la plage de Dinard où le maire et une population sympathique m'accueillirent comme un fils dont on est fier... ».

Au-dessus des lignes ennemies

Brindejone des Moulinais fera encore parler de lui au cours de cette année 1913 qui a été la plus faste de sa vie. Le 28 septembre, à Bétheny, près de Reims, au concours où s'affrontent les meilleurs pilotes internationaux, il se classe premier au concours de vitesse jugé sur un parcours de 30 kms : 120 km/h 374. Pour l'altitude, il remporte la deuxième place en grim pant à 3108 m.

1914. Brindejone des Moulinais est incorporé dans un régiment (de Saint-Cyr, sauf erreur de ma part) comme simple soldat, chef de chambrée. Bien entendu, il a manifesté le désir de servir dans

l'aviation, mais le brevet militaire de pilote n'est accordé qu'au bout de six mois de caserne. Brindejone ronge son frein, obtient une faveur : sa participation au rallye aérien de Monaco.

2 août 14 : la mobilisation générale. Promu caporal, Brindejone est affecté à l'escadrille Do 22, à Stenay (Ardennes). Son rôle : effectuer des reconnaissances au-dessus des régions envahies par l'ennemi, en France, en Belgique. A bord de son « Dorand », il n'a pour se défendre que son fusil et son revolver ! Dès sa deuxième reconnaissance, le 19 août, son avion est touché cinq fois par les tirs ennemis. Souvent, le capitaine Pujol l'accompagne : cet officier deviendra le général de l'Armée de l'Air. Pendant la retraite de la Marne, non seulement il ramène de précieux renseignements sur le déplacement des troupes allemandes (le général de Langle de Cary, chef de la IV^e armée l'en félicitera), mais il jette aussi des obus sur les troupes, l'artillerie ennemies.

Pendant des mois, Brindejone des Moulinais effectue sans relâche ces missions ingrates, mais très utiles, mitraillé, canoné. Sergent, puis sous-lieutenant, début 1915, Brindejone des Moulinais, miné par une gastro-entérite, doit s'avouer vaincu. Le 20 juin, il est évacué sur Nantes. Pendant sa convalescence il rend visite à sa famille, retrouvant en même temps ses chères abeilles.



Enterrement de Brindejonec des Moulinais : le corps est transporté par camion au cimetière de Vadelaincourt (Meuse). (Doc. R.L.).

Mal remis de sa maladie, il doit accepter en août 1915 le poste de chef-pilote instructeur (avec le grade de lieutenant) à l'École Morane du Bourget.

Son dernier mot pour ses abeilles

Fortement ébranlée, sa santé le maintient, malgré lui, loin du front jusqu'en fin mai 1916. Il est affecté à l'escadrille N 23 du capitaine de Beauchamp près de Verdun. Après une période d'essais sur un Bébé Nieuport, puis sur un 110 chevaux Nieuport, le jeune officier participe enfin à une mission de chasse en groupe le 17 juin. Désormais, Brindejonec des Moulinais combat presque chaque jour avec son « Nieuport » d'abord équipé d'une mitrailleuse à 47 cartouches, puis d'une Vickers qui lâche jusqu'à 500 cartouches d'affilée. En juillet, il troque son « Nieuport » contre un Morane 110 chevaux. Le 30 de ce mois, il abat un avion

ennemi, et met ce succès au compte de l'adjudant Lenoir. Le lendemain, il tire à bout portant sur un Fokker qui pique, très probablement touché.

Le 16 août, il écrit à ses parents une lettre qui se termine par ces mots : « *Veillez un peu à la ruche qui pourrait essayer quoique ce soit bien tard déjà. La chaleur devait les gêner simplement.* ».

Deux jours plus tard, le 18 août, Brindejonec des Moulinais prend l'air à 6 h 30 du soir, en direction de Souilly. Soudain son avion vacille, tourne et s'écrase au sol. A-t-il été atteint par un projectile (allemand ou... français?) Le communiqué officiel annonçant la mort du héros trouvé inerte sous les débris de l'appareil fait état d'une pièce « essentielle » qui se serait brisée.

Le Breton est enterré au cimetière du village de Vadelaincourt où sa dépouille reposera jusqu'au 6 juillet 1922, date à

laquelle ses restes furent ramenés au cimetière de Pleurtuit.

Sa tombe s'y trouve toujours.

Marcel Brindejonec des Moulinais fut une belle figure. Ce visage doux au sourire quelque peu énigmatique (il aimait le comparer à celui de la Joconde !) révélait une intelligence vive, à la fois spéculative et pratique, une grande bonté naturelle, une largeur de vues qui fait de lui une sorte de précurseur, dans l'évolution du christianisme, par exemple, qu'il juge mal interprétée par ceux qu'il désigne sous le terme d'intermédiaires. Paradoxalement, cet homme de l'air est un terrien. Et ses racines sont surtout et d'abord bretonnes.

(1) On connaît aussi l'épopée des fusiliers-marins de l'Amiral Ronarc'h.

Je tiens à remercier M. Charles-Yves Peslin, de Brest, ancien pilote lui-même, pilier de l'association « Les vieilles tiges » de Bretagne, pour la documentation qu'il a bien voulu me confier. Par ailleurs, je veux souligner le mérite de la municipalité de Pleurtuit, et en particulier celui de Mme Boubennec qui a réalisé une exposition sur Brindejonec des Moulinais à l'occasion de l'exposition « 50 ans d'aviation » qui s'est tenue à Dinard, début septembre, sous l'égide de l'Armée de l'Air, exposition qui a fait une place remarquable à notre héros. Il faut savoir aussi que le souvenir de Brindejonec des Moulinais est matérialisé par une vitrine comprenant plusieurs documents à l'aérodrome de Dinard-Pleurtuit.

Lisez AL LIAMM

Direction : Ronan Huon - Revue culturelle en breton, 41^e année
Abonnement : 120 F - P. Le Bihan, 16, rue des Fours à Chauv,
35400 Saint-Malo - C.C.P. 16720 W Rennes

EDITIONS AL LIAMM

85 titres disponibles, catalogue sur demande :

R. Huon, 2, venelle Poulbriquen, 29200 BREST

AL LANV

Kelaouenn sokialour breizhek
Politikerezh, etrevroadel,
stourmadoù ar vro,
sevenadur, bandennoù treset.

Koumanant bloaz : 100 lur
Skoazell : 120 hur

8, straed Ile de Batz
29000 KEMPER

Depuis 17 ans, chaque mois
dans toute la Bretagne,
on lit

armor magazine

Directeur-rédacteur en chef :
YANN POILVET

le franc-tireur de la presse bretonne.

Des faits, des commentaires
en toute indépendance
sur la vie politique, économique
et culturelle des cinq départements

BP 123, 22404 LAMBALLE Cedex
Tél. (16) 96 31 20 37 +

— **Les moulins de l'Aber Benead**, par Louis Bothorel, Ed. Skolig al Louarn.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les moulins à eau sans jamais oser le demander ! Pour paraphraser le titre d'un film célèbre, voilà qui définit bien « *Milinou an Aber Benead* », le dernier livre de Louis Bothorel. Dans un style très technique, il nous décrit en détail les moulins à eau de son pays. L'ouvrage refermé, le lecteur n'ignore plus rien des différences entre les galegen, koajel, koazegel, krufel et troellrod, toutes destinées à fournir la puissance à tous ces moulins, si complexes et si divers. Mais il ne faut pas que l'aspect technique du livre effraye celui qui n'a jamais pu faire la différence entre le skaver et le strakerezh ou se souvenir des applications des bizied et gwerzhidi ! Car il y a également dans ces pages l'histoire des 101 moulins de l'Aber Benead, de ceux qui ont, parfois, depuis longtemps, disparu, et de ceux qui survivent, histoire passionnante et souvent surprenante. Voilà en effet tout un pan du patrimoine industriel du Léon qui reprend vie sous nos yeux avec ses coutumes, ses traditions, ses techniques et sa contribution majeure au développement économique de ce coin de notre terre bretonne.

Il nous faut également souligner le remarquable travail de compilation réalisé par Louis Bothorel pour nous fournir un remarquable lexique, et remarquablement illustré, des termes techniques, en breton et en français, propres à la meunerie au cours des âges. Beaucoup de ces termes à n'en pas douter disparaîtront avec le dernier moulin à eau, merci donc à l'auteur de nous avoir aidés à conserver cette partie si riche de notre patrimoine linguistique. En conclusion un petit livre mais riche d'informations passionnantes.

Jean Cevaër

— **Paysans, parents, partisans dans les Monts d'Arrée**, par Patrick Le Guirric, Ed. Beltan.

Etonnant et remarquable ouvrage, véritable analyse spectrale d'une commune des Monts d'Arrée, Scrignac, une commune il est vrai pas comme les autres, où continuent à rôder, après presque un demi-siècle, les ombres d'un passé tragique et sanglant qui conditionne encore largement sa vie politique, une vie politique qui pénètre toute cette société rurale jusqu'en ses fondements — comportement original et peut-être unique — étrange société pour qui l'horloge de l'Histoire semble s'être arrêtée pour un temps, sorte de principauté F.T.P. qui perdure au milieu d'un monde en pleine transformation, affirme, face à un Parti Communiste Français monolithique, l'originalité d'un communisme local pas toujours orthodoxe, héritier d'une histoire particulière et de traditions plus lointaines.

Mais ce qui me paraît le plus important dans ce livre, ce qui m'a en tous les cas véritablement passionné, moi qui suis moi-même un rural par toutes mes fibres, c'est cette analyse qui côtoie la psychanalyse, d'une civilisation paysanne qui, derrière la façade des institutions officielles, étatiques, continue à vivre de façon autonome et à imposer ses normes à toute une société jusque dans ses comportements politiques. Analyse qui révèle chez son auteur une extraordinaire faculté d'observation.

La seule faiblesse de ce livre, œuvre d'un ethnologue et non d'un historien, c'est justement ses quelques rappels historiques, de la Chouannerie dont l'auteur ne semble pas avoir bien senti la motivation profonde, essentiellement religieuse, et dont il cherche à minimiser le caractère populaire, et également ses notes sur le Mouvement Breton qui sont dépourvues de valeur historique et s'apparentent plutôt à des slogans.

Son acceptation vraiment trop faible des essais de justification de l'assassinat de l'Abbé Perrot, dont la figure continue à hanter semble-t-il la conscience ou la subconscience des habitants de Scrignac, me semble également surprenante.

Yann Bouëssel du Bourg

— **La patrie interdite, histoire d'un Breton**, par Yann Fouéré, Ed. France-Empire.

Si l'on demande à beaucoup de Bretons de nommer des dirigeants du mouvement breton pendant le vingtième siècle, il y a fort à parier que le nom de Yann Fouéré figure parmi les premiers cités. Ainsi, dans un milieu administratif peu sensible à la question bretonne, l'on m'a cité son nom, il y a un an, et la raison de sa renommée dans les ministères : il a été le seul sous-préfet « autonomiste » de France. Une espèce rarissime dans un lieu qui se méfie de toute tentation même régionaliste, et où sa « prise » de la sous-préfecture de Morlaix a encore des relents de transgression impensable ! Cette réputation a résisté à quarante ans d'histoire.

Bien que Fouéré ait beaucoup écrit sur la question bretonne et l'histoire du mouvement breton, il a attendu la maturité de ses quatre-vingts ans pour nous livrer enfin son « apologia pro vita sua », une autobiographie où il justifie et explique son action jusqu'en 1946 : Ar Brezoneg er Skol, les mouvements étudiants internationalistes de la fin des années 1930, et surtout son action politique à partir de 1940, la plus controversée des trois. Laissant à d'autres le soin de juger l'efficacité de son action, il en décrit les ressorts et la variété. Il y a, par exemple, ses démarches pour aider les exilés basques et leur gouvernement.

L'on peut déduire quelles étaient les idées-maîtresses de Fouéré, et il facilita la tâche assez souvent en tirant des principes généraux des événements qu'il a vécus ou provoqués. L'écriture du livre passe parfois au réquisitoire, et le thème de l'inhumanité, de la bêtise et de l'entêtement de l'administration de l'État français est souligné, voire martelé.

Le livre s'ouvre sur une évocation lyrique de la jeunesse de Fouéré, une sorte de confluence d'éléments haut et bas-bretons. Après des détails des plus francs quant à sa vie sentimentale à l'époque de son adolescence, vient la naissance de « Fouéré le politique ».

Le congrès du Bleun-Brug en 1925 joua un rôle important, ainsi que les souvenirs qu'il emportait à Paris de la Bretagne profonde de sa jeunesse. Sa formation, en revanche, fut bien dans la tradition de la bourgeoisie française : le Droit et les Sciences Politiques.

Après avoir participé à l'Association des Etudiants bretons, il fit la connaissance de

quelques Irlandais (dont les noms n'apparaissent pas tous dans l'index), et du pan-celtisme il transite vers une perspective internationaliste. En effet, la conviction européenne de Fouéré apparaît clairement dans ce livre. Mais encore faut-il savoir ce que représente l'Europe pour lui. C'est chose facile aux pages 86-89, où il ressent les drames des peuples et des individus que séparent et divisent des frontières imposées par des traités injustes. Cette perspective relève évidemment de la situation européenne d'alors, mais il faut se reporter à d'autres livres de Fouéré si l'on veut savoir comment sa position s'adapta aux données d'après 1945.

L'emploi de fonctionnaire (dont il semble avoir respecté les devoirs au strict minimum), lui laissa assez de loisirs pour qu'il pût se lancer dans diverses campagnes. Celle de Ar Brezoneg er Skol lui fit faire la connaissance de beaucoup d'élus locaux et de la plupart du mouvement breton. Fouéré eût pu s'étendre davantage sur l'organisation de Ar Brezoneg er Skol, où il s'agissait de faire voter des résolutions en faveur de l'enseignement du breton, au sein des conseils municipaux. Cette stratégie, qui fit beaucoup de bruit à l'époque à cause du grand nombre de conseils qui le soutinrent, illustre le penchant de Fouéré pour l'action administrative, appuyée par des notables. L'approche d'après 1940 fut grosso modo la même : en l'absence des députés habituels, il enrôla des notables et des nobles pour faire entendre les revendications bretonnes à Vichy, en vue d'obtenir des libertés régionales — bref, une autonomie régionale, mais dans le cadre français.

On peut s'interroger sur la sagesse de ce parti pris. Bien que Fouéré reconnaisse que l'administration centralisatrice avait survécu à la débâcle de 1940 (voir p. 173), il persista à essayer de faire avancer les revendications régionalistes dans les rouages de cette même administration. Certains y verront une preuve d'optimisme et de pragmatisme chez Fouéré, qui continuait son combat, inlassable et souvent seul dans les milieux administratifs. Mais l'on pourrait également dire qu'il n'a pas su, pas plus que d'autres, tirer la conclusion qui s'imposait après 1940, quand les Nazis abandonnèrent le mouvement breton afin de ne pas offusquer Vichy, dont ils avaient besoin de la collaboration. La francophilie des Nazis est d'ailleurs évoquée ici (p. 185). L'on voit l'affreux dilemme des militants bretons, toutes tendances confondues : comment mener une action pour la Bretagne sans s'impliquer ni dans le camp de Vichy (donc de la France éternelle selon ce que nous en dit Fouéré par endroits), ni dans le camp nazi. Il est évident que la stratégie aurait dû être changée de fond en comble dès 1940. Elle ne le fut pas. Certains, sentant peut-être venir des positions qui nous semblent aujourd'hui douteuses, s'éloignèrent : ainsi, Morvan Lebesque (p. 227-8) pour qui tout cela sentait un peu le roussi.

La situation irlandaise vient à l'esprit lorsqu'on pense à cette période, et notamment le slogan de James Connolly — « Neither King nor Kaiser — we serve Ireland ». Mais comment servir la Bretagne ? Les lecteurs de l'histoire du mouvement breton savent comment chaque tendance s'y est prise.

Fouéré, lui, joua la carte pétainiste, la légitimité d'alors. Il espérait tirer parti de la situation nouvelle grâce à l'intervention des notables qu'il connaissait et qu'il avait éprouvés lors de la campagne de « Ar Brezoneg er Skol ». Il affirme que sa stratégie était d'obtenir le maximum de concessions afin d'être en position de force à l'avenir, lorsqu'il y aurait un changement de régime. L'on peut se demander s'il n'y a pas des éléments *a posteriori* dans cette affirmation et si son action fut aussi désabusée que cela, tout en étant poussée jusqu'au bout.

Les revendications de Fouéré pour la Bretagne, pour reprendre l'analogie irlandaise, en font un Home Ruler (pour une autonomie régionale peu différente de celle qu'envisageait de l'Estourbeillon) face aux Sinn Feiners extrémistes (et qui se nomment tels). Pour lui, le sort de la Bretagne était lié à celui de la France, et il fallait faire avec cette réalité. Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, son journal l'affirma dans une manchette célèbre (p. 238). La ligne politique de « La Bretagne » était « respectueuse de la souveraineté et de l'unité française », ou du moins Fouéré le proclamait-il afin de recueillir des subventions de Vichy (Il faut rappeler que toute la presse de la zone occupée était subventionnée et contrôlée ainsi). Ce qu'il visait, en fait, c'était l'unité administrative de la Bretagne, davantage de pouvoir pour les instances locales — le droit des Bretons de décider de leurs affaires, et le tout dans le cadre d'un État français décentralisé. Le terme anglais de « loyal opposition » résume bien cette position. Tout cela pourrait sembler assez surprenant pour le public, qui voit en Fouéré un FLB. Ce livre, ainsi que ses positions actuelles, font la nuance, bien que l'opinion publique, simpliste en ce qui concerne ce problème, ne se rend pas compte de la différence.

Bien qu'il affirme souvent avoir voulu tenir ses distances à l'égard de Vichy et des Allemands, sa stratégie (« neutraliste » selon lui, mais pouvait-on être neutre à ce moment-là ?) le condamnait à s'entendre avec l'administration dont il relevait. Là résidait la faiblesse de sa stratégie.

Si l'on regarde de près les résultats obtenus du système vichyste pour la Bretagne et la langue bretonne — et ceci avant la chute de ce régime, qui les annula totalement — force est de constater qu'ils étaient d'ordre plutôt culturels, et là même, minces. Ce n'était assurément pas rien d'obtenir l'enseignement du breton dans les écoles et la liberté de le développer, d'une administration qui avait toujours combattu cette langue de toutes ses forces, malgré la campagne éminemment démocratique de « Ar Brezoneg er Skol ». Cela, Fouéré le souligne assez. Mais les ratages donnent aussi la mesure de la prétendue générosité de Vichy et de l'incompétence du mouvement breton (culturel), incapable de progresser même dans des circonstances somme toute favorables. Le projet d'enseigner l'histoire de Bretagne dans les écoles n'a pas abouti faute de manuel ; le remplacement de Pierre Le Roux tourne à l'eau de boudin, ainsi que la réforme de l'orthographe du breton. Le bilan, que Fouéré donne sans en cacher ou embellir le contenu, est maigre.

Ce qui intéressa davantage Fouéré, ce fut le Comité Consultatif de Bretagne, précurseur des actuelles instances régionales.

Cette assemblée, le fruit de la collaboration Fouéré-Quénette, tenait encore de la stratégie de Fouéré : ce fut une assemblée de notables. Mais la mutation de Quénette mit fin à l'espoir de Fouéré. Là encore, en continuant d'animer le Conseil, il resta convaincu de la légitimité de son action jusqu'à la fin. La bravoure de Fouéré lors de la Libération est étonnante. En effet, il protesta n'avoir fait que son travail et son devoir, et être resté dans le respect de la légalité !

Sa stratégie était réalisée — peut-être trop — dans les conditions du régime de Vichy. Le constat qui animait son action semble avoir été le suivant : bien qu'ils se sentent français, il dort dans le cœur de chaque Breton, un autonomiste (régionaliste), qu'un concours de circonstances peut réveiller. Mais il reste à savoir si les événements de l'époque — ainsi que la propagande du mouvement breton et du journal de Fouéré — eussent pu réveiller ce sentiment à une échelle importante. Tout était possible à l'époque, dit-il. Cela vaut pour les éventuels renversements de régime, mais qu'en était-il des sentiments de la majorité des Bretons ? L'Histoire se passa autrement. L'action de Fouéré fit identifier la revendication bretonne au régime de Vichy et il décrit ses rencontres avec certains dirigeants de groupes collaborationnistes lors du déclin de Vichy. Il faut saluer le souci de vérité qui fait avouer à Fouéré ces démarches que la suite des événements rendit dérisoires.

Mais il serait injuste de trop insister sur le caractère de justification de ce livre. Ce récit de la vie d'un homme *politique* d'instinct renferme beaucoup de portraits et de détails intéressants, amusants et ironiques. Les croquis sont brefs et incisifs comme il se doit en politique, et il y a peu d'endroits où l'on trouve des longueurs. L'amateur de l'histoire appréciera maints passages. Le récit de la chute du régime incompetent de 1940 est cinglant : Fouéré décrit la petitesse des hommes politiques, telle qu'il la vit à partir de son ministère. De même, le repli sur Toulouse qui s'ensuivit. La description est précise et vivante. Il appuie aussi les traits de l'anarchie qui éclata entre le départ des Nazis et l'arrivée des Américains (Le départ des Nazis était aussi celui des collaborateurs français et de l'unité Perrot, dont Fouéré semble avoir tenu à se distinguer). Le jeune Yvon Bourges apparaît, page 287, dans un cabinet de l'administration vichyste.

L'on relèvera aussi la description de l'arrivée au camp Marguerite (Rennes) des femmes et des enfants d'Alsaciens, et dont certains étaient morts de faim en route à travers la France, dans les convois ferroviaires de la France Libre. Le voyage en train de ces innocents ne ressemble que trop aux convois de Juifs vers les camps, et ce passage du livre donne un frisson dans le dos. Cette histoire (p. 387-7) illustre l'abrutissement des âmes à la fin de la Guerre.

Fouéré laisse apparaître le contraste entre son action et celle des extrémistes de Célestin Lainé, qui finirent par fonder la Bezenn Perrot. Aux pages 217-8, on trouve un portrait de Lainé, et une remarque critique sur son sens politique et stratégique, lui qui ordonna à ses hommes de rendre leurs armes aux autorités nazis en 1940. Ce geste d'apaisement enleva toute possibilité

d'action autonome à l'aile militariste du mouvement breton. Pendant l'interlude avant l'arrivée des Américains à Rennes, Fouéré pensa avec amertume que seul Lainé eût été en mesure de profiter de la situation, du vide, pour s'emparer du centre-ville de Rennes et déclarer une république bretonne. Cette réflexion tient encore peut-être de l'*a posteriori*, mais Fouéré la justifie en donnant son avis : une république, si courte et dérisoire fût-elle, aurait au moins été déclarée, et l'Histoire en aurait peut-être retenu quelque chose (C'est peut-être sous-estimer la détermination des Américains que de rêver qu'ils auraient négocié avec une poignée de franc-tireurs). Un geste semblable et rappelons que toute l'histoire de la Bezenn ne fut qu'un geste désespéré pour la Bretagne dans l'esprit de plusieurs de ses membres les plus réalistes — aurait fait aboutir l'exemple irlandais dont Lainé et ses hommes s'étaient tant abreuvés. Cela aurait été un 1916 breton (page 342). Mais Lainé et l'unité Perrot, accompagnés de quelques civils (dont Roparz Hémon) avaient jugé plus prudent de suivre le départ nazi-vichyste.

Les militants sont croqués sans complaisance en général : le même Roparz Hémon apparaît comme un homme entêté, et peu politisé (ce que confirment ses écrits d'Irlande plus tard) ; Raymond Delaporte, malgré quelques boutades, donne dans la modération et semble faire preuve d'un sens politique qui fit défaut à d'autres. L'absence de conscience sociale ou de gauche parmi les militants bretons d'alors apparaît clairement. Les propres recrues de Fouéré pour son journal sortaient parfois de chez le Général de la Rocque ou de l'Action Française (pages 195, 229).

L'épuration est décrite d'une manière très hostile. Fouéré accumule les détails d'exécutions sommaires (il s'agissait du "plus sacré devoir" selon De Gaulle), et souligne les brutalités commises et l'arbitraire des arrestations. Cette description n'est guère objective — chose peu étonnante si l'on songe que Fouéré risquait sa vie — mais elle sera à prendre en compte lorsqu'on abordera enfin cette période d'une manière objective. Il faudra alors faire le compte des résistants véritables des années 1941-2, et ceux — minoritaires encore — de 1943 ; le compte des résistants de dernière heure, et le relevé de leurs actions qui dégoûtèrent souvent les vrais résistants. La mauvaise conscience de la France quant à cette période trouble de l'Occupation explique peut-être l'acharnement contre les Fouéré qui ne faisaient que tirer parti d'une situation dont beaucoup semblent s'être accommodés sans trop de scrupules, du moins au début.

Quant à l'autre versant de cette histoire, à savoir, le dérapage du mouvement politique breton pendant la guerre 1939-45, le récit de Fouéré vient confirmer de nombreux faits et détails. Ceci malgré la modération générale de ses critiques envers l'aile extrémiste, qui est peut-être due à un réflexe de solidarité bretonne. Fouéré côtoya dans le Kuzul Meur du Mouvement les représentants de cette aile, et comme eux, ne semble pas s'être posé de questions quant à la collaboration avec Vichy. Combien d'autres le firent, après tout ? Nombreux sont ceux qui affirment ne rien avoir su de l'Holocauste, partout en France.

● Vient de paraître : **Paimpol dans la Révolution 1789-1795**, 220 pages, par Patrick Chevrier, 110F chez M. Henry, 22, rue Dunant 22500 Paimpol.

● Expositions au Musée de Pont-Aven. Jusqu'au 20 juin, **Charles Fromuth** (1858-1937), peintre américain qui se fixa à Concarneau. Du 25 juin au 9 octobre, **Armand Seguin** (1869-1903), le plus jeune membre du groupe de Pont-Aven. Du 13 octobre au 30 novembre, **cinq années d'acquisitions au Musée de Pont-Aven**.

● Souscription pour financer le **Mémorial de Saint-Aubin du Cormier** (Koun Breizh, 51, rue d'Allouville, 44000 Nantes).

● **Heinrich Wagner** (1923-1988). Disparition d'un éminent celtisant, le professeur Heinrich Wagner, à Dublin, le 11 septembre 1988. De nationalité suisse, il était né à Zurich le 16 janvier 1923. A l'Université, il étudia les langues indo-européennes, se spécialisa en germanique tout en poursuivant durant trois ans des études de celtique avec Julius Pokorny. Il soutint brillamment en 1948, une thèse de doctorat sur "l'origine des verbes en é dans les langues indo-européennes", thèse qui fut publiée en 1951. Son intérêt pour les langues celtiques était né très tôt car, dès 1945, alors que la seconde guerre mondiale venait à peine de prendre fin, il se rendit en Irlande pour y apprendre l'irlandais. Ses dons étonnants pour l'apprentissage des langues lui permirent d'en acquérir bien d'autres, dont le breton et le basque. Il disait avoir étudié plus d'une soixantaine de langues...

Il commença sa carrière enseignante

en Irlande à l'École des Etudes Celtiques, à l'Institut des Etudes Avancées de Dublin en 1949-1950, où il eut notamment pour collègue le grand écrivain et grammairien breton : Roparz Hémon (1900-1978). En 1951, à l'âge de 28 ans, il fut nommé à la chaire de philologie germanique de l'Université d'Utrecht, puis en 1953 devint professeur de cette même discipline à l'Université de Bâle. Mais l'Irlande l'attirait toujours et en 1958, il partit pour l'Ulster, où il devait durant 21 ans être professeur de celtique et de philologie comparée à l'Université de Belfast. Il revint comme professeur en 1979 à l'Institut des Etudes Avancées de Dublin, un an après la mort de Roparz Hémon, et occupa ce poste jusqu'à sa mort.

Très connu dans le monde des études celtiques, Heinrich Wagner a laissé une œuvre très importante dont un monumental "Atlas linguistique des dialectes irlandais" en 4 volumes, publié de 1958 à 1969. On lui doit aussi "Gaeilge Theilinn" (1959), "Das Verbum in den Sprachen der britischen Inseln" (Tübingen, 1959) et "Studies in the origins of the Celts and of early Celtic civilisation" (Belfast, 1971). Ces dernières années, il travaillait à une grammaire comparée des langues celtiques, que sa mort prématurée a malheureusement laissé inachevée.

● Du 25 au 27 mai, à Paris, symposium **l'Irlande et la Révolution Française**, avec la participation d'historiens français et irlandais. Pour plus de renseignements, s'adresser à Dalc'homp Sonj.

● Du 15 juin au 15 septembre, à Pontivy, exposition **Trésors des Bibliothèques de Bretagne**.

Pour la première fois, au cours de ce prochain été, les bibliothèques de Bretagne s'associent pour présenter ensemble les pièces les plus prestigieuses et les plus représentatives de leurs collections. Du Moyen Age à l'époque contemporaine, elles vont dévoiler au public des parcelles d'un patrimoine méconnu ou oublié.

Cette exposition "Trésors des bibliothèques de Bretagne" qui se tiendra, au château des ducs de Rohan dont un membre de cette illustre famille introduisit l'imprimerie en 1484 à Bréhan-Loudéac, permettra d'entrevoir la richesse et la multiplicité des fonds de manuscrits et d'imprimés tels que le cartulaire de l'Abbaye de Landévennec possédé par la Bibliothèque municipale de Quimper, le livre d'heures de Françoise de Dinan reconstitué à la Bibliothèque municipale de Rennes, le livre de prières d'Anne de Bretagne prêté par la Bibliothèque municipale de Nantes, des éditions originales et des lettres autographes de Fougères et de St-Malo, des ouvrages illustrés de Brest et de Vannes, des reliures de Vitry et les premières impressions de Bréhan-Loudéac, de Lanténac, Dinan, Morlaix, St-Brieuc, Tréguier...

L'Abbaye de Landévennec et la Bibliothèque interuniversitaire de Rennes sont également partie prenante à cette manifestation, témoignant ainsi de la diversité des provenances et de la variété des pièces qui seront exposées.

Cette exposition qui bénéficie du précieux concours de la mairie de Pontivy, est organisée par l'Agence de coopération régionale pour la documentation en Bretagne (COOB), association qui regroupe les bibliothèques de Bretagne et vise à favoriser le développement des actions collectives au niveau régional.

● Vient de paraître : **Hier à Brignonan** par Jean-François Peron, 70 pages, 270 F (5, rue des petits coteaux, 44200 Nantes).

● **Laurent de la Hyre** (1606-1656), exposition au Musée des Beaux-Arts de Rennes du 10 mai au 31 août. Jusqu'au 29 mai, **les oiseaux chinois du Président de Robien**.

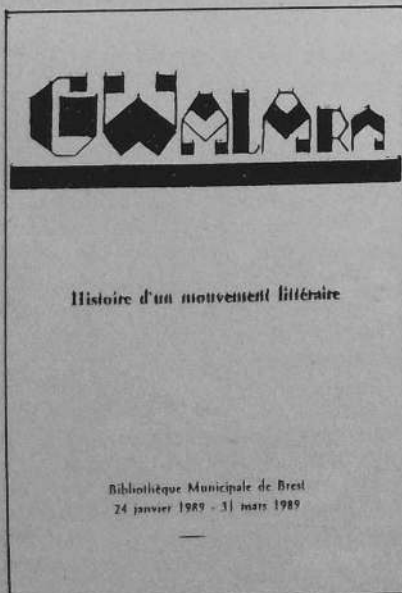
● Vient de paraître : **Trebeurden au temps de la Révolution**, par Jacques Roignant, 176 pages, 80 F (4, rue Ernest Penan, 22560 Trebeurden).

● A paraître en juin : **Le Pays de Plœmeur et la Révolution**, 210 pages, 95 F (2, rue Malherbe, 56270 Plœmeur).

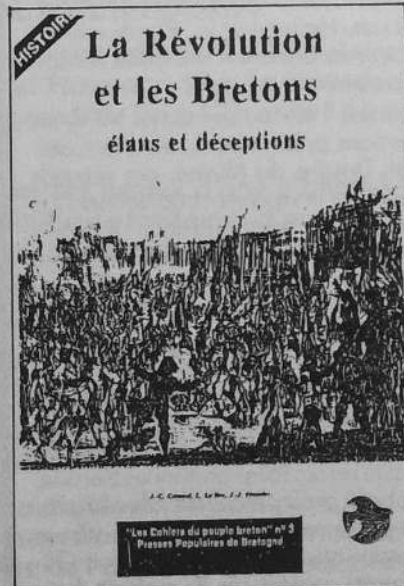
● **Ils ont des chapeaux ronds... vêtements et costumes de Basse-Bretagne**.

Installé depuis 1846 dans l'ancien Palais Episcopal de Quimper, le Musée Départemental Breton fait l'objet, depuis 1985, d'une totale rénovation. Ses collections d'art populaire et d'ethnographie bretonne, en réserve durant les travaux, retrouvent peu à peu le chemin des salles.

EN VENTE A DALCHOMP SONJ



45 F (port compris)



25 F (port compris)

A bon droit sans doute, le public local et touristique réclame la présentation au Musée Départemental Breton de costumes traditionnels. **Vox populi, vox Dei.** Le Musée Breton consacre son année 1989 et les premiers mois de 1990 à la présentation d'une part importante de ses collections de costumes populaires, du début de XIX^e siècle aux années 1940. Il ne s'agit pas cependant d'exhiber une galerie de panoplies, mais de prendre comme témoin privilégié d'une société son expression vestimentaire.

Les populations de la Basse-Bretagne eurent longtemps des pratiques vestimentaires originales. Très diverses, elles s'expliquaient par des conditions matérielles et sociales propres à la région et à ses habitants. La première partie de l'exposition illustrera cette constatation.

On y évoquera le relatif isolement de la Basse-Bretagne - "Bretagne bretonnante" - avant l'implantation du chemin de fer; les conditions techniques de fabrication et de traitement (lessive, repassage...). Une section présentera le vêtement comme l'un des outils intervenant dans des pratiques professionnelles dictées par les conditions géographiques. Une autre montrera dans les costumes de cérémonies les reflets d'un système social et de sa ritualisation (le système paroissial: les âges de la vie, etc...). On aura vu alors dans le vêtement l'un des aspects de la civilisation traditionnelle telle qu'elle s'épanouit en Basse-Bretagne de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à l'ère industrielle.

L'avènement de celle-ci suscita une transformation des pratiques vestimentaires, une altération des costumes traditionnels, et marque à terme la disparition de ceux-ci comme pratiques quotidiennes.

Dans le même temps pourtant (fin XIX^e-XX^e siècle), à travers le regard des peintres, le music-hall ou la publicité, coiffes, chapeaux ronds, culottes bouffantes composèrent l'image de marque, répétée sur mille supports, des Bretons "typiques".

De cette évolution contradictoire naquit l'attachement aux costumes de ceux qui entendaient maintenir, contre l'uniformisation, un particularisme breton (cercles, régionalistes). On assistera donc à ce paradoxe: l'image de marque d'une population se confondant avec une pratique peu à peu délaissée par celle-ci.

Cinq expositions en une. Les carnets de Lalaisse à Quimper

Dans les premières décennies du XIX^e siècle, "cette population grave avec son costume sauvage" qui étonnait David d'Angers, commença d'attirer les artistes en quête d'un exotisme proche. Depuis, d'Eugène Boudin, du symbolisme de



Pont-Aven, jusqu'au fauvisme de Lemordant ou au réalisme de la "Bande noire", les costumes bretons n'ont cessé d'inspirer les peintres.

De mars 1989 au printemps 1990, six expositions présenteront, dans le Cabinet de Dessins du Musée, ces regards d'artistes sur le vêtement traditionnel. "La découverte", "le quotidien", "la fête", "Pont-Aven", les "Bigoudens" en seront les thèmes. Y figureront des toiles et dessins d'Eugène Boudin, Charles Leroux, Emile Bernard, Georges Lacombe, Paul Sérusier, Lucien Simon, etc... Outre les contributions des Musées de Bretagne, il faut signaler le prêt, par le Musée National des Arts et Traditions Populaires, de la totalité de ses toiles bretonnes (Leroux, Delobbe, Leleux, etc...) et pour la première présentation bretonne, un album de dessins originaux du quimpérois Olivier Perrin, auteur de la **galerie bretonne**: les fameux carnets de route de Hippolyte Lalaisse, luxueusement réédités en 1985.



Dalc'homp Soñj, association historique bretonne

Dalc'homp Soñj est aussi une association qui :

- soutient et diffuse la revue tout en contrôlant la gestion ;
- organise à partir de comités locaux de multiples activités (conférences, visites, concerts...) dont le but est de participer à la vulgarisation de l'histoire de Bretagne et à faire connaître l'association et la revue.
- chaque adhérent peut participer à la vie de l'association soit à travers les comités locaux, soit en distribuant la revue, soit en aidant à l'administration, etc...
- chaque automne a lieu l'assemblée générale rassemblant tous les adhérents et qui exerce un contrôle sur la gestion, les orientations, etc...
- l'association comprend actuellement 350 adhérents.
- Présidente : Pascale Guillou.

Comités locaux

Le but des comités locaux est de contribuer à vulgariser l'histoire de Bretagne au niveau local : tout en restant dans cette ligne générale, ces comités décident eux-mêmes de leur action, des activités à entreprendre et la plus large autonomie leur est laissée par rapport à la revue et à l'association au niveau national ; ils contribuent à faire connaître la revue et l'association au niveau local. Pour les personnes intéressées, prendre contact avec :

Cornouaille : Iwan Kaloneg, 2, rue de Béarn, bât. M3, numéro 54, 29000 Quimper.

Pays de Guérande : Jakez Gaucher, Ti Waroc'h, La Madeleine, 44350 Guérande, tél. 40.61.93.66.

Pays de Lorient : Pascale Guillou, 4, Philippe Vannier, 56100 Lorient, tél. 97.64.12.76.

Pays Nantais : Olivier Gralon, 107, boulevard des Belges, 44300 Nantes, tél. 40.49.14.46.

Pays de Redon : Loik Camus, rue Candré, Rochefort-en-Terre, 56220 Malansac.

Port-Louis, Riantec : Philippe Le Squer, 6, rue des 4-Vents, 56670 Riantec, tél. 97.33.85.30.

Région Parisienne : Arnaud Viez, 23, rue Général Gouraud, 78220 Viroflay, tél. 30.24.01.35.

Vannes : Thierry Lescop, place de Requiero, bourg Pol, 56190 Muzillac.

Belgique : Jean-Pierre Conan, Kerdraon, rue du Vallon 107, 13200 Genvol, Belgique, tél. (02) 235.83.43 - 653.52.42

Université Populaire Bretonne d'Été

à Lorient du lundi 31 juillet au samedi 5 août

• Histoire de Bretagne La Bretagne au XIX^e siècle

- Histoire politique, économique, sociale, culturelle par les meilleurs spécialistes de cette période.
- conférences, visites, excursions, débats.
- stage organisé par Dalc'homp Soñj

• Autres stages : langue bretonne, musique celtique, gastronomie, danses, langue galloise.

Renseignements : U.P.B.E., C.C.I.M., 21, quai des Indes
56100 Lorient - Tél. 97.02.40.00



KELEIER AR GEVREDIGEZH

- Les bureaux de l'association sont installés au Conservatoire Régional, à Soye, entre Lorient et Plœmeur ; Sten Le Houedec vous y accueillera du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - (tél. 97.85.22.01).

- Dalc'homp Soñj dispose dans ces locaux d'une bibliothèque, Levraoueg Keltiek, constituée de centaines d'ouvrages sur la matière bretonne et celtique, en consultation sur place ou en prêt.

- Appel :

- pour augmenter le fonds de la bibliothèque, tout don de livres sera le bienvenu !
- recherche matériel de bureau (machines à écrire, ordinateurs) à prix intéressant ;
- face au développement des activités de l'association, Dalc'homp Soñj fait appel aux bonnes volontés prêtes à donner un "coup de main" dans le domaine de l'archivage, de l'administration, etc... (conditions négociables).

ar Soner

BODADEG AR SONERION
ASSEMBLÉE DES SONNEURS
DE BRETAGNE

Une musique
pour la Bretagne
d'aujourd'hui

Tous les deux mois : vie des bagadou
articles sur les musiques bretonne et celtique,
partitions, interviews, disques...

Abonnements pour un an :
France : 80 F
Etranger : 120 F
Abonnement de soutien : 100 F
C.C.P. Rennes 331 48 C

« Ar Soner »

13, Louis de Montcalm
29000 QUIMPER Tél. 98.95.76.13

Le Fureteur Breton

● Questions

— de **Claudio Pondard**, Oropesa del Mar (B 24) : tout au long de son histoire, la Bretagne s'est souvent vu aider par les Espagnols (notamment lors des Guerres d'Indépendance), sans parler des nombreux échanges commerciaux. Sait-on depuis quand un des lieux-dits de Plœmeur s'appelle « Plage du Perello » ? Cela permettrait sans doute de savoir pourquoi on trouve en Morbihan un nom très répandu en terres catalanes.

— de **Françoise Lohéac**, La Baule, (C 24) : je suis à la recherche de documentation écrite ou orale sur les bâtards et enfants illégitimes dans les campagnes bretonnes à la fin du XIX^e siècle, début XX^e siècle. Ce phénomène démographique et social a-t-il retenu l'attention d'historiens ou d'auteurs ?

— de **Henri Maho**, Guingamp, (A 25) : un lecteur pourrait-il me renseigner sur l'**Abbé Yves Le Guillou**, né à Magoar, le 22.2.1837, attaché aux légions mobilisées de Bretagne (1870-1871), décoré de la médaille militaire (22.8.1871) ? Ce prêtre fut incorporé au 29^e Régiment de Ligne le 28

décembre 1858, libéré le 31 décembre 1864. Il fut nommé vicaire de Ploumilliau, puis de Callac, recteur à Saint-Nicodème et à Plourac'h.

— d'**Henri Maho**, Guingamp, (B 25) : un lecteur pourrait-il me transmettre tous renseignements sur le **Marquis de Pontcallec**, dans les Côtes-du-Nord, à savoir : en novembre 1719, le Marquis de Pontcallec, en fuite, passa la nuit chez le recteur de Plourac'h, puis à Guerneven en Lohuec.

— de **René Boivent**, Valence, (C 25) : dans notre "album de famille" se trouve une photographie qui nous intrigue toujours. Il s'agit d'une photo de groupe où se côtoient Bretons et Provençaux en costume traditionnels. On y reconnaît **Jules Henriot** (des faïenceries) et **Régis de l'Estourbeillon**. A quelle occasion cette photographie a-t-elle été prise et quelles sont les personnes qui participaient à cette réunion ?

● Réponses

— de **Vefa de Bellaing**, Saint-Brieuc (A 24) : je pense qu'il doit y avoir confusion due à une homonymie : le compositeur Paul Le Flem (1881-1984), de Lézardrieux, auteur

de nombreuses œuvres symphoniques, théâtrales (et non pas "auteur compositeur" ce qui est tout autre chose), président de la Société Nationale de Musique, professeur éminent à la Schola Cantorum, ne semble pas — malgré son profond attachement à la Bretagne — avoir été membre d'un "Ordre des chevaliers celtiques" ou autre confrérie de ce genre.

Par contre, il y eut à la même époque un Jean Le Flem, né à Ploudaniel en 1893 et décédé à Epinal en 1983. Ce Jean Le Flem était lui, un "auteur-compositeur". On lui doit des chansons, trois chœurs à quatre voix mixtes, etc... Ses compositions étaient donc très différentes de celles de son homonyme.

L'article nécrologique paru dans **La Liberté de l'Est** le 29 janvier 1983 indique ce musicien était "fêré d'astrologie, druide et membre de l'Ordre de Malte".

Je ne peux répondre à la question de M. Henri au sujet des ordres de chevalerie, mais je pense que cela concerne ce Jean Le Flem chansonnier, de Ploudaniel, et non le compositeur du **Rossignol de St-Malo** et de **La Magicienne de la mer**.

On Recherche

Cette rubrique est ouverte à tous ceux qui recherchent des ouvrages, des revues, des cartes postales, des gravures... etc, neufs ou anciens, ayant un rapport avec la Bretagne et les pays celtiques, ainsi qu'à ceux qui désirent vendre ou échanger de tels objets.

- N° 84 : recherche tout numéro de **Buhez Breiz** (1919-1924 ?).

- N° 85 : recherche tout numéro de **Feiz ha Breiz** de 1900 à 1906, 1912, 1921.

- N° 811 : recherche : **Le Paradis breton** de J. Corlay et R. Micheau, Ololé, 1944.

- N° 812 : recherche **Au temps où les bêtes parlaient breton** par Benjamin Rabier, Ololé, 1944.

- N° 90 : recherche **Les vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne**, tome I, par Léon Dubreuil, imprimerie Oberthur, Rennes, 1915.

- N° 93 : recherche **La Vicomté de Rohan**, Du Halgouet, Prud'homme, Saint-Brieuc, 1921.

- N° 94 : recherche **le Duché de Rohan et ses seigneurs** par Du Halgouet, Prud'homme, Saint-Brieuc, Paris, 1925.

- N° 95 : recherche **Mœurs et Coutumes de Bretagne**, par Fraïn, 3 volumes, Rennes, fin XIX^e.

- N° 96 : recherche **Sturier Yaouankiz et Sturier Bleimor**, d'août 62 jusqu'à la fin.

- N° 97 : recherche toute affiche de politique bretonne (entre deux-guerres, après-guerre) plus particulièrement Breiz-Atao et MOB.

- N° 102 : la société historique "Sauvegarde du patrimoine culture du Mené" désire retrouver tous documents photographiques ou manuscrits, cartes postales anciennes, relatifs à l'histoire de cette région, pour achat ou prêt.

- N° 105 : collectionneur breton recherche insignes militaires bretons, toutes armes, y compris FFI, gendarmerie, police, pompiers.

- N° 110 : recherche **Quiberon, la bataille et le martyr** (1895) par le chanoine Le

Garrec, Ed. Lafaye et J. de Lamarzelle.

- N° 112 : recherche cartes postales même modernes sur les **mégalithes bretons**.

- N° 141 : recherche **Le revenant du tertre Feuillet**, par André Reuze, Ed. Colbert, Paris, 1942.

- N° 142 : recherche **Les Bretons migrants**, par Pierre Berruer, Presses de la Cité, 1977.

- N° 143 : L'archiviste de la Fédération de Gouren recherche tout document rare ou inédit sur le **Gouren** (lutte bretonne) : cartes postales, affiches, textes, vieilles photos, etc. pour achat ou prêt.

- N° 152 : recherche ouvrages de Maurice Duhamel **Musiques bretonnes** (1913) et **Chants populaires de la Basse-Bretagne** (1913 ou 1914).

- N° 153 : recherche **Histoire militaire de Redon** par J. Trevedy.

- N° 155 : recherche **l'Irlande dans la crise universelle 1914-1920** (Paris, Librairie Félix-Alcan, 1921), par Yann Morvan Goble (Louis Tréguiz).

- N° 156 : recherche cartes postales anciennes et modernes sur **Hennebont et Pont-Scorff**.

- N° 158 : recherche tout ouvrage sur la **broderie bigoudenne**.

- N° 159 : recherche **Plomodiern en Porzay**, par Jacques Thomas, Imprimerie Cornouaillaise, 1966.

- N° 161 : recherche cartes postales anciennes sur **les chevaux en Bretagne**, trait, postier (étalons, poulinières, attelages).

- N° 192 : recherche **Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits** du Morbihan, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique, publiée par la direction régionale de Rennes de l'INSEE.

- N° 193 : recherche **ouvrage traitant des lieux d'inhumation des grands personnages de Bretagne**.

- N° 194 : recherche tout document, livres, photos, cartes postales sur **Huelgoat et son canton**.

- N° 201 : recherche le numéro 58 des **Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord** (1924).

- N° 202 : recherche tous documents sur les communes suivantes : **Plouezec, Lanloup, Tremeven, Pléhédel, Lannebert et Gou-delin**.

- N° 212 : recherche tout document relatif aux origines de l'**idée fédéraliste en Bretagne**, de la commune de Brest (1871) à la disparition de la Ligue fédéraliste de Bretagne (1935).

- N° 213 : recherche tout document sur **Hennebont et le cabotage**, le trafic maritime sur la côte sud de Bretagne fin XVII^e siècle, début XVIII^e siècle.

- N° 214 : recherche carte postale ancienne représentant le **lavoir de Tréfavén** en Kérentrec'h (Keryado en Lorient).

- N° 220 : recherche **Peau de Grenouille**, histoire d'un soldat allemand à Guenroët.

- N° 240 : collectionneur de cartes postales et affiches à caractère politique et plus spécialement sur le mouvement communiste et révolutionnaire.

- N° 241 : échange tome I des **Oeuvres d'Auguste Brizeux** (Ed. Lemerre, 1860) contre tome II.

- N° 250 : recherche liste éventuellement imagée des œuvres du peintre **Albert de Chardin** (né en 1859) réalisées au Moulin de Penaster en La Forêt-Fouesnant.

- N° 251 : emañ o klask prenañ ur skouerenn eus ar peszh-c'hoari fentus e 3 arvet, Montroulez, Le Goaziou, 1900, 102 pajenn ul luc'hskrud a breufen zoken.

- N° 252 : recherche tous documents sur **llemet, Laurenan, La Prenessaye, Plumieux**.

Nous conseillons vivement aux personnes intéressées d'adhérer à l'association des « Multicollectionneurs de Documents bretons et celtiques », 2, allée de Cancale, 35000 Rennes. Tél. 99.63.22.60.

« Quel Fédéralisme ? »

« Suite à la parution de l'article de M. Le Couedic sur *le visage et les masques du fédéralisme breton*, je me permets quelques remarques concernant l'un des personnages cités dans son étude, à savoir Augustin Hamon. Il me semble en effet que M. Le Couedic utilise de façon quelque peu abusive, l'œuvre de ce dernier et que, suivant en cela le modèle auquel il se réfère le plus souvent, en l'occurrence Zeev Sternhell, procède à de nombreux amalgames qui nuisent à la qualité de ses conclusions. Affirmer que les fédéralistes bretons se sont inspirés des anarchistes ou des syndicalistes révolutionnaires est une chose, vouloir à tout prix montrer les liens entre ces deux courants en est une autre, plus périlleuse. C'est pourtant ce que M. Le Couedic semble faire quand il note, incidemment, que M. Lamour a été reçu par A. Hamon avant 1914 ou quand il signale la présence de fédéralistes bretons et du même Augustin Hamon au Congrès de Nantes contre la guerre en 1933. Ces rencontres ne prouvent en aucun cas une pensée, ni, a fortiori, une action commune entre ces différentes personnalités. Pour avoir quelque peu travaillé à la biographie d'Augustin Hamon, je puis affirmer qu'à aucun moment, il n'a accordé d'attention particulière — contrairement à Emile Masson, par exemple — à la question bretonne et que dans les années vingt et trente, en Bretagne, son combat a consisté surtout en une recherche constante de l'alliance P.C.F.-S.F.I.O. plutôt qu'en une hypothétique alliance avec les fédéralistes. Son journal *La Charue Rouge*, en opposition jusqu'en 1934 avec la direction fédérale "droitière" de la S.F.I.O. dans les Côtes-du-Nord, a voulu réaliser cette unité d'action dans le Trégor. Rapprocher cet hebdomadaire des fédéralistes bretons — comme semble le suggérer l'idée d'une fusion avec "Alerte" — relève de l'amalgame. A cette époque, Hamon est plus un compagnon de route du P.C.F., un admirateur inconditionnel du modèle soviétique qu'un allié, même fortuit, des fédéralistes bretons. Son action contre la guerre se situe dans la droite ligne de ses écrits antimilitaristes des années 1890. Il faut rappeler qu'il a écrit *la Psychologie du militaire professionnel* en 1894; elle contribue à l'éloigner de la direction de la S.F.I.O. sans l'amener toutefois à rompre avec elle. Hamon qui a quitté le courant anarchiste depuis le début du siècle — il aurait fallu tout de même le signaler — a toujours voulu maintenir l'unité des forces socialistes, considérant la rupture intervenue en 1920 à Tours comme temporaire. Ses liens avec des fédéralistes ne pouvaient alors être que momentanée, sans que cela suppose une action commune à court ou moyen terme. Un fait le démontre d'ailleurs bien: si Camille Le Mercier d'Erme a demandé l'avis de A. Hamon sur son ouvrage "Anthologie des poésies nationales bretonnes", il faut préciser qu'il s'est heurté à une fin de non recevoir, rendant impossible toute collaboration ultérieure entre les deux hommes — détail que ne mentionne pas M. Le Couedic.



Augustin Hamon (Photo Bertin).

L'utilisation d'Augustin Hamon par M. Le Couedic ne se limite pas à la notation de ces rapprochements. Elle lui permet aussi de faire le lien entre anarchisme syndicalisme révolutionnaire et fédéralisme. Il faut reconnaître que Hamon fournit en apparence un exemple idéal pour une telle démonstration même si dans les faits, elle repose sur peu d'éléments solides. Anarchiste dans les années 1890, proche de F. Pelloutier qu'il aurait contribué à convertir à l'anarchisme, il a collaboré à des revues où se retrouvent les noms de Lagardelle et de Sorel. Hamon vit ensuite en Bretagne où il entre en contact avec des fédéralistes bretons, inspirés eux-mêmes par Sorel ou par ses épigones. De là à conclure à une communauté de pensée, à une filiation entre tous ces personnages, il n'y a qu'un pas de M. Le Couedic franchit, sans vraiment rien démontrer. Il ne suffit pas en effet de signaler que Pelloutier, Hamon, Sorel et Lagardelle ont donné ensemble des articles à *Société Nouvelle* pour conclure à une identité de vue entre ces hommes. C'est ne rien connaître à la vie de ces revues que de suggérer cela. Hamon qui fut lui-même directeur de *L'Humanité Nouvelle* acceptait de publier des articles avec lesquels il n'était pas d'accord au nom de la tolérance qui allait même jusqu'à un certain confusionnisme et pour alimenter les débats idéologiques de son temps. Qu'il ait publié Sorel ou Lagardelle, n'a donc rien pour surprendre, il ne faut pas y voir cependant le signe d'une unité doctrinale. (Sorel tenait d'ailleurs Hamon en piètre estime).

Le même amalgame est fait entre Jean Grave — qui aurait inspiré Masson, autre admirateur de Sorel, mais cette admiration suppose-t-elle une adhésion complète à ses idées et un cautionnement de son évolution ultérieure? — Pelloutier et Hamon alors que ces trois hommes avaient des vues très différentes en matière syndicale, politique... Il faudrait analyser plus sérieusement et de façon plus approfondie les articles des uns et des autres pour voir ce qui les rapproche vraiment et ne

pas les confondre a priori dans une même "famille idéologique" sous prétexte qu'ils ont, à un moment donné, collaboré aux mêmes revues.

La même remarque vaut pour *La Carcade* de Barrès où M. Le Couedic note que l'on retrouve les noms de Pelloutier, Hamon — encore et toujours — et Maurras et suggère qu'ils partageaient les mêmes points de vue. Dans les années 1890, Barrès était lui-même proche des milieux anarchistes — Jean Grave acceptait alors de le rencontrer — mais cela ne permet pas toutefois de dire que ces derniers adhéraient à toutes ses idées et qu'ils aient eu un quelconque lien avec lui après son évolution vers le nationalisme.

Si l'on veut montrer une certaine communauté d'inspiration entre fédéralistes de gauche et de droite, il faut éviter d'opérer des regroupements qui, dans la réalité, n'ont pas eu lieu. L'itinéraire d'Augustin Hamon est intéressant mais pas dans le sens où le considère M. Le Couedic. Il illustre l'évolution d'une partie de la gauche française de l'anarchisme vers le socialisme puis le communisme. Fréquentant les milieux anarchistes dans les années 1890 à Paris — tout en gardant une attitude ouverte à l'égard des socialistes ainsi qu'en témoigne sa position au Congrès de Londres, en 1896 — Hamon a adhéré à la S.F.I.O. à son arrivée en Bretagne et a cessé, à partir de 1905, de se réclamer de l'anarchisme. animateur de la Fédération Socialiste de Bretagne avec Charles Brunellière, il a contribué à la fondation de la fédération S.F.I.O. des Côtes-du-Nord en 1907 et en a été l'animateur principal jusqu'à la première guerre mondiale. Dans l'entre-deux-guerres, tout en demeurant à la S.F.I.O., il s'est rapproché des communistes dont l'esprit révolutionnaire, l'antimilitarisme, la "fidélité" par rapport à l'U.R.S.S. rejoignaient ses propres convictions et a œuvré en faveur de l'unité d'action socialistes-communistes. Hamon, de 1905 à sa mort en 1945, a ainsi contribué au développement du socialisme dans les Côtes-du-Nord puis au passage d'une partie des militants bretons, du socialisme vers le communisme. Son exemple mérite d'être comparé à celui de Charles Brunellière de Nantes, d'Yves Lefebvre, du docteur Boyer à St-Brieuc, voire d'Emile Masson. Comme eux, mais par d'autres moyens, il a tenté de gagner une région rurale, sans grand bastion ouvrier, aux idées socialistes et son effort a été d'autant plus difficile que, venant de Paris, il connaissait peu la Bretagne et ses habitants.

Voir en lui un inspirateur des fédéralistes bretons sur un lien entre le syndicalisme révolutionnaire et certains fédéralistes me semble donc erroné. Par ailleurs, ses convergences avec Bergery en 1933 ne doivent pas être surestimées ou déformées. Augustin Hamon a collaboré avec G. Bergery, tant qu'il l'a considéré comme l'homme susceptible de réunifier la gauche française. Leurs relations ont cessé dès que Bergery a adopté d'autres orientations ».

Dominique Le Page
(Lanvallay)

Courrier des Lecteurs

« Je ne désire nullement polémiquer avec M. Le Page qui connaît fort bien son sujet et ne critique qu'avec mesure. Je souhaite, en revanche, présenter quelques objections.

Très évidemment, ce sont les allusions à Augustin Hamon qui ont déplu or, dans un article de douze pages, il n'est cité qu'à cinq reprises et dans d'autres conditions que celles dénoncées. Ainsi, pour M. Le Page, j'aurais omis de préciser que A. Hamon avait délaissé l'anarchisme après 1918. Au contraire, p. 31, j'ai pris soin, parce que la chose est d'importance, de signaler qu'il était une "figure de l'anarchisme d'avant-guerre". Je pourrais ainsi relever plusieurs affirmations qui tendent à m'imputer des méthodes dont je n'ai pas usé ou des opinions qui ne furent pas émises.

D'emblée, il m'est fait le reproche d'adapter le "modèle" de Zeev Sternhell alors qu'avec constance, je me suis référé à des sources de première main : cet éminent spécialiste n'est cité que quatre fois en soixante notes infrapaginales. L'habitude de ces questions craint de voir poindre la critique devenue monnaie courante, selon laquelle Z. Sternhell étant israélien et professeur à l'Université de Jérusalem, il serait disqualifié pour l'analyse de la France de l'entre-deux-guerres.

Il m'est ensuite fait grief d'avoir sous-entendu que les théoriciens de l'anarchisme, du syndicalisme d'action directe ou du socialisme auraient eu des sympathies pour le fédéralisme breton. Je n'ai rien dit de tel : j'ai seulement — mais la chose m'apparaît primordiale — démontré que bien des militants bretons parmi les plus conséquents avaient été "nourris de la pensée anarchiste ou syndicaliste révolutionnaire" (p. 34). La chose me paraît incontestable et je ne vois pas, d'ailleurs, que M. Le Page, la démontre puisqu'il se contente de traiter d'une réciprocité que je n'abordais pas.

Je me permettrai encore de contester l'argument selon lequel un rapprochement avec le *Parti communiste*, à cette époque, signifiait un renoncement absolu à toute communauté de pensée, feinte ou réelle,

avec le *Mouvement breton*. Par opportunisme et par *entrisme* — la grande leçon retenue de Trostky — le *Parti communiste*, dans les années 30, n'a cessé de lorgner vers les groupements et associations de Bretagne : qu'on se rémémore le fameux article de Daniel Renoult, dans l'*Humanité* du 15 août 1932, au lendemain de la destruction du "monument de la honte", affirmant que "le mouvement autonomiste (devait) être défendu" et que "fidèle au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le Parti (défendrait) les revendications des masses populaires bretonnes". Qu'on se souvienne, encore, des encouragements de Marcel Cachin aux initiateurs d'*Ar Falz* et de sa présence aux obsèques de Yann Sohier, en 1935.

Je crois, que M. Le Page — dont la sincérité ne me paraît pas devoir être mise en doute — comme souvent le militant, craint de voir salie la réputation de ceux qu'il approuve et admire par le simple fait que d'autres — qu'il rejette — auraient utilisé à mauvais escient, leur fréquentation, leurs propos ou leurs écrits. De surcroît, mon interlocuteur semble croire en l'immuabilité des opinions et en la constance de l'homme, toutes choses que mon article mettait à mal. Mais, M. Le Page peut-il vraiment défendre cette ligne ? Dans sa présentation des grands militants socialistes dont la Bretagne peut s'honorer, il cite "le Docteur Paul Boyer à Saint-Briec" sans, il est vrai, mentionner de prénom. S'il s'agit bien du Docteur Paul Boyer, le publiciste du *Réveil*, l'exemple est saisissant : militant révolutionnaire avant la grande guerre, il en vint, en 1918, à célébrer une union nationale qui lui valut un certain crédit et un siège de conseiller municipal. Mais il n'en resta pas là. En effet, quant à la veille d'élections, sur les conseils de Charles Le Goffic, par dépêche du 12 avril 1924, Léon Daudet, Charles Maurras et Maurice Pujo, conjointement, sollicitèrent son appui, il n'hésita pas : c'est ainsi qu'il fut candidat, dans le second secteur de Paris, sur la liste "Reconstruction et union nationales" que patronait l'*Action française*.

Ceci ne retire rien à la qualité de l'homme, ni à ses engagements passés

mais, seulement, relativise et montre que la période fut complexe et les doctrines bien peu à même de sécuriser et de convaincre durablement ».

Daniel Le Couedic
(Brest)

P.S. Je n'insisterai pas sur quelques erreurs factuelles quelquefois cocasses : comment imaginer, en effet, que les rencontres entre A. Hamon et Ph. Lamour aient été antérieures à 1914 quand on sait qu'à cette date, le futur avocat était âgé de 11 ans !



A lire

(suite de la page 42)

Personnellement, je regrette que Fouéré n'ait pas traité davantage de deux choses : la situation de la langue bretonne et la place de la composante culturelle dans le mouvement breton ainsi que de l'exemple irlandais dans la réflexion de ce mouvement dans son ensemble. Il faut espérer aussi que Fouéré nous livre la suite de son histoire, qui sera tout aussi intéressante, à savoir, son séjour au Pays de Galles, les pressions exercées sur le gouvernement britannique pour qu'il soit rendu à la justice française, et son passage en Irlande, où il s'installa définitivement.

Éamon O Ciosain



Abonnement 12 numéros :
100 F

le peuple breton

B.P. 301 - 22304 LANNION Cedex

L'AVENIR DE LA Bretagne

B.P. 103 - 22001 SAINT-BRIEG - BREIZH

Mensuel -

ANCIENS NUMÉROS DISPONIBLES



N° 13 - 20F
Culture celte -
culture orale ?
Pierre Landais
Port-Breton



N° 14 - 20F
La Chalotais
R.-Y. Creston
Le service B
en Bretagne



N° 15 - 20F
La femme bretonne
Bauestard de la Touche
Pierre Landais
Lorenzo Mercadante



N° 16 - 20F
La lutte bretonne
René Quillivic
Origine des sports
en Bretagne
Marine et fortification



N° 17 - 20F
Architectures bretonnes
Au temps des celtes
Morvan Marchal.
Jubés de Bretagne - Yann Poupinot



N° 18 - 20F
Les Druides
La Bretagne et Dieu
Survivances celtiques
La Bretagne à Paris



N° 19 - 20F
Histoire de Bretagne
M. de la Roche
M. de la Roche
M. de la Roche
M. de la Roche



N° 20 - 20F
Guerre des Croisés
Pierre Stour
Mouvements armatoriens
Saint-Louis
L'Église catholique



N° 21 - 20F
Spécial enseignement
Bretagne, Irlande, Pays de Galles,
Bretagne et expositions universelles
Les Grèves de Fougères



N° 22 - 20F
Yann Ber Kallac'h
Dihunamb!
Bretagne et Irlande.
Le Musée National du Pays de Galles



N° 23 - 20F
Spécial Bretagne
et Révolution française,
Saint-Aubin-du-Cormier,
les Gallois de Patagonie



N° 24 - 25F
Les Clans d'Ecosse
Roparz Hemon
François II
Le Fédéralisme breton.

Promotion: 15F l'exemplaire à partir de 5 numéros commandés

(8 francs de port pour 1 exemplaire, 15 francs jusqu'à 4 exemplaires, franco au-delà)

(Les N° 9, 10, 11 et 12 sont toujours disponibles).

Bulletin d'adhésion à renvoyer rempli à **Dalc'homp Soñj** (36, rue Emile Zola, 56100 An Oriant/Lorient) (l'abonnement de la revue est compris dans l'adhésion).

Nom Prénom

Adresse

adhère à l'association Dalc'homp Soñj et verse :

1 an (4 numéros) 120,00 F Soutien à partir de 150,00 F
 2 ans (8 numéros) 240,00 F à partir de 300,00 F

préciser : * adhésion * réadhésion
* abonnement à partir du prochain numéro
* réabonnement

Date Signature :

(libellez votre paiement au nom de Dalc'homp Soñj) :

Bulletin d'abonnement à renvoyer rempli à **Dalc'homp Soñj** (36, rue Emile Zola), 56100 An Oriant/Lorient) (l'abonnement compte 4 numéros).

Nom Prénom

Adresse

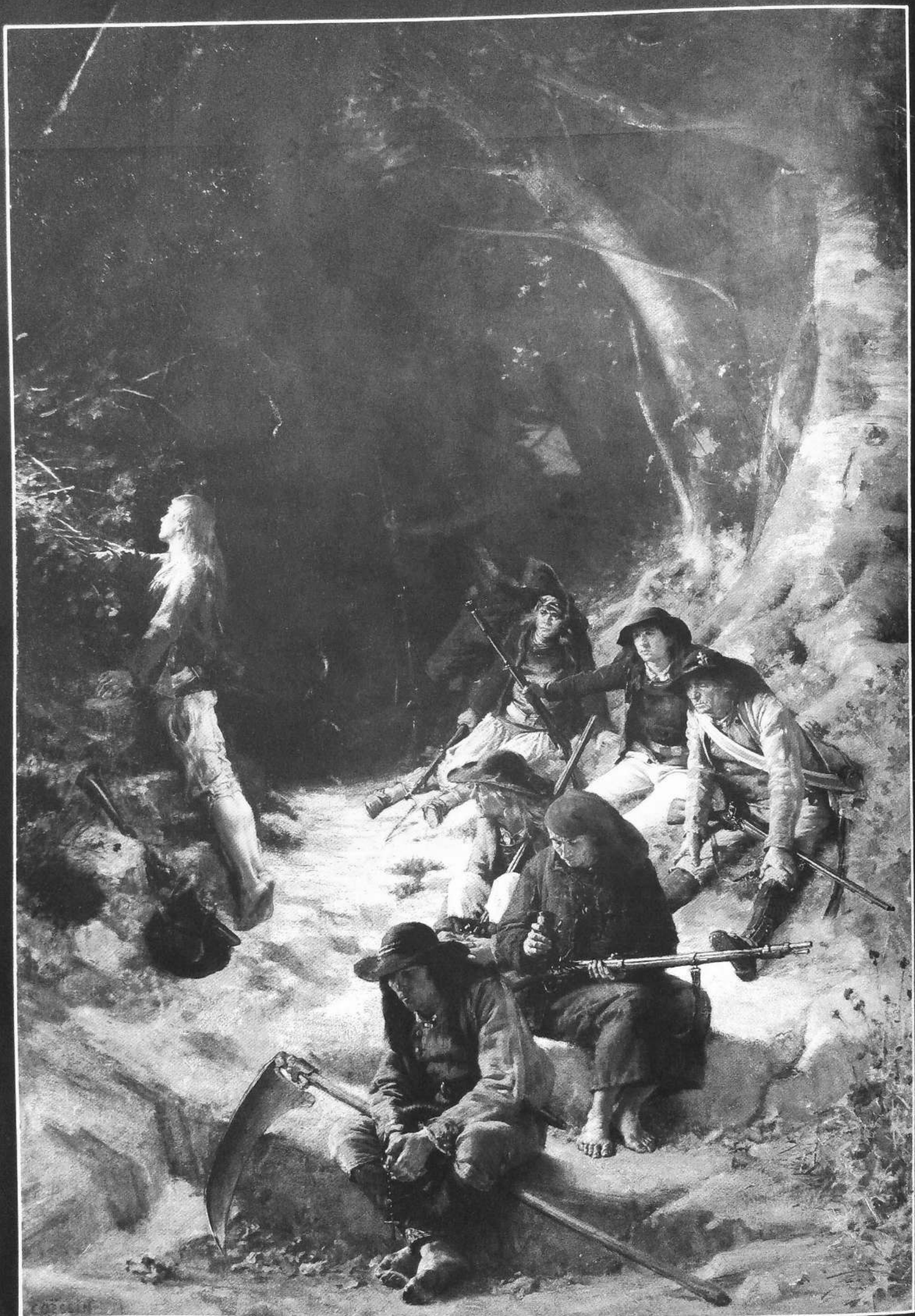
s'abonne à la revue Dalc'homp Soñj et verse :
(par avion, nous consulter)

1 an (4 numéros) 85,00 F Soutien 120,00 F
 2 ans (8 numéros) 170,00 F 200,00 F

* abonnement à partir du prochain numéro
* réabonnement

Date Signature :

(libellez votre paiement au nom de Dalc'homp Soñj)



Je tuis ore le compte p'von a parler de
lui et retourne a parler du roy artur



Et mesure bohort de gaunces banquut la
grant assemblee a camaalot et le roy artur
aura a luy, et la voulsit faire demorer

(Cliche B.N.)

Tel. 02 99 04 00
Fax 01 34 45 00 00